

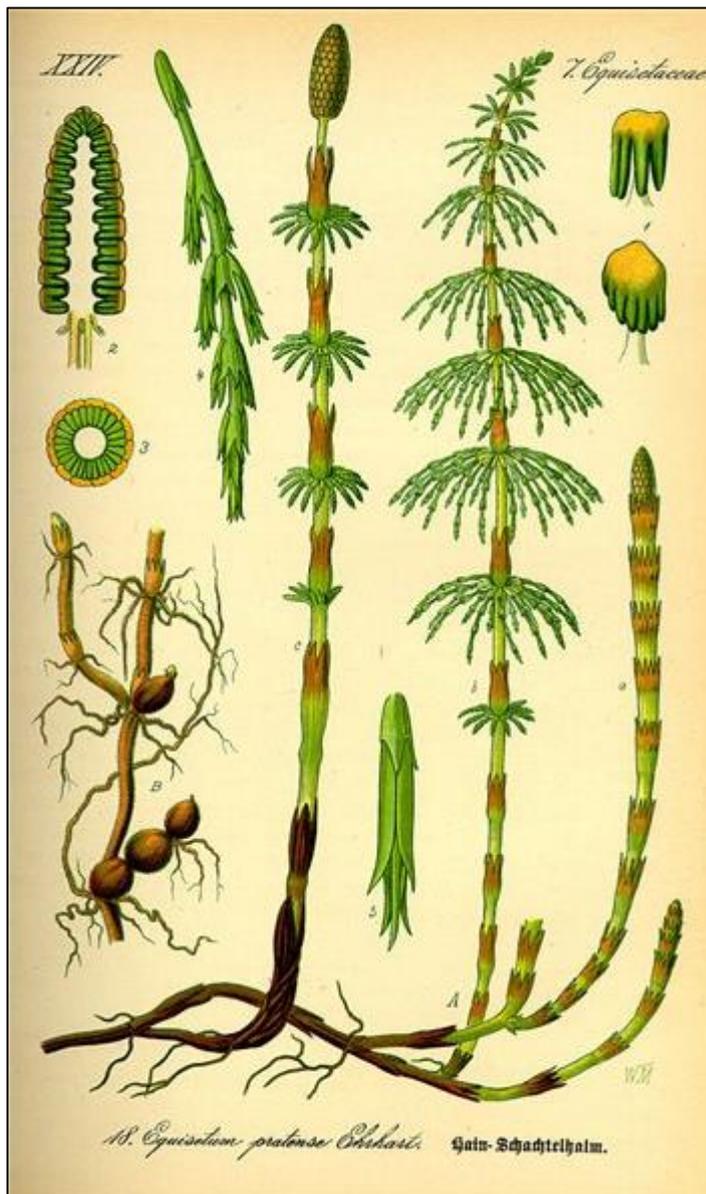
Université de Caen-Normandie

Esplanade de la Paix | CS 14 032 | 14 032 CAEN Cedex 5

UFR Humanités et Sciences Sociales

Master de Sociologie

Parcours (GREEN) Gouvernance des Risques et de l'Environnement



Mémoire Master Professionnel :
**Enquête exploratoire
sur les
représentations
sociales de la nature
en libre évolution.**

Camille ROYER



Sous la direction de Mr Frederick Lemarchand

Tutrice : Lydie Doisy, Conservatoire d'espaces naturels Normandie-Ouest

(Année 2017 - 2018)

Table des matières

Tables des illustrations	4
Introduction	5
<i>Présentation du Conservatoire d'espaces naturels Normandie Ouest</i>	5
<i>Genèse du projet</i>	5
<i>Question de recherche et hypothèses de travail</i>	6
Cadre théorique.....	9
Chapitre 1 : Définir les représentations sociales.....	9
1.1) <i>Représentations sociales plutôt que perceptions sociales</i>	9
1.2) <i>Des représentations sociales aux représentations collectives</i>	10
Chapitre 2 : Les différentes conceptions de la nature	10
2.1) <i>Nature sauvage et nature domestique</i>	10
2.2) <i>Le concept de wilderness ou la globalisation d'une représentation étasunienne de la nature.....</i>	12
2.3) <i>Protéger la nature ordinaire</i>	16
Chapitre 3 : Les difficultés de définir la nature en libre évolution	17
3.1) <i>La nature en libre évolution, une idée nouvelle ?</i>	17
3.2) <i>Le concept de nature en libre évolution dans le cadre du PRELE.....</i>	19
Méthodologie	21
Chapitre 4 : L'enquête par questionnaire	21
4.1) <i>L'échantillonnage.....</i>	21
4.2) <i>Analyse de l'échantillon</i>	22
4.3) <i>Conception et description du questionnaire.....</i>	25
4.4) <i>Méthode de passation.....</i>	34
4.5) <i>Méthode d'analyse du questionnaire</i>	37
Chapitre 5 : L'entretien	40
5.1) <i>L'entretien semi-directif.....</i>	40
5.2) <i>L'échantillonnage.....</i>	40
5.3) <i>Méthode d'analyse des entretiens.....</i>	41

Résultats et Interprétations.....	43
Chapitre 6 : Analyse sémantique de la nature en libre évolution	43
6.1) <i>Catégorisation des données</i>	43
6.2) <i>Synthèse de l'analyse</i>	46
6.3) <i>Interprétations</i>	48
6.4) <i>Conclusion</i>	52
Chapitre 7 : Les différences d'acceptation selon le types de paysage.	53
7.1) <i>Résultats</i>	53
7.2) <i>Analyses et Interprétations</i>	55
7.3) <i>Conclusion</i>	61
Chapitre 8 – Les freins à l'acceptation de la libre évolution.	62
8.1) <i>Freins culturels et historiques</i>	62
8.2) <i>Freins institutionnels</i>	65
8.3) <i>Freins anthropologiques</i>	68
8.4) <i>Conclusion</i>	72
Discussion.....	73
Chapitre 9 – D'autres facteurs potentiels d'acceptation de la nature en libre évolution. 73	73
9.1) <i>L'expérience de nature durant l'enfance</i>	73
9.2) <i>L'expérience de l'Ailleurs</i>	74
9.3) <i>La libre évolution vue comme un moyen de faire des économies</i>	75
Chapitre 10 – Réflexion sociologique sur le PRELE	76
10.1) <i>Des pistes d'approfondissement de l'enquête sociologique</i>	76
10.2) <i>Le concept est-il bien adapté ?</i>	77
10.3) <i>Quelles justifications pour le laisser-faire ?</i>	80
Conclusion.....	81
Bibliographie	83
Annexes	85

Tables des illustrations

Figure 1 : Répartition par classe d'âge de l'échantillon.....	23
Figure 2 : Répartition par catégories socioprofessionnelles.....	23
Figure 3 : Répartition par le niveau d'études de l'échantillon	23
Figure 4 : Modalité de passation du questionnaire.....	34
Figure 5 : Nombre de questionnaires recueillis par départements	36
Figure 6 : Résultats Q16 questionnaire internet et en face-à-face sans Cat.11 (%)	47
Figure 7 : Prégnance du concept de wilderness	48
Figure 8 : Répartition de la cat. des sans réponses questionnaire internet/face-à-face (%)	49
Figure 9 : Cat. 8. Conceptualisation, répartition Internet/Face-à-face (%)	50
Figure 10 : Moyenne générale des réponses pour les questions sur les images d'espace en libre-évolution	55
Figure 11 : Répartition des perceptions positives et négatives selon les types d'espaces	56
Tableau 1 : Le mouvement de promotion de la wilderness européenne	14
Tableau 2 : Sites et évènement ciblés pour le recueil des données par questionnaire.	36
Tableau 3 : Répartition réponses Q26 (%)	38
Tableau 4 : Détails des entretiens qualitatifs.....	42
Tableau 5 : Nombre de réponses Q16 questionnaire internet	46
Tableau 6 : Nombre de réponses Q16 questionnaire en face-à-face	47
Tableau 7 : Répartition des réponses pour Q20	54
Tableau 8 : Répartition des réponses pour Q21	54
Tableau 9 : Répartition des réponses Q22.....	54
Tableau 10 : Répartition des réponses Q23.....	54

Introduction

Présentation du Conservatoire d'espaces naturels Normandie Ouest

Le Conservatoire d'Espaces Naturels Normandie-Ouest (CEN NO) est une association qui œuvre dans l'intérêt général pour la préservation du patrimoine naturel, géologique et paysager de l'ex Basse-Normandie depuis plus de vingt ans. Ce gestionnaire d'espaces naturels agréé par la Région et l'Etat, mobilise des moyens financiers et technique pour restaurer, entretenir et mettre en valeur les espaces naturels conventionnés et acquis. Ses actions, à but non lucratif, se regroupent en cinq axes principaux : connaître, protéger, gérer, valoriser et accompagner. Riche de leur ancrage régional, le conservatoire travaille en synergie avec différents acteurs associatifs, institutionnels et privés bas-normands. L'objectif du Conservatoire est d'accompagner les initiatives et de favoriser l'émergence de nouveaux projets toujours en partenariat avec les collectivités territoriales ou d'autres structures. C'est dans le cadre de cette volonté de participer à l'émergence de nouveaux projets que le Programme des Espace en Libre Evolution s'est créé.

Genèse du projet

Depuis 2014, Conservatoire d'Espaces Naturels Normandie-Ouest se pose des questions sur la manière de prendre en compte l'évolution naturelle dans son approche de protection de la nature. Après deux années de concertation et de travail sur la question, face à l'intérêt manifesté par d'autres structures en environnement, le Programme Régional pour les Espaces en Libre Evolution (PRELE) voit le jour en 2017. Les 35 structures associées au programme, s'étant rendues compte que ces espaces dits « en libre évolution » étaient des espaces qui n'avaient pas nécessairement bonne presse, ont décidé que l'enjeu principal du programme serait de provoquer un changement de regard sur ce type de nature. Trois axes ont alors été définis afin d'y parvenir, avec pour principes fondateurs, un principe de complémentarité entre le PRELE et les autres programmes de préservation de la nature ainsi qu'un principe de démarche sur le long terme. Le premier axe a pour but de sensibiliser à la nature en libre évolution avec comme sous objectif de mieux connaître notre rapport à la nature en libre évolution et de recréer un lien avec ce type de nature. Cette enquête exploratoire sur les représentations de la nature en libre évolution s'inscrit donc dans ce premier axe. Cette enquête devrait à terme donner des

informations sur la manière dont sont perçus ces espaces et permettra aux différents acteurs de mieux adapter leurs discours. Les deux autres axes ont pour but de développer un réseau de sites en libre évolution ainsi que d'améliorer la connaissance sur les dynamiques écologiques (Annexe 1 : Offre de stage).

Question de recherche et hypothèses de travail

La formulation de notre question de recherche fut assez simple puisqu'elle émane directement d'une demande précise du CEN NO. La question qui se pose dans ce cas précis est comment les individus se représentent-ils la nature dite en libre évolution ?

Néanmoins au fil de nos lectures et de discussions avec différents acteurs de l'environnement, il est ressorti que ces espaces en libre évolution suscitent des représentations très diverses selon les individus. La nature en libre évolution subit des représentations ambivalentes. Tantôt vue positivement, tantôt vue négativement, la nature en libre évolution n'a pas réussi à créer de représentation univoque. D'où la volonté du PRELE de provoquer un changement de regard vis-à-vis de ces espaces. Ce qui est alors intéressant d'étudier n'est pas uniquement comment les individus se représentent-ils la nature en libre évolution, mais également pourquoi certains individus perçoivent négativement ou positivement ces espaces.

Pendant notre période de lecture, nous avons axé nos recherches sur les représentations de la nature, sur les réflexions menées autour du concept de *wilderness*, de naturalité et de nature férale. Mais nous nous sommes également intéressée à tous les écrits traitant du rapport Homme/Nature et de l'évolution de nos expériences de nature.

Au fil de ces lectures, nous nous sommes rendu compte de l'étendue de la question. Toutefois, et malgré les innombrables interrogations qui nous ont submergées, nous avons décidé de nous focaliser sur les facteurs influençant les représentations des individus.

Notre problématique est la suivante :

Quels sont les facteurs qui influencent les représentations sociales de la nature en libre évolution des individus ?

Ainsi nous avons formulé trois hypothèses :

Hypothèse n°1 : Le degré d'artificialité de la nature vécue par les individus influencerait sur leurs acceptations de ce type d'espace.

Cette hypothèse émerge de réflexions menées après nous être documentée sur les pratiques récréatives de nature. Nous avons que notre critère d'analyse principal serait les pratiques. Nous nous sommes appuyée sur les travaux de Jean Corneloup qui a écrit sur les pratiques récréatives de nature. Il catégorise quatre polarités géo-récréatives ¹ : indoor (dans la cité et la station), aroundoor (autour de la cité et de la station), outdoor (dans la nature), wildoor (dans les profondeurs de la nature).

Nous sommes donc parties de cette théorisation pour adapter nos catégories selon le type de nature fréquentée le plus souvent par les individus, nous avons ainsi distingué trois types de nature :

- (1) Une nature urbaine qui se situerait plutôt dans le indoor. (Ex : parc urbain)
- (2) Une nature avec aménagement touristique qui se situerait dans l'aroundoor et l'outdoor mais qui serait aussi fortement artificialisée (Ex : base nautique, station de ski...)
- (3) Une nature avec quelques aménagements qui se situerait également dans l'aroudoor et l'outdoor avec un degré d'artificialisation moindre (Ex : présence de sentier balisés, tables de pique-nique...)
- (4) La nature sauvage, c'est-à-dire sans aucun aménagement, fait alors référence au wildoor qui signifie pour l'auteur « profondeur de la nature ». Seraient alors catégorisé ici les individus en recherche de naturalité récréative. (Ex : bivouac, escalade sur des pentes non aménagée, etc...)

Ces catégories devront nous aider à catégoriser les individus selon le degré d'artificialité de leur nature vécue.

¹ Jean Corneloup, « *La forme transmoderne des pratiques récréatives de nature* », Développement durable et territoires , Vol. 2, n° 3 | Décembre 2011

Hypothèse n° 2 : Il y a un effet générationnel dans les représentations sociales des espaces en libre évolution.

L'âge serait donc un facteur important dans l'acceptation de ces espaces. Selon nous, les jeunes générations perçoivent de manière plus positive les espaces en libre évolution que la génération de leurs grands-parents par exemple.

Hypothèse n°3 : L'acceptation de la libre évolution telle qu'elle est imaginée par le PRELE peut être difficile car nous sommes encore dans le mythe de la wilderness.

Nous pensons que le PRELE, avec sa volonté de protéger une nature, non pas en fonction de son degré de naturalité ou de patrimonialité, pourrait être mal accepté car, nos conceptions de la nature sont encore très influencées par le mythe de la wilderness, surtout dans le domaine institutionnel.

Présentation du plan

Rappelons-le, cette enquête a pour but de mettre en lumière les différents facteurs qui interviennent dans les représentations de la nature en libre évolution, qu'elles soient positives ou négatives. Ce rapport d'enquête se décompose en quatre parties principales. Selon les critères classiques de recherche, la première partie est consacrée au cadre théorique, la seconde à la présentation du terrain de recherche ainsi que de la méthodologie employée et la troisième partie est consacrée aux résultats de cette enquête. Nous avons également intégré une quatrième partie à cette enquête qui sera principalement consacrée à une discussion autour de la recherche, ici y sera développées interrogations et réflexions sociologiques liées au PRELE et la protection de la nature en générale. Cette partie pourra être l'occasion d'une prise de recul vis-à-vis de notre sujet et donnera lieu à des suggestions pour essayer d'aller plus loin dans l'analyse.

Cadre théorique

Chapitre 1 : Définir les représentations sociales

1.1) Représentations sociales plutôt que perceptions sociales

Nous avons décidé dans cette enquête de nous intéresser aux représentations sociales plutôt qu'aux perceptions sociales. En effet, le concept de « perception sociale » a souvent été envisagé comme un processus mettant en jeu des phénomènes neuropsychologiques qui interviennent dans le regard porté sur un objet, qu'il soit ou non en lien avec des questions environnementales. L'utilisation du concept de « perception sociale » n'était, selon nous, pas opératoire pour cette enquête car il ne nous aurait pas permis de comprendre les enjeux sociaux inhérents à notre objet qu'est la nature en libre évolution. Les représentations sociales, quant à elle, sont davantage liées aux images que la société, ou les groupes qui la composent, se construisent d'un objet. Aussi, celles-ci nous renvoient davantage aux conflits des groupes sociaux et nous permettent de mieux cerner les enjeux.

De plus, appréhender des sujets tels que le nôtre sous le prisme des perceptions sociales pourrait être dangereux. Car la perception constitue souvent la voie de la compréhension de la « valeur » d'un objet de nature, cela laisse supposer que si la perception de cet objet est positive alors il peut être acceptable pour la société (et inversement), sous-entendant ainsi que l'on peut adapter la décision politique à la demande sociale. Il est souvent tentant, en effet, pour des politiques d'avoir recours à des données qui soient utilisables pour l'action et qui leur permettent de s'abriter derrière le résultat de l'évaluation, plutôt que de chercher à aller plus loin dans les questions qui se posent. Dans le cas présent, le but étant d'amorcer un changement de regard vis-à-vis de la nature en libre évolution, une enquête de perception qui chercherait à savoir si la majorité des personnes perçoivent positivement ou négativement ces espaces ne nous intéresse pas. Les processus de positionnement des groupes sociaux vis-à-vis d'un objet de nature sont évidemment plus complexes. Ils mettent en jeu l'histoire sociale locale, des représentations structurées par des modèles de la culture générale et les intérêts des différentes catégories sociales concernées. Et dans cette étude, c'est cela qui nous intéresse.

1.2) Des représentations sociales aux représentations collectives

Lorsque l'on parle de représentations sociales, nous faisons essentiellement référence à des représentations collectives. Émile Durkheim explique, dans son article « Représentations individuelles et représentations collectives » (1898), qu'une représentation collective comporte trois caractéristiques. Elle est d'abord une croyance, véhiculée par une conscience collective, et donc elle n'est pas une réalité en soi. Ensuite, elle est imposée de l'extérieur par cette même conscience collective à l'individu. Ce dernier subit l'imposition de la représentation. Par la suite et pour terminer, l'individu intériorise la représentation, se l'appropriant et nourrissant du même coup la conscience collective. Cette notion de représentation collective est inhérente au concept de mémoire collective développé par Maurice Halbwachs dans son ouvrage *Les cadres sociaux de la mémoire*, M. Halbwachs envisage la mémoire comme une institution : la mémoire doit être considérée comme un ensemble de représentations collectives, de symboles et plus seulement comme une faculté psychique.

Certaines représentations de la nature en libre-évolution relèvent de ce processus de représentation collective car elles sont souvent liées à des croyances et non à des réalités. Ces représentations collectives sont intégrées à la mémoire collective et, de ce fait, sont souvent institutionnalisées.

Chapitre 2 : Les différentes conceptions de la nature

2.1) Nature sauvage et nature domestique

Le mot sauvage, provenant du latin *sylva*, racine du qualificatif sylvestre, a longtemps servi pour désigner tout ce qui provenait de la forêt et tout ce qui représentait un danger pour les hommes et leurs cultures. Pour A. Micoud « *Était sauvage ce qui, rétif à toute domestication ou maîtrise, représentait un péril pour les affaires humaines. (...) Étaient aussi sauvages les hommes des bois et autres charbonniers toujours suspects d'avoir commerce avec les esprits mauvais* »². Le développement de cette notion de sauvage est inhérent aux avancées de notre civilisation. En effet, Augustin Berque nous rappelle que la sauvagerie est née à partir du moment où il y a eu civilisation, et où les habitants des champs ont voulu se distinguer de ceux

² Micoud André, « *Vous avez dit "sauvages" ?* », Revue Espaces Naturels n°55, 2016, p-12.

des bois, puis ceux des villes se distinguer de ceux des champs. Berque souligne le fait que ce sont des citadins, et non des familiers de l'espace sauvage, qui ont inventé la notion de nature sauvage, car il a fallu un certain recul afin de percevoir cette nature comme une menace.³ Et ce recul par rapport à la nature sauvage, c'est la ville qui l'a produit. En opposition avec cette nature sauvage, la nature domestique est, au sens littéral, la nature qui fait partie de la maison (*domus*). Elle fait donc référence à la nature que l'homme a réussi à éduquer et à conformer à ses besoins.

Néanmoins, aujourd'hui lorsqu'il s'agit de la nature sauvage, l'image qu'elle nous renvoi est bien différente. Alors qu'hier elle pouvait susciter la crainte, elle provoque plutôt aujourd'hui une admiration et force le respect. En effet, dans ce contexte de forte anthropisation de la nature, le sauvage symbolise aujourd'hui la nature qui continue d'exister en dépit de la dite anthropisation. A. Micoud nous le dit, « *Le sauvage est un reste qui n'est plus un risque mais une chance* »⁴. Les animaux sauvages sont alors rebaptisés par le Code Rural de 1990 comme étant des animaux « évoluant à l'état de liberté naturelle ». Le sauvage effrayant jadis, aujourd'hui fascine. Il représente pour les naturalistes comme pour le grand public l'essence d'une vraie nature ou d'une biodiversité complète. Nous pourrions prendre pour preuve les emblèmes d'un bon nombre d'association de protection de la nature qui choisissent presque à chaque fois l'image d'un petit animal sauvage.



Le lérot pour le GMN



La rainette pour le CEN NO

³ Berque Augustin, *Le sauvage construit*, Ethnologie française, vol. 40, no. 4, 2010, pp. 589-596.

⁴ Micoud André, « *Vous avez dit "sauvages" ?* », Revue Espaces Naturels n°55, 2016, p-12.



Le panda pour WWF



Le Guépard pour l'APNA

La nature sauvage n'est pas devenue uniquement une nature fascinante mais également un bien de consommation. En effet, depuis plusieurs années, les loisirs liés à cette nature sauvage sont en plein expansion.

Cette conception moderne du sauvage et notre manière de l'appréhender, a été grandement influencée par le concept étatsunien de *wilderness*.

2.2) Le concept de *wilderness* ou la globalisation d'une représentation étatsunienne de la nature.

En 1964 est voté aux Etats-Unis le *Wilderness Act*. Cette loi de protection de la nature définit légalement la *wilderness* comme étant « un lieu où la terre et sa communauté de vie ne sont point entravés par l'homme, où l'homme lui-même n'est qu'un visiteur de passage. ». Avec ce concept de *wilderness* y est assimilé la notion de nature vierge et originelle. Il assimile donc ce concept de *wilderness* aux grandes plaines et aux grands espaces qui habillent les paysages étatsuniens. Néanmoins ces grands espaces de nature sauvage n'ont pas été techniquement exempts de la présence humaine. Ce concept résulte d'une longue construction culturelle propre à l'Amérique du nord et, les valeurs conférées à cette *wilderness* sont fortement influencées par l'héritage romantique et par le fantasme d'une nature vierge. En effet, la centralité de ces grands espaces « vierges », dans les programmes étatsuniens (et canadiens) de protection de la nature, résulte de leur caractère sublime et de la religiosité et spiritualité qu'inspirent ces espaces naturels.

Ce concept étatsunien de *wilderness* a beaucoup influencé la manière de percevoir la nature dans le monde entier et surtout en Europe ⁵. Nous pouvons aisément parler d'une forme de globalisation d'une représentation étatsunienne de la nature, notamment dans notre manière de la préserver.

Pourtant, entre les Etats-Unis et la vieille Europe, réside une différence de taille : en Europe les paysages sont marqués par des siècles d'emprise et d'intervention humaine, il n'y a pas, au sens étatsunien, de *wilderness* (pas de grandes plaines, de grands espaces...). Cependant notre manière de concevoir et de protéger la nature est imprégnée par cet imaginaire du sauvage. Certains auteurs parlent ainsi d'une *wilderness* européenne dont les principaux acteurs s'investissent essentiellement dans des actions de préservation et de ré-ensauvagement (**Tableau 1** ⁶). Ce mouvement de protection de la nature, basé sur le concept selon lequel ce qui est naturel est nécessairement sauvage, a permis d'équilibrer une approche patrimoniale exclusivement centrée sur une biodiversité choisie.

Mais ce mouvement suscite quelques questions et remarques. En effet, dans leur article *L'Europe ensauvagée : émergence d'une nouvelle forme de patrimonialisation de la nature ?* Régis Barraud et Michel Périgord nous explique qu'« emportés par leur enthousiasme, les promoteurs du sauvage établissent d'une manière explicite une hiérarchie dans la valeur patrimoniale des types de nature. ». Se pose alors une question : en quoi la patrimonialité des espaces dits sauvages serait-elle supérieure à celle d'une nature issue de siècle d'interactions entre processus naturels et actions anthropiques ? ⁷

⁵ Arnould, Paul, et Éric Glon. « Wilderness, usages et perceptions de la nature en Amérique du Nord. », *Annales de géographie*, vol. 649, no. 3, 2006, pp. 227-238.

⁶ Tableau tiré de l'article de Barraud, Régis, et Michel Périgord. « L'Europe ensauvagée : émergence d'une nouvelle forme de patrimonialisation de la nature ? », *L'Espace géographique*, vol. tome 42, no. 3, 2013, pp. 254-269.

⁷ Barraud, Régis, et Michel Périgord. « *L'Europe ensauvagée : émergence d'une nouvelle forme de patrimonialisation de la nature ?* », *L'Espace géographique*, vol. tome 42, no. 3, 2013, pp. 254-269.

Tableau 1 : *Le mouvement de promotion de la wilderness européenne*

Initiative	Fondateurs	Partenaires	Action
Mountain Wilderness (1987)	Mouvement international, d'abord polarisé sur l'Europe et basé en Italie, créé par un collectif d'alpinistes et d'intellectuels lors du congrès de Biella (Italie)	Il s'agit de la seule structure qui revendique son indépendance et qui ne met pas en avant de partenaire. L'association internationale s'appuie sur des antennes nationales bien implantées en Europe (Belgique, Catalogne, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Espagne)	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs : préserver des espaces montagnards non aménagés, permettant un libre accès à une expérience de la nature (liberté, solitude, silence, rythme naturel, dangers). Cette ONG, via les thèses fondatrices de Biella (1987), réadapte la notion de <i>wilderness</i> de manière précoce en Europe. Cette adaptation insiste sur les dimensions expérientielles, psychologiques et éthiques de la <i>wilderness</i> en montagne. Elle s'inscrit dans un mouvement de réaction aux grands projets d'exploitation touristique de la haute montagne. Elle se présente également comme une voie de réforme des pratiques de l'alpinisme non respectueuses de la nature et des cultures locales (hors Europe) • Moyens : Parmi les actions emblématiques, le projet de démontage d'équipements touristiques obsolètes (voir Laslaz, 2013, dans ce numéro)
Large Herbivore Network (1998)	Initialement désigné « Large Herbivore Initiative », dont WWF a été l'un des fondateurs. Ce réseau est intégré au Centre européen pour la conservation de la nature, ONG basée aux Pays-Bas	IUCN, ARK Nature, European Wildlife, PanParks, etc. Des structures de recherche (Pologne, Ukraine, Russie)	<p>Ce réseau étend son champ d'action à l'échelle de l'Eurasie, il participe toutefois au mouvement de promotion de la <i>wilderness</i> européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs : restaurer et développer les habitats et peuplements de grands herbivores (bison, renne, etc.) • Moyens : communication, suivis scientifiques, projets locaux de conservation-restauration
Pan Parks Foundation (1998)	WWF	Entreprises touristiques (écotourisme, loisirs) Opérateurs touristiques locaux Fondations d'entreprise Associations environnementales Gestionnaires d'aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs : Protéger et développer les espaces à caractère sauvage. Faire reconnaître l'intérêt et les valeurs de la <i>wilderness</i> européenne • Moyens : labellisation Pan Parks, renforcement-extension des aires protégées labellisées (Million Project), communication
Wild Europe (2005)	Réseau : IUCN, WCPA, Europarc, WWF, Pan Parks, Birdlife	ONG environnementales, institutions européennes, groupes de recherche (ex : Wildland Research Institute), UNESCO	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs : développement d'une stratégie politique destinée à préserver, développer des zones de <i>wilderness</i> en Europe. Définir (adapter) et promouvoir la <i>wilderness</i> en Europe. Définir et diffuser des référentiels de bonnes pratiques de gestion (application aux zones Natura 2000 : mise en avant du principe de non intervention) • Moyens : communication, animation du réseau et lobbying politique intense. Préparation de la résolution « nature sauvage » votée au Parlement européen en 2009. Suite à cette résolution, le réseau est mandaté par l'Union européenne pour contribuer à sa mise en œuvre
Wild Wonders of Europe (2008)	Collectif de photographes et d'écrivains spécialisés (nature, conservation), initié par le Suédois Staffan Widstrand	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires en matière de conservation : WWF, la plupart des acteurs cités préalablement (ONG, réseaux) • Soutien à la diffusion, médias : National Geographic • Autres partenaires : entreprises spécialisées (photographie) 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs : faire prendre conscience aux Européens de la richesse de la nature sauvage européenne dite méconnue ou mal appréciée en comparaison du sauvage exotique (Amérique du Nord, Afrique). Promouvoir la conservation par la communication (registre esthétique, émotionnel) • Moyens : publications de beaux livres, expositions, concours photographiques, site web interactif, collection DVD, show multimédia, etc.
Rewilding Europe (2009)	WWF (Pays-Bas), ARK nature, Wild Wonders of Europe, Conservation Capital (financement)	<ul style="list-style-type: none"> • Large spectre d'ONG environnementales dont la Wild Foundation (États-Unis, internationale), le réseau Wild Europe, Free Nature, Large Herbivore Network, etc. • Des partenaires locaux, souvent associés aux antennes nationales WWF • Des financeurs : WWF, lotteries nationales (Suède, Pays-Bas), fondations privées (Adessium, Liberty Wildlife) 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs : « Faire de l'Europe un lieu plus sauvage », reconnecter la population au « monde sauvage ». Réensauvager un million d'hectares d'ici 2020 en créant dix aires protégées de <i>wilderness</i> • Moyens : action centrée sur les zones de déprise agricole. Animation et communication autour de cinq zones pilotes (Delta du Danube, est et sud des Carpates, Velebit en Croatie, ouest de la péninsule Ibérique). Les cinq nouvelles zones ont été présentées en 2013 lors du congrès international Wild10 à Salamanque

Partant de ce constat, plusieurs auteurs se sont accordés à démontrer en quoi ce concept de nature sauvage et vierge construit culturellement n'était, en réalité, qu'un mythe qu'il était nécessaire de dépasser si l'on voulait pouvoir mener une protection durable de la nature.

William Cronon démontre que la *wilderness* est finalement tout autant artificielle de ce qu'il appelle la nature ordinaire, car pour lui ⁸ :

« L'artificialité de la wilderness se cache derrière un masque d'autant plus trompeur qu'il paraît naturel, et regarder dans ce miroir revient à contempler une illusion. En réalité, ce sont nos propres aspirations et désirs cachés qui s'y reflètent. C'est pour cela que l'on se fourvoie en imaginant que la wilderness peut solutionner les rapports problématiques que notre culture entretient avec le monde non humain parce qu'elle-même constitue un aspect majeur du problème ».

Continuer à vouloir préserver cette nature sauvage c'est rester dans le mythe que cette nature est complètement vierge de toute trace d'humanité. C'est aussi oublier de protéger et de considérer comme nature le reste du monde non-vivant (la nature ordinaire). *« Ce sont nos propres aspirations et désirs cachés qui s'y reflètent. »* Cette phrase illustre bien le fait que nous n'arrivons pas à nous faire à l'idée qu'une nature primitive telle que nous l'imaginons, telle que nous la fantasmons (nature associée à l'image du Jardin d'Eden, d'une nature luxuriante, vierge de toute intervention humaine) n'est plus possible. La Terre porte notre empreinte, n'importe quel espace de cette planète porte notre empreinte. Depuis quelques temps certains scientifiques parleraient même d'une nouvelle ère géologique : l'anthropocène. Ce concept est né du constat que l'espèce humaine se développe de manière tellement exponentielle qu'elle influence désormais des phénomènes planétaires à l'origine naturels. Aucune espèce dans le passé n'a jamais eu une telle influence d'où l'idée qu'une ère géologique nouvelle puisse être imaginée, celle dans laquelle nous nous engageons.

La critique que formule Cronon n'est pas une critique tournée contre la *wilderness*, mais plutôt contre les habitudes de pensée qui résultent de cette construction culturelle (critique le sens que nous attribuons à ce concept). Il critique aussi le présupposé suivant : pour être naturelle, la nature doit être vierge. Présupposé sur lequel se fonde la notion de *wilderness*.

⁸ Cronon, William. *« Le problème de la wilderness, ou le retour vers une mauvaise nature »*, Ecologie & politique, vol. 38, no. 1, 2009, pp. 173-199.

Pour lui :

« Si la nature meurt parce que nous y entrons, alors le seul moyen de la sauver c'est de nous supprimer. L'absurdité de cette proposition réside dans le dualisme sous-jacent qu'elle exprime. Non seulement elle attribue à l'humanité un pouvoir plus grand que celui qu'elle possède réellement – la nature physique et biologique survivra certainement d'une façon ou d'une autre après que nous ayons disparu comme tout ce qui est fait de chair – mais au bout du compte, une telle proposition ne nous offre guère plus qu'un conseil désespéré et trompeur ».

Il apparaît donc plus qu'urgent de dépasser ce dualisme qui fait de l'arbre dans le jardin un objet artificiel (non naturel) et de l'arbre de la *wilderness* un objet naturel, pur et sauvage afin de reconnecter l'homme à son environnement tout entier. Il serait alors nécessaire d'arrêter de concevoir une Terre divisée en deux avec d'un côté la terre des Hommes et de l'autre celle de la nature sauvage. Va alors se développer, en opposition à ce concept de *wilderness*, une volonté de valoriser ce que certains appellent « la nature ordinaire ».

2.3) Protéger la nature ordinaire

À l'échelle des milieux, la nature ordinaire est à mi-chemin entre les espaces les plus anthropisés et les espaces considérés comme « vierges » et « sauvages ». La nature ordinaire est souvent opposée à nature dite patrimoniale (rare et menacée). Cette nature patrimoniale peut être « vierge » et « sauvage » mais aussi anthropique (exemple : coteaux calcaires). En d'autres termes, la nature ordinaire regroupe des espèces ni réellement domestiquées ni totalement sauvages, ainsi que les espèces qui ne sont ni particulièrement rares ou vulnérables. La nature ordinaire fait donc référence à cette nature de « tous les jours » que nous croisons le long des chemins, des routes et qui fait partie intégrante de nos paysages. Le basculement de certaines espèces ordinaires vers un état critique de déclin avéré, a réveillé la nécessité d'une conservation de la nature en amont. Car à côté de ces espaces de nature vierge mythifiés et sacralisés existent des espaces, certes plus anthropisés, qui méritent également d'être conservés aux côtés des Hommes.

Ce n'est que depuis peu de temps que la communauté scientifique a mis en avant les enjeux de conservation des éléments naturels communs, notamment de par leur forte valeur fonctionnelle. L'intérêt porté à cette fraction de la nature conduit à appréhender sa conservation, non pas comme le domaine réservé des écologues et biologistes, mais nécessite, tout au contraire de

faire appel à une pluralité de regards permettant de réexaminer les relations entre la nature et les sociétés.⁹ Cette prise en compte de cette nature ordinaire se démarque de la tendance générale de protection de la nature qui ne portait d'intérêt qu'aux éléments rares, vulnérables et les plus sauvages de la nature ; tendance marquée par une conception de la nature liée au mythe de la *wilderness* sur nos conceptions de la nature.

Chapitre 3 : Les difficultés de définir la nature en libre évolution

3.1) La nature en libre évolution, une idée nouvelle ?

L'idée de laisser la nature évoluer librement n'est pas une idée nouvelle. Plusieurs auteurs se sont intéressés à cette thématique de manière indirecte en posant un nouveau regard sur les espaces qui s'ensauvent tels que des parcelles abandonnées par l'agriculture, les friches ainsi que des boisements spontanés. Plusieurs concepts et enjeux intéressants sont ressortis et nous ont semblé important de définir, afin de mieux appréhender la démarche du PRELE.

➤ Le Tiers paysage

Le premier concept que nous allons développer ici est celui du Tiers paysage théorisé par Gilles Clément, paysagiste, écrivain, botaniste et entomologiste français. Il définit le Tiers paysage ainsi :

« Fragment indécidé du jardin planétaire, le Tiers paysage est constitué de l'ensemble des lieux délaissés par l'homme. Ces marges rassemblent une diversité biologique qui n'est pas à ce jour répertoriée comme richesse.

Tiers paysage renvoie à tiers - état (et non à Tiers - monde). Espace n'exprimant ni le pouvoir ni la soumission au pouvoir.

Il se réfère au pamphlet de Siesyes en 1789 :

« Qu'est - ce que le tiers-état ? - Tout.

Qu'a - t - il fait jusqu'à présent ? - Rien.

Qu'aspire - t - il à devenir ? - Quelque chose. »¹⁰

⁹ Godet, Laurent. « *La « nature ordinaire » dans le monde occidental* », *L'Espace géographique*, vol. tome 39, no. 4, 2010, pp. 295-308.

¹⁰ Gilles Clément, *Manifeste du Tiers paysage*, Paris, Éditions Sujet/Objet, 2004.

Ce Tiers paysage concerne les délaissés urbains ou ruraux, les espaces de transition, les friches, marais, landes, tourbières, mais aussi les bords de route, rives, talus de voies ferrées, etc ... A l'ensemble des délaissés viennent s'ajouter les territoires en réserve. Pour lui, la somme de ces délaissés constitue, au même titre que des réserves, des refuges pour la diversité. Mais, au-delà des enjeux environnementaux, son manifeste met en avant des enjeux sociétaux. En effet, en intégrant ces délaissés, en leur donnant une place dans le « jardin planétaire »¹¹, Gilles Clément propose également d'intégrer de nouvelle manière de concevoir la nature et le paysage en général. Une prise en compte croissante de ce Tiers paysage permettrait d'inverser le regard porté sur le paysage en Occident, de favoriser les dynamiques d'échange entre les milieux anthropisés et le Tiers paysage mais, également de changer notre regard sur l'improductif.

➤ **La nature férale**

Le terme « féral » se dit d'un animal anciennement domestiqué revenu à l'état sauvage et qui s'est adapté à son nouveau milieu naturel. Ce retour à l'état sauvage est appelé féralisation au moment où l'animal est relâché ou s'échappe. La féralité a été définie par les zoologistes, pour les animaux domestiques retournés à l'état sauvage, puis par les botanistes pour les plantes échappées des cultures et naturalisées. Les paysages évoluant spontanément conservent les empreintes de leur passé et donc leurs empreintes humaines.

Dans un livre paru en 2012, *La France des friches. De la ruralité à la féralité*, Annick Schnitzler et Jean-Claude Génot font un plaidoyer argumenté pour la nature férale, ou ce que l'on peut également appeler nature « ensauvagée ». Pour eux, « *Cette nature abandonnée après usage, sans intervention directe de l'homme, peut évoluer de la friche herbacée à la forêt spontanée selon des directions difficilement prédictibles, qui vont dépendre des usages passés, présents et à venir, en fonction de la matrice paysagère dans laquelle elle s'insère, des surfaces qu'elle peut prendre, et du temps de liberté qu'on lui octroiera* »¹². En d'autres termes ce n'est pas parce que l'homme a influencé la nature dans un passé plus ou moins lointain, que la nature ensauvagée ou férale n'est pas digne d'intérêt. Pour ces auteurs, « *La féralité doit être prise en compte dans les politiques de conservation, à toute échelle de surface et de durée d'ensauvagement* ». Cette idée s'éloigne donc de la conception de la nature vue sous le prisme de la wilderness et des politiques de protection de la nature des dernières décennies.

¹² Jean-Claude Génot, Nature originale : nature férale, article tiré du site Journal d'Ecrivains pour la Nature et l'Ecologie, (2013)

Pour Jean-Claude Génot, « *La nature est dynamique et il paraît vain de vouloir la figer, surtout dans le contexte des changements climatiques. C'est pourtant ce que font toutes les politiques de conservation de la nature. Il est temps de changer de cap, de faire preuve d'humilité et d'accepter que la nature nous montre tout ce dont elle est capable* ».

La définition de la nature en libre évolution dans le cadre du PRELE s'inspire de ces deux concepts.

3.2) Le concept de nature en libre évolution dans le cadre du PRELE.

Il nous est difficile de donner une définition claire et précise de ce qu'est la nature en libre évolution dans le cadre de ce programme, car tous les participants de ce programme n'en ont pas exactement la même définition. Ce programme est encore en phase d'expérimentation et toutes les questions conceptuelles ne sont pas encore terminées. Néanmoins, au fur et à mesure des discussions et de nos observations, ce que l'on peut affirmer c'est que le concept de libre évolution se situe entre tous les concepts cités plus haut. Le concept de nature en libre évolution se rapproche du concept de la *wilderness* démythifiée et de la nature férale. En effet, on retrouve derrière ce programme une volonté de laisser les dynamiques naturelles évoluer librement comme les admirateurs de la *wilderness*, mais, contrairement à ces derniers, le degré de naturalité n'est pas un enjeu essentiel. En effet, les sites potentiels à l'intégration du réseau, ne sont pas jugés uniquement sur leur degré de naturalité. Une friche industrielle pourra autant être qualifiée de nature en libre évolution qu'une réserve protégée avec peu d'empreintes anthropiques. Les sites potentiels ne sont pas non plus jugés selon leur taille, quand la *wilderness* s'intéresse aux grands espaces, le PRELE s'intéresse aussi à des parcelles plus petites. Nous retrouvons autant le concept de nature ordinaire, puisque c'est une démarche de protection de la nature sans objectif de patrimonialisation, que le concept de nature férale puisque le but de ce programme et du réseau de site est d'acter une évolution sans intervention humaine pendant trente ans (ré-ensauvagement).

Cependant, la nature en libre évolution dans ce programme n'est pas uniquement liée à des enjeux environnementaux, puisqu'il soulève aussi des enjeux sociétaux. Comme Gilles Clément, les associés à ce programme se posent des questions plus globales. Ils voient à travers la valorisation de cette nature en libre évolution, qu'elle soit rare ou ordinaire, un moyen de changer de regard sur la nature évoluant librement, nature qui est caractérisée par une non intervention humaine mais non sans l'Homme nécessairement.

De notre point de vue, ce programme s'oppose au mythe de la *wilderness* et, en voulant amorcer un changement de regard sur les espaces de nature en libre évolution, interroge la place de l'Homme dans la nature ainsi que son rôle dans sa protection. Il réinterroge donc également la manière dont nous avons protégé la nature depuis les dernières décennies, protection qui rimait souvent avec patrimonialisation et donc avec hiérarchisation des types de nature.

Nous terminerons cette partie par une citation de William Cronon, qui à notre sens illustre bien la philosophie de ce programme :

« Si la nature sauvage peut arrêter d'être (simplement) là-bas et commencer à être (également) ici, si elle peut être aussi humaine qu'elle est naturelle, alors peut-être nous pourrions commencer à nous atteler à la tâche infinie consistant à se battre pour vivre avec justesse dans le monde – pas seulement dans le jardin, pas simplement dans la wilderness, mais dans l'habitat qui les abrite tous deux. »

Méthodologie

Cette enquête émerge d'une commande du CEN NO, souhaitant récolter des données chiffrées pour cette enquête, nous avons dû adapter notre méthodologie à la demande qui nous a été formulée et surtout au temps qui nous a été imparti.

Chapitre 4 : L'enquête par questionnaire

Suite à la demande du CEN NO, qui souhaitait avoir des données chiffrées de l'objet d'étude, nous avons fait le choix de mener cette enquête en commençant par un questionnaire. Nous avons donc adopté une démarche quantitative afin de considérer le phénomène étudié comme un objet extérieur. A travers ce questionnaire, nous n'avons pas cherché le pourquoi de leurs réponses, mais les corrélations éventuelles entre ces réponses. L'objectif de cette démarche est de tenter de distinguer des profils de personnes en fonction des réponses données. Il est cependant à noter que les corrélations qui pourraient être dévoilées ne lèvent pas, à elle seules, le voile sur les causes ou les conséquences de chaque profil pour expliquer leurs réponses.

4.1) L'échantillonnage

Comme exposé lors de la présentation du projet, n'ayant pas de terrain de recherche géographiquement défini, nous n'avons pas pu établir un échantillon représentatif. Nous aurions pu envisager de prendre la Normandie comme terrain de recherche, comme le souhaitait au départ le Conservatoire, mais le temps qui m'était imparti ne m'a pas permis d'envisager cette option (**Annexe 3 : Focus sur le projet « Enquête sociologique » paru dans le Bilan PRELE 2017**). En effet, pour atteindre la représentativité de la population normande, il aurait fallu un échantillonnage de plus de 1000 personnes, et nous avons estimé qu'avec un période de six mois pour mener cette enquête, nous n'aurions pu faire remplir qu'un maximum de 150 questionnaires.

De plus, étant donné que nous n'avons pas de population stable sur laquelle basée notre recherche nous avons décidé que le but de ce questionnaire serait d'explorer des corrélations en fonction des hypothèses de travail. Par conséquent nous avons choisi des critères usuels, comme par exemple l'âge (hypothèse 2) et des critères plus précis tels que le « degrés d'artificialité »

(hypothèse 1). Nous avons également choisi comme critère le degré d'expertise de la nature car nous voulions absolument essayer d'avoir un équilibre entre ceux que nous appelons « les experts » et le « grand public ». Ainsi, pour pouvoir faire « parler » les résultats, nous avons cherché à avoir le maximum de diversité de profils de répondants selon ces différents gradients qui nous permettront d'affirmer ou de réfuter nos différentes hypothèses.

4.2) Analyse de l'échantillon

Nous avons récolté 436 questionnaires exploitables. Les proportions de femmes et d'hommes sont déséquilibrées puisque avec 59,27% de femmes et 40,73% d'hommes. Ce déséquilibre peut trouver une explication dans le fait que les femmes soient plus sensibles aux questions liées à l'environnement que les hommes. En effet,, en selon une étude dirigée par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)¹³, les femmes seraient plus sensibles à la préservation de la planète et au réchauffement climatique que les hommes, il en est peut-être de même en ce qui concerne les questions de nature. De ce fait, les femmes ont peut-être plus facilement accepté de répondre au questionnaire que les hommes. Néanmoins, d'autres facteurs peuvent expliquer ce pourcentage comme, par exemple, le fait qu'il fut plus facile pour moi d'aborder des femmes que des hommes lors de la passation en face-à-face.

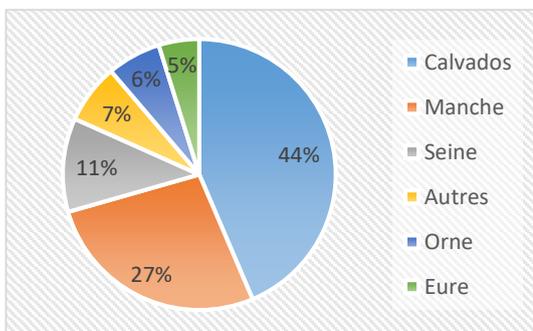


Figure 1 : répartition géographique des répondants au questionnaire

Au niveau de l'origine géographique des répondants, nous avons eut une majorité de répondant provenant de Normandie est plus particulièrement du Calvados et de la Manche. Nous avons aussi eut quelques répondants provenant d'autres départements, voir même de l'étranger.

Les graphiques ci-après montrent la répartition de notre échantillon selon la classe d'âge, la catégorie socioprofessionnelle et selon le niveau d'études. Pour chaque critère, nous nous sommes appuyés sur les données INSEE afin de pouvoir effectuer des comparaisons.

¹³ <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/frenchswop09.pdf>

Figure 2 : Répartition par classe d'âge de l'échantillon

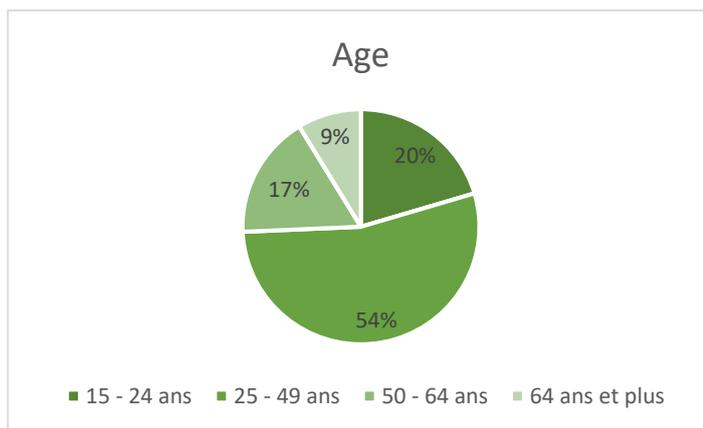


Figure 3 : Répartition par catégories socioprofessionnelles.

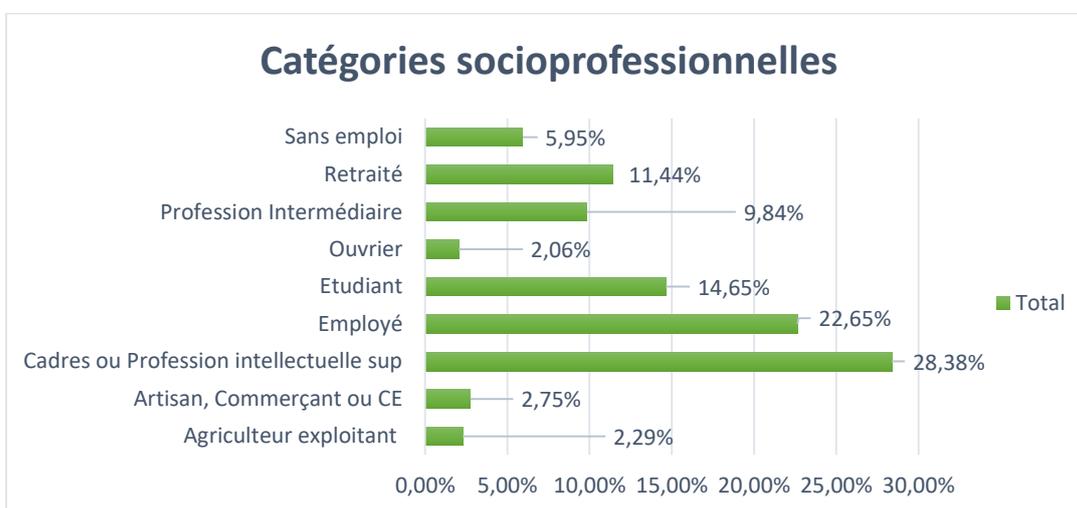
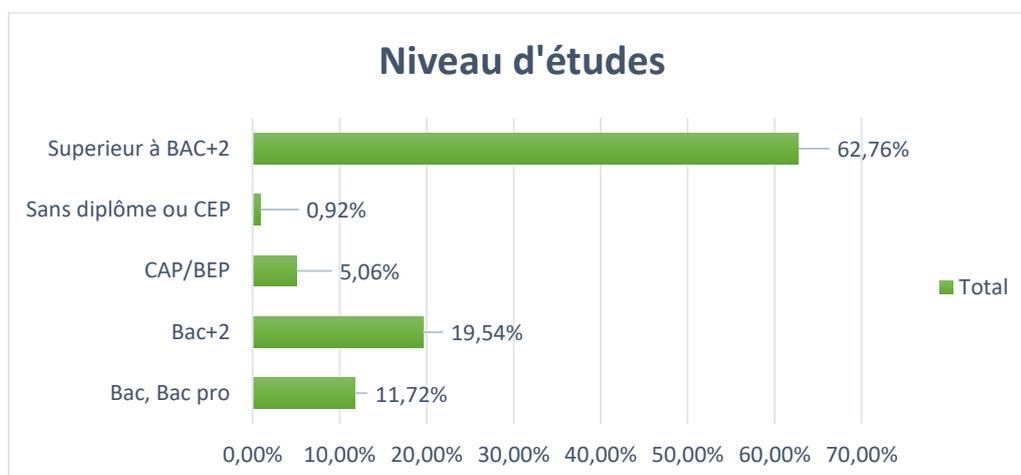


Figure 4 : Répartition par le niveau d'études de l'échantillon



Nous pouvons alors constater que nos répondants sont majoritairement des individus qui ont entre 25 et 49 ans, qui ont un niveau d'études supérieur à Bac+2 et qui se retrouvent en majorité dans les catégories socio professionnelles des cadres ou profession intellectuelles supérieures, des employés et des étudiants mais aussi dans la catégorie des retraités.

Lors de la passation du questionnaire, le CEN NO avait peur que les résultats soient faussés par une surreprésentation de répondants issus du monde de l'environnement. Afin d'identifier parmi notre échantillon une sous-population que nous pensons plus experte des questions liées à l'environnement, nous avons ajouté deux questions à ces données démographiques habituelles : « *Votre profession est-elle en lien avec la nature ou les questions environnementales ?* » et « *Vos études sont-elles en lien avec la nature ou les questions environnementales ?* ». Nous constatons, après analyse de l'échantillon, que 40% des répondants ont répondu oui à ces deux questions, ce qui les catégorisent dans la classe des experts contre, 39,42% qui déclarent n'avoir aucun lien de par leur profession ou leurs études avec le monde de l'environnement. Nous pouvons donc affirmer que nous avons presque autant d'acteurs de l'environnement que de répondant dits « grand public ».

	Etudes en lien avec l'environnement		
Profession en lien avec l'environnement	Oui	Non	Total général
Oui	40,00%	15,07%	55,07%
Non	5,51%	39,42%	44,93%
Total général	45,51%	54,49%	100,00%

Remarques :

Même si nous avons une égalité entre le nombre de répondants acteurs de l'environnement et de répondants « grand public », il est important de souligner que certains acteurs de l'environnement sont des acteurs institutionnels et peuvent quand même rentrer dans la case « grand public ». De plus, certains répondants catégorisés comme étant du grand public ont par ailleurs une bonne connaissance de la nature de par leurs engagements associatifs ou leurs loisirs. Il faut donc faire attention avec ces termes de grand public et d'expert, surtout lorsque l'on se base uniquement sur la profession et les études pour les différencier. De plus, la formulation « en lien avec questions environnementales » est assez large. Prenons notre cas, faisant des études de sociologie en lien avec les questions environnementales mais n'ayant aucune connaissance savante de l'environnement en lui-même, faisons-nous partie de la catégorie grand public ou des experts ?

4.3) Conception et description du questionnaire

➤ **Conception**

Ce questionnaire a été construit de manière participative. En effet, nous avons organisé quelques réunions de présentation de l'enquête afin de permettre à tous les partenaires du PRELE de participer à sa construction. Lors de ces rencontres, nous avons exposé nos idées puis, grâce aux apports des personnes présentes, nous les avons affinés jusqu'à arriver à un résultat concluant. Ces rencontres ont été, à chaque fois, très instructives et nous ont permis de concevoir ce questionnaire de manière participative. Nous avons également eu la chance de pouvoir soumettre nos idées à plusieurs personnes issues de différentes structures comme le Conservatoire du littoral, l'IRD2 entre autres. Nous avons également bénéficié de retours instructifs de nos collègues au sein du Conservatoire.

➤ **Description**

Le questionnaire tient sur neuf pages recto-verso et est composé d'une trentaine de questions, principalement de type fermé, dont beaucoup associées à des images. Nous avons regroupé ces questions en six parties distinctes. En moyenne, ce questionnaire dure une quinzaine de minutes par internet et entre 15 et 25 minutes en face-à-face (**Annexe 2 : Le questionnaire**)

Volet 1 – Les caractéristiques sociodémographiques

Dans une première partie, nous nous intéressons aux caractéristiques sociogéographiques telles que le sexe, l'âge et la commune de résidence. Pour l'âge nous avons repris les catégories INSEE.

Volet 2 – Cadrage des pratiques et des loisirs de nature

Dans le deuxième volet, nous nous intéressons aux loisirs et aux pratiques de nature. Les premières questions permettent de nous donner des indices sur le type de nature côtoyée.

6. A quelle fréquence côtoyez-vous la nature ? *

Une seule réponse possible.

- Au moins une fois par semaine *Passez à la question 7.*
- Au moins une fois par mois *Passez à la question 7.*
- Toute l'année de temps en temps *Passez à la question 7.*
- Pendant les vacances *Passez à la question 7.*
- Rarement *Passez à la question 7.*
- Jamais *Passez à la question 12.*

7. Quel(s) type(s) d'espace naturel côtoyez-vous le plus souvent ? (3 réponses maximum) *

Plusieurs réponses possibles.

- Mer
- Forêt
- Parc urbain
- Champs / Prairies
- Rivières/Etangs
- Montagne
- Jardin particulier
- Marais
- Autre :

Le Degré d'artificialité de la nature vécue

La question 8 nous donne un indice sur le degré d'artificialité de la nature vécue par les individus. Cette question renvoie à notre hypothèse 1 et devrait nous aider à catégoriser nos répondants selon le degré d'artificialité de la nature qu'ils côtoient. Nous avons choisi d'illustrer cette question avec des photos, présentées ci-dessous, et de donner des exemples afin de faciliter les réponses.

8. Fréquentez-vous plutôt une nature : (2 réponses maximum) *

Plusieurs réponses possibles.



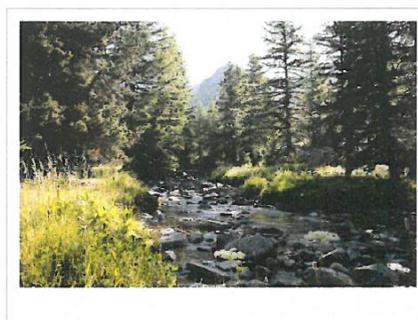
- Urbaine (squares, parcs urbains, jardins publics)



- Avec des aménagements touristiques (activités de loisirs, restauration, ...)



Avec quelques aménagements, type balisage de sentiers, parking d'entrée,



Sauvage, sans aménagements

La question 9 nous permet de nous renseigner sur le degré d'immersion de l'individu lorsqu'il se retrouve dans la nature.

9. Lorsque vous êtes dans la nature : *

Une seule réponse possible par ligne.

	Souvent	Assez souvent	Rarement	Jamais
Utilisez-vous des objets connectés pour observer la nature ou pour vous orienter	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Participez-vous à des sorties nature organisées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Utilisez-vous les aménagements touristiques (table de pique-nique, sentiers balisés, etc)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Les dernières questions de cette partie concernent plus précisément les pratiques.

10. Pour quelles raisons fréquentez-vous principalement la nature ? (3 maximum) *

Plusieurs réponses possibles.

- Pour répondre à un besoin de calme, de verdure, de « s'oxygéner»
- Pour observer la nature (faune, flore)
- Pour vos loisirs/passions (Chasse, Sport, Pêche...)
- Pour se baigner
- Pour passer un moment convivial en famille ou avec des amis
- Pour découvrir une région, un patrimoine
- Autre :

11. Parmi ces loisirs de nature, le(s)quel(s) pratiquez-vous ? (3 réponses maximum) *

Plusieurs réponses possibles.

- La chasse
- La pêche
- Un sport lié à la nature (Randonnée, équitation, parapente, kayak, etc..)
- Aucun
- Autre :

Volet 3 – Rapport homme/nature

La troisième partie du questionnaire interroge notre rapport à la nature en général. Pour cette partie nous nous sommes inspiré d'une étude européenne intitulée *Public Visions of the Human/Nature Relationship and their Implications for Environmental Ethics* co-écrite par Mirjam de Groot, Martin Drenthen et Wouter T. de Groot. Cette étude révèle que les individus peuvent adopter plusieurs postures vis-à-vis de la nature. Une posture de maître de la nature, de protecteur, de gardien ou de participant.

Ainsi, il est demandé aux répondants de manifester leur degré d'affinité à plusieurs affirmations traitant de manière théorique et différente du lien homme/nature. Chaque affirmation traduit la pensée simplifiée d'un type de posture précédemment décrit. A elles-seules, ces affirmations ne permettent pas de catégoriser les répondants en fonction de ces postures mais, comparées aux résultats de l'étude européenne utilisant ces mêmes affirmations, elle nous permettra de caractériser notre échantillon par rapport à la population test de cette étude.

12. Pour chacune des phrases suivantes dites si elle vous paraît tout à fait juste ou tout à fait fausse : *

Une seule réponse possible par ligne.

	Tout à fait juste	Assez juste	Assez fausse	Tout à fait fausse
(1) Même si l'homme est une espèce à part, nous devons vivre en harmonie avec la nature.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

→ Posture du gardien.

	Tout à fait juste	Assez juste	Assez fausse	Tout à fait fausse
(2) Même si nous sommes au dessus de la nature, nous en avons besoin et devons en prendre soin.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

→ Posture du maître

(3)	L'homme a la responsabilité de respecter son environnement naturel.	Tout à fait juste	Assez juste	Assez fausse	Tout à fait fausse
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

→ Posture du protecteur

(4)	En fin de compte les animaux sont sans doute moralement meilleurs que les hommes.	Tout à fait juste	Assez juste	Assez fausse	Tout à fait fausse
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Cette proposition émane d'une autre enquête intitulée « L'Amour du sauvage » qui nous a été présentée lors d'une conférence à l'UICN sur les usages et représentations du sauvage. Cette question nous a interpellé et nous avons trouvé intéressant d'étudier les questions de fond qu'elle soulève. En effet, cette question nous permettrait de mesurer à quelle point les individus perçoivent négativement la nature humaine. Elle nous permet également d'analyser la capacité des individus à étendre un concept propre à l'humanité, tel que la morale, à l'ensemble du règne animal.

(5)	J'aimerais pouvoir passer une semaine en forêt sans personne, pour ne faire qu'un avec la nature.	Tout à fait juste	Assez juste	Assez fausse	Tout à fait fausse
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

→ Posture du participant

(6)	Nous devons prendre soin de la nature car si nous ne le faisons pas nous risquons de disparaître.	Tout à fait juste	Assez juste	Assez fausse	Tout à fait fausse
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Dans cette phrase, nous retrouvons la posture de protecteur avec tout de même une vision utilitariste voir anthropocentrée de la nature.

Volet 4 – Notre rapport au temps et au changement

Lorsque l'on parle de nature en libre évolution, nous parlons d'évolution et donc de changement. Nous nous sommes basé sur une étude sur les perspectives temporelles menées par la GRAINE Réseau Rhône-Alpes¹⁴. Dans cette courte étude, il est expliqué comment le rapport au temps peut impacter les comportements vis-à-vis de l'environnement. En se basant sur les écrits de de Boyd et Zimbardo, cinq perspectives temporelles peuvent être inventoriées : passé fataliste (vision globale pessimiste du passé), passé positif (vision globale positive du passé), présent hédoniste (recherche du plaisir immédiat), présent fataliste (vision de la vie résignée) et enfin une perspective temporelle tournée vers le futur (maximiser les conséquences positives et minimiser les conséquences négatives). C'est à partir de la lecture de cette étude que nous nous sommes demandées si les perspectives temporelles des individus n'avaient pas un impact sur leurs représentations de la nature en libre-évolution. Nous avons donc essayé de traduire chacune de ces perspectives temporelles en proposition.

Présent hédoniste	Il est plus important pour moi d'apprécier le cours de la vie que de me concentrer seulement sur sa destination J'essaie de vivre ma vie aussi pleinement que possible, au jour le jour.
Présent fataliste	Les choses changent tellement qu'il est impossible de prévoir l'avenir. Se préoccuper de l'avenir n'a aucun sens, puisque de toute façon je ne peux rien y faire. Puisque ce qui doit arriver arrivera, peu importe vraiment ce que je fais.
Passé positif	La vie de nos anciens était probablement plus saine et plus heureuse
Futur	Quand je dois réaliser quelque chose, je me fixe des buts et j'envisage les moyens précis pour les atteindre Dans 10 ans j'imagine que ma vie aura changé radicalement
Passé négatif	Le passé comporte trop de souvenirs déplaisants auxquels je préfère ne pas penser

Cette question se présente comme telle dans le questionnaire :

13. Pour chacune des phrases suivantes dites si elles vous paraissent tout à fait juste ou tout à fait fausse : *

Une seule réponse possible par ligne.

	Tout à fait vrai	Assez vrai	Assez fausse	Tout à fait fausse
Il est plus important pour moi d'apprécier le cours de la vie que de me concentrer seulement sur sa destination.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

¹⁴ http://www.graine-auvergne-rhone-alpes.org/DOC/Publications/AcompChangement/11-perspectives_temporelles-VF.pdf

Volet 5 – Images et représentations de la nature en libre évolution.

Ce volet commence par une question ouverte.

14. Qu'est ce qu'évoque pour vous un espace en libre évolution ?

Nous avons décidé de laisser cette question ouverte car nous souhaitons recueillir des discours bruts sur le sujet. Le but de cette question est de comprendre comment, avec leurs propres mots, les individus se représentent un espace en libre-évolution. Grâce à cette question, nous avons pu récolter énormément de données qualitatives très riches de sens. Nous avons même décidé d'y consacrer un chapitre entier dans notre partie Résultats et interprétations.

A la question suivante, pour chaque photo, nous demandons à l'enquêté son avis par rapport à différentes type d'espace.

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Un espace de nature sauvage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un espace nature attirante	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un espace de nature inquiétante	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un espace de nature en bonne santé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un espace de nature "originelle"	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Voici quelques photos tirées du questionnaire (*pour plus d'images se référer à l'Annexe 1 – Le questionnaire*)



A partir de la page 12, toutes les images présentées changent et sont des photos d'espaces en libre évolution. Associée à ces images, la question suivante est posée aux répondants :

20. Cet espace photographié est en libre évolution. Quelle(s) émotion(s) parmi ces propositions se rapprochent le plus des vôtres ? (2 réponses maximum) *

Le répondant doit alors choisir parmi plusieurs propositions (deux maximum).

Nous avons laissé une réponse intitulée « Autres » afin que les répondants puissent partager d'autres émotions non proposées. Nous avons plus souvent eu dans « Autres » des commentaires plus que des réponses réelles (Voir Annexe 2 et 3 – Données qualitatives du questionnaire)

- Cet espace n'est pas très esthétique et pourrait nuire au paysage de nos campagnes.
- Cet espace s'ensauvage, il deviendra une belle zone de quiétude pour la faune où se succéderont des végétations spontanées.
- Cet espace est abandonné avec un peu d'entretien ce serait plus accueillant.
- La nature reprend ici ses droits mais cela peut aussi attirer des bêtes indésirables (sanglier, chevreuil, parasite, etc.) et causer des dégâts à côté si l'on n'intervient pas.
- Autre :



Voici quelques photos tirées du questionnaire (pour plus d'images se référer à [l'Annexe 1 – Le questionnaire](#))

A la suite de cette série de question imagée, le CEN NO a souhaité avoir une question d'opinion portée indirectement sur le PRELE.

26. **Le conservatoire d'espaces naturels est une association de protection de la nature. Elle cherche à créer un réseau de site naturels en libre évolution, c'est-à-dire sans intervention humaine, qu'en pensez-vous ? ***

Une seule réponse possible.

- C'est positif, il faut protéger ces espaces de nature.
- Ce n'est pas nécessaire, ces espaces existent déjà et ne sont pas menacés de disparaître.
- Ne se prononce pas.

Le questionnaire se termine sur un volet intitulé niveau d'expertise de la nature. Ce volet devait nous aider à catégoriser nos répondants entre les experts et le « grand public » mais nous renseigner également sur leur catégorie socioprofessionnelle ainsi que sur leur niveau d'études.

27. **Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ? ***

Une seule réponse possible.

- Agriculteur(trice) exploitant(e) *Passez à la question 28.*
- Artisan, Commerçant(e) ou Chef d'entreprise *Passez à la question 28.*
- Cadres ou profession intellectuelle supérieure *Passez à la question 28.*
- Profession intermédiaire *Passez à la question 28.*
- Employé(e) *Passez à la question 28.*
- Ouvrier(e) *Passez à la question 28.*
- Sans emploi *Passez à la question 29.*
- Etudiant(e) *Passez à la question 29.*
- Retraité(e) *Passez à la question 28.*

28. **Votre profession est-elle en lien avec la nature ou les questions environnementales ? ***

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

29. **Quel est votre diplôme le plus élevé : ***

Une seule réponse possible.

- Sans diplôme ou CEP
- CAP/BEP
- BAC, BAC PRO ou équivalent
- BAC +2
- Diplôme supérieur à BAC +2

30. **Vos études sont-elles en lien avec la nature ou les questions environnementales ? ***

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Nous avons fait le choix de placer ce volet en fin de questionnaire car certains chercheurs en psychologie sociale ont montré combien le fait de répondre à des questions démographiques en début de questionnaire pouvait influencer les réponses. Ce qu'ils ont appelé la « menace du stéréotype »¹⁵ orienterait les réponses des enquêtés de manière significative pour mieux correspondre à un stéréotype lié à une donnée démographique, ou au contraire volontairement s'en défaire.

4.4) Méthode de passation

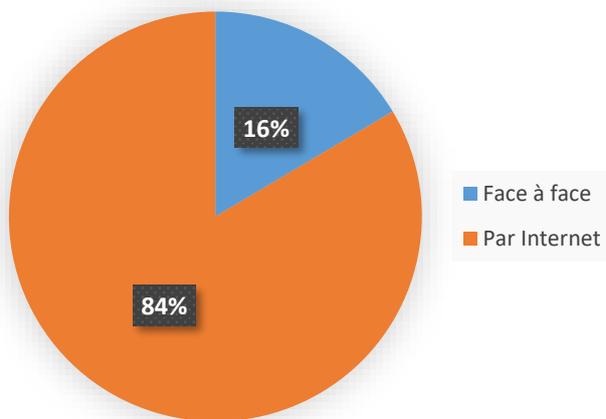


Figure 5 : Modalité de passation du questionnaire

La majorité des questionnaires a été réalisée par internet via un questionnaire en ligne exécuté avec Google Forms. Ce lien a ensuite été envoyé par mail à différents partenaires ainsi qu'aux adhérents du CEN NO puis dans nos réseaux privés. Nous l'avons partagé avec nos proches via les réseaux sociaux en incitant ces derniers à faire de même. De ce fait Facebook a été le principal relai de cette enquête puisque 108 enquêtés ont eu connaissance du questionnaire grâce à

cette plateforme. Nous avons avec cette méthode de passation récolté 366 questionnaires exploitables.

¹⁵ Steele, C.M, ARONSON, J. Stereotype threat and the intellectual test performance of African Americans, Journal of personality and social psychology, 1995, vol.5, n°69, p.797-811

Tableau 2 : liste des réseaux et relais ayant permis aux répondants de prendre connaissance du questionnaire en ligne

Questionnaire reçu par :	Nb de réponses
Facebook / Twitter	113
Mail	107
Réseau professionnel	38
Ami	31
Mail CEN NO	22
Association ou mail liste naturaliste	20
Internet	6
Mail IRD2	4
CAEU 50	3
Via PRELE	2
Parc naturel du Perche	1
Asso APP2R	1
Mail SPFSO	1
Sans réponse	17
Total général	366

Nous avons également opté pour une passation en face à face lors de festivals ou d'animations grand public (voir Tableau 1- Sites et événements ciblés pour le recueil des données par questionnaire). Cette méthode de passation devait nous apporter, en plus des données chiffrées, des commentaires ou devait amener à des discussions, ce qui nous aurait fourni des données qualitatives en plus des données quantitatives. Une partie de ces festivals ou animations grand public avaient un lien avec les questions environnementales. Pour éviter de n'avoir que des enquêtés déjà sensibilisés aux questions environnementales, nous avons aussi décidé de passer le questionnaire dans des lieux que nous pourrions qualifier de plus neutres.

Nous avons alors passé quelques après-midi dans différents centres commerciaux en quête de répondants. Par cette méthode nous avons récolté 70 questionnaires remplis. Nous pensions en récolter plus au début de l'enquête mais une fois sur le terrain cela s'est révélé plus difficile que prévu. Cela est principalement dû au fait du peu de moyen humain à notre disposition pour nous aider à récolter des réponses mais aussi du fait que le questionnaire était assez long (15-20 minutes). Une autre raison possible et pouvant être intéressante d'un point de vue sociologique et un relatif non intérêt des personnes abordées pour les questions de nature. Cette raison sera développée plus amplement lors de la partie *Résultats et Interprétations*.

Tableau 3 : Sites et évènements ciblés pour le recueil des données par questionnaire.

Date	Evènements et sites	Nb d'heures	Questionnaires recueillis
19/05/18	<i>Pierres en Lumières</i> , Four à Chaux de Regnéville sur mer (50)	3h	6
27/05/18	<i>La Fée Biglo #2</i> au Fort de Tourneville au Havre (76)	4h	6
02/06/18	<i>Houlgate Plein Vent</i> , festival de cerfs-volants, (14)	5h	11
03/06/18	<i>Festival Ensemble</i> à Pont-L'Evêque (14)	6h	12
13/06/18	Centre commercial de Mondeville 2	3h	4
16/06/18	Festival <i>Demain c'est loin</i> à Louvigny (14)	4h	12
21/06/18	Fête de la Musique à Caen (14)	3h	7
22/06/18	Centre commercial de Mondeville 2	3h	6
29/06/18	Centre commercial de Mondeville 2	3h	4
	Cercle privé		2
			70

Site ou évènements en lien avec des questions environnementales

Figure 6 : Nombre de questionnaires recueillis par départements



4.5) Méthode d'analyse du questionnaire

Nous présenterons, dans les chapitres qui vont suivre, quelques analyses statistiques issues de ce questionnaire. Le nombre de réponse et la complexité de notre questionnaire couplé au faible notion de statistiques que nous disposions, nous ont conduit à utiliser peu d'outils statistiques très complexes. Nous avons principalement utilisé le tri à plat et quelques tri croisés. Nous n'avons donc pas pu utiliser les données quantitatives dans leurs ensembles et la présentation des résultats de cette enquête quantitative n'est donc pas exhaustive.

➤ **Limites de l'analyse par questionnaire.**

Quelques questions d'opinion ont donné des résultats très inégaux. En effet, à la question 12 :

	Tout à fait juste	Assez juste	Assez fausse	Tout à fait fausse
Même si l'homme est une espèce à part, nous devons vivre en harmonie avec la nature.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Même si nous sommes au dessus de la nature, nous en avons besoin et devons en prendre soin.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'homme a la responsabilité de respecter son environnement naturel.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

On se rend compte dans l'analyse que beaucoup d'enquêtés (soit 29%) ont répondu « tout à fait juste » à toutes les propositions sans nécessairement percevoir les nuances. La plupart des enquêtés semblent s'être arrêté sur la nécessité de préserver la nature qu'incitées ces propositions et ne prenaient surement pas le temps de bien comprendre la proposition dans sa globalité, de bien saisir tous les enjeux de chaque proposition. Certains enquêtés nous ont expliqué avoir parfois été embêtés face à certaines propositions car, ils étaient souvent d'accord avec une partie de la proposition mais pas du tout d'accord avec l'autre partie. Ces personnes-là ont perçu les nuances et les enjeux, mais ils ne sont qu'une minorité.

Par exemple, pour les propositions A et B, on se rend compte que plus de la moitié des répondants a répondu « tout à fait juste » aux deux propositions alors qu'elles traduisent des postures sensiblement opposées. Il est donc très difficile pour nous de faire une corrélation entre la posture anthropologique des enquêtés vis-à-vis de la nature et acceptation ou non acceptation

de la nature en libre évolution. Pour cette question, il nous aurait fallu mettre plusieurs propositions pour chaque posture plutôt qu'une seule.

Tableau 4 : Répartition des réponses à la question 12

Q12	Proposition A				
Proposition B	Tout à fait juste	Tout à fait fausse	Assez juste	Assez fausse	Total général
Tout à fait juste	54,25%	8,50%	7,84%	9,15%	79,74%
Tout à fait fausse	0,00%	2,61%	0,00%	0,00%	2,61%
Assez-juste	3,92%	4,58%	2,61%	3,27%	14,38%
Assez-fausse	0,00%	2,61%	0,00%	0,65%	3,27%
Total général	58,17%	18,30%	10,46%	13,07%	100,00%

- A** Même si l'homme est une espèce à part, nous devons vivre en harmonie avec la nature.
- B** Même si nous sommes au dessus de la nature, nous en avons besoin et devons en prendre soin.

Nous avons, de manière générale, recueilli un très large assentiment du public à l'affirmation et à un engagement en faveur de la protection de l'environnement. Nous avons remarqué une tendance générale à l'approbation. Pour preuve, 85,89% des enquêtés pensent que la protection d'espace de nature en libre évolution est une bonne chose.

Tableau 5 : Répartition réponses Q26 (%)

Q26	% de Q26
C'est positif, il faut protéger ces espaces de nature	85,89%
Ne se prononce pas	11,00%
Ce n'est pas nécessaire, ces espaces existent déjà et ne sont pas menacés de disparaître	3,11%
Total général	100,00%

Il faut faire attention lorsqu'une trop forte approbation ressort dans les réponses car elle peut être le résultat d'une désirabilité sociale. En effet, certains thèmes peuvent inciter à déformer la réalité, que ce soit pour l'atténuer ou pour l'exagérer. Les questions portant sur des actes socialement bien vus peuvent favoriser des réponses d'approbation. Ce biais renvoie aux normes sociales et aux tabous qui n'incitent pas une réponse fiable à un enquêté. De même, un

individu n'ayant pas réellement d'opinion sur la question aura plus facilement tendance à choisir la réponse la plus socialement acceptable. Selon nous et au vue de certains résultats de la question 16, cette tendance à l'approbation dans le cas de cette enquête, relève principalement d'un désintérêt pour les questions de nature (voir Chapitre 6 p-43).

Une autre explication peut être également mise en avant pour expliquer cet élan d'approbation : une trop grande présence de personnes sensibilisées à l'environnement dans nos répondants. Même si nous avons montré presque autant d'acteurs de l'environnement que de répondant dits « grand public », nous aurions sûrement dû affiner la question afin de vraiment déterminer, en plus du degré d'expertise un degré de sensibilité.

Toutefois, la principale limite de ce questionnaire aura été que ce dernier ne nous aura pas permis d'affirmer ou de réfuter notre première hypothèse. La question 8 devait nous aider à catégoriser nos répondants selon le degré s'artificialité de la nature qu'ils côtoyaient. Ainsi, nous aurions pu essayer d'établir une corrélation entre cette question et les perceptions des images de nature en libre-évolution. Néanmoins, nous nous sommes rendu compte de la difficulté à traiter ces données. Avec le recul, nous aurions dû demander aux enquêtés de prioriser leur choix parmi les propositions, plutôt que de les laisser en choisir deux.

De plus, nous nous sommes rendus compte que le concept de « nature sauvage » est lui-même un concept subjectif, sujet à différentes représentations, ne nous permettant pas réellement de déterminer le degré d'artificialité de la nature vécue par les individus. En effet, nous avons eu plusieurs fois le cas d'enquêtés ayant coché « parc urbain » et « jardin » à la question 7 (types d'espaces naturels côtoyés) et ont paradoxalement choisi la photo représentant une nature sauvage sans aménagement à la question suivante. Ainsi, le degré d'artificialité de la nature en tant que telle ne compte moins que les différences de représentations du sauvage. Lorsque l'on parle de nature urbaine nous avons tous, plus ou moins, les mêmes représentations et les mêmes images qui nous viennent, néanmoins « la nature sauvage » est plus ambivalente et c'est pour cela qu'il nous a été impossible de vérifier notre hypothèse 1, en se basant uniquement sur le questionnaire.

Chapitre 5 : L'entretien

Pour finir, nous avons réalisé plusieurs entretiens qualitatifs afin de venir compléter notre approche quantitative. Les entretiens conduits après une enquête quantitative permettent de creuser des dimensions difficiles à aborder dans le cadre d'un questionnaire fermé. Lorsque nous parlons de représentations, on ne peut pas uniquement se baser sur des données chiffrées mais nous avons également besoin de discours. Dans le cas présent les enquêtés ont alors été « recrutés » parmi les personnes qui, après avoir répondu au questionnaire de l'enquête quantitative, ont accepté d'être recontactés pour un entretien ultérieur.

5.1) L'entretien semi-directif

Dans notre approche qualitative, nous avons décidé d'adopter une posture semi-directive afin d'orienter quelque peu les discours et de concentrer la parole sur les points importants pour cette enquête. Ces entretiens semi-directif nous ont permis d'aborder des thèmes présents dans les questions mais ils nous ont aussi permis, grâce aux discours des enquêtés, de soulever d'autres problématiques. De plus, certains entretiens nous ont permis de mettre en évidence quelques lacunes du questionnaire quantitatif, comme par exemple un trop grand parti pris dans certaines propositions.

Afin d'aborder les thèmes qui nous intéressaient pour notre enquête, nous avons mis au point un guide d'entretien (**Annexe 4**). Ce dernier est composé d'une liste de questions que nous souhaitons poser en entretien, ordonnées autour de quelques grands thèmes.

5.2) L'échantillonnage

Comme écrit précédemment, les enquêtés ont été « recrutés » parmi les personnes ayant accepté d'être recontactées en nous laissant leur mail lors de la dernière question du questionnaire. Nous avons essayé d'avoir, au sein de cet échantillon, la plus grande diversité possible de profils de répondants. Néanmoins, tous les enquêtés par entretien sont des individus ayant répondu au questionnaire en ligne. Aucun répondant au questionnaire en face-à-face n'a souhaité poursuivre avec un entretien. Deux entretiens prévu initialement de manière individuelle se sont finalement devenus « collectif » puisque pour l'entretien n°4 la personne est venue accompagnée de son mari qui lui aussi avait répondu au questionnaire, quant à l'entretien n°7 l'entretien se déroulant à son domicile nous avons également pu bénéficier de quelques

remarques intéressantes de son épouse et de sa fille (**Tableau 6 : Détails des entretiens qualitatifs**).

5.3) Méthode d'analyse des entretiens

Tous les entretiens ont été retranscrits. Même si nous avons manqué de temps pour analyser les entretiens de manière thématique et de ce fait d'exploiter au maximum les données qualitatives de ces derniers, nous avons quand même remarqué des redondances pertinentes entre les discours. Ces récurrences dans les entretiens nous ont permis de mettre en lumière des idées auxquelles nous n'avions pas forcément pensé lors de la conception de notre questionnaire et de nos hypothèses. De plus, même si l'analyse des entretiens aurait pu être plus exhaustive, nous avons quand même pu utiliser bon nombre de citations issues de ces entretiens afin de venir étayer nos données quantitatives et nos hypothèses.

Tableau 6 : Détails des entretiens qualitatifs

N° d'entretien	Dép.	Age	Sexe	Profil, particularité	Durée d'entretien
E1	50	48	Homme	Mr A : Gestionnaire pour le conservatoire du littoral, agriculteur exploitant par la même occasion et chasseur	1h52
E2	14		Homme	Mr D : Ancien militaire à la retraite, pêcheur, « grand public »	45 min
E3	50	33	Femme	Mme I Femme au foyer, « Grand public »	53 min
	50	35	Homme	Mr I : Informaticien travaillant pour une grosse boîte parisienne (télétravail) « Grand public », militant écologiste	
E4	27	34	Femme	Mme L : En poste dans une communauté d'agglo, experte de l'environnement plutôt par voie institutionnelle, loisirs de nature pratiqués	38 min
E5	50	35	Homme	Mr H : Animateur nature au sein d'un parc naturel	1h16
E6	14		Homme	Mr B : Retraité il était cadre dans l'industrie	50 min
			Femme	Mme B	
		25	Femme	Mlle B : Infirmière, pratiquant de manière très régulière l'équitation, passionnée d'animaux, « grand public »	
E7	50	49	Homme	Mr J : Ancien technicien agricole, actuellement en recherche d'emploi et membre actif du GON, naturaliste ornithologue.	52 min
Total					7h06 min

Résultats et Interprétations

Dans cette partie intitulée *Résultats et interprétations* nous allons procéder à l'analyse de quelques résultats qualitatifs obtenus à l'aide du questionnaire, ainsi que des discours récoltés lors de nos entretiens. Cette partie sera l'occasion de valider nos hypothèses 2 et 3 et d'explorer des pistes que nous n'avions pas envisagées avant l'enquête. Quant à notre première hypothèse, il ne nous a pas été possible de la vérifier ni de la réfuter comme explicité durant notre partie sur la méthodologie. Dans le premier chapitre de cette partie, nous nous sommes focalisé sur les données qualitatives récoltées à la question 16 du questionnaire pour ensuite parler des facteurs d'acceptation de la nature en libre évolution puis des freins.

Chapitre 6 : Analyse sémantique de la nature en libre évolution

Annexe 5 : Données qualitatives questionnaire internet et face-à-face

6.1) Catégorisation des données

Lors du traitement de la question *Qu'est-ce qu'évoque pour vous un espace en libre évolution ?* nous avons pu constater que des thèmes ou mots revenaient souvent. Nous avons donc décidé de catégoriser les réponses afin de voir les différentes idées qui en ressortent. Nous avons ainsi détaillé onze catégories :

Cat. 1 : Espace sans intervention humaine

Catégorie des personnes qui se représentent un espace en libre-évolution comme étant un espace sans intervention de l'homme et sans activités humaines. Dans « intervention » nous entendons tout actes de gestion, de transformation, d'aménagement, de création, etc...

Exemple **Annexe 5**: Q14 « Un espace sans intervention de l'homme » ; Q28 « un espace qui n'est pas transformé par l'homme » ; Q68 « Un espace non géré par l'homme » ; Q109 « Aucune intervention ou activité(s) humaines »

Cat. 2 : Présence simple et bienveillante de l'Homme

Catégorie des personnes qui se représentent un espace en libre évolution comme étant un espace sans intervention humaine mais où subsisterait néanmoins une présence simple de l'homme.

Cela peut-être de l'observation, des suivis scientifiques, de la balade, de la contemplation. Ce sont des discours qui souvent n'émettent pas d'objection à ce que l'homme pénètre l'espace à partir de moment où son action est limitée, minimale voir pour certains enquêtés règlementée.

Exemples Annexe 5 : Q116 « Un espace où la nature évolue librement sans pression humaine (...) mais où l'humain peut trouver sa place » ; Q158 « C'est un espace que l'on ne gère pas. L'homme a le droit d'y entrer mais pas de la modifier » ; Q180 « Un espace sans intervention humaine ou du moins avec une intervention humaine bienveillante ».

Cat. 3 – Espace de nature libéré de l'Homme

Catégorie des personnes pour qui un espace en libre-évolution est synonyme d'une nature libérée de l'Homme. Ces enquêtés semblent avoir une vision négative de l'action humaine sur la nature et de l'homme en général. Lorsque certains enquêtés parlent d'« *Espace rendu à la nature* » (Q252) on pourrait interpréter que la nature est personnifiée puisque l'expression sous-entend l'idée qu'il est rendu à la nature une part d'elle-même. Revient souvent parmi ces enquêtés, l'idée qu'un espace en libre évolution serait un espace dans lequel la nature reprendrait ses droits. Ce qui est intéressant c'est l'extension du concept de droit à une entité telle que la nature. Encore une forme de personnification avec toujours l'idée derrière d'une vision négative de l'homme puisque celui-ci priverait la nature de ses droits.

Exemples Annexe 5 : Q36 « Un espace où l'Homme n'empêcherait pas la nature d'évoluer » ; Q267 « Zone protégée de l'Homme » ; Q118 « Un espace de nature non perturbé par l'Homme » ; Q252 « Espace rendu à la nature » ; Q23 « La nature qui reprend le dessus » ; Q55 « Un espace où la nature peut reprendre ses droits » ; Q196 « C'est un espace dans lequel la nature a repris ses droits, (...) »

Cat.4 – Espace de nature sauvage, vierge, originelle

Catégorie des personnes pour qui un espace en libre-évolution correspond à un espace de nature sauvage, vierge voir originel. Ces individus ont donc tendance à se représenter la libre-évolution selon le concept de la *wilderness* et donc d'associer ces espaces à des espaces dotés d'une forte naturalité. Pour cette catégorie espace en libre-évolution doit être nécessairement rattaché au concept de naturalité.

Exemples Annexe 5 : Q104 – « Un espace intouché par l'homme », Q223 « Nature vierge sans intervention de l'homme, faune et flore en parfaite symbiose » ; Q243 « Ce lieu n'existe plus sur Terre »

Cat. 5 – Espace de « vraie » nature

Catégorie des personnes pour qui la libre-évolution évoquerait l'idée d'une « vraie » nature, d'une nature avec un N majuscule. Ces individus font une différence entre « une vraie » et « une fausse » nature. La fausse nature serait, par opposition, une nature artificialisée.

*Exemples **Annexe 5** : Q53 « La vraie nature » ; Q241 « La nature qui n'existe plus ou presque plus, c'est la Nature avec un grand N » Q319 « La nature » ; Q342 « La Nature (avec la majuscule) »*

Cat. 6 – L'Ailleurs

Catégories des personnes pour qui un espace en libre évolution évoque un Ailleurs.

*Exemple **Annexe 5** : Q2 « La jungle » ; Q41 « Tchernobyl » ; Q108 « Forêt primaire »*

Cat. 7 – Espace naturel spécifique

Catégories des personnes pour qui un espace en libre évolution fait référence à un espace spécifique. Ils mettent donc une image sur cet espace.

*Exemples **Annexe 5**: Q3 « La forêt », Q21 « Une rivière » ; Q169 « Une plage » ; Q255 « La pelouse de mon jardin avec ses jolies orchidées sauvages »*

Cat. 8 – Conceptualisation

Catégorie des personnes qui développent une réflexion poussée autour de ce concept de libre-évolution. Plusieurs réflexions ont retenu notre attention :

- a. Réflexion autour de la notion d'espace social en libre-évolution
- b. Réflexions autour de la notion de libre-évolution vue comme un outil de gestion
- c. Réflexions philosophiques sur le concept lui-même

Cat. 9 – Association de la libre-évolution à un sentiment

Catégorie de personnes qui associent la notion de libre évolution à un sentiment, un ressenti.

*Exemples **Annexe 5** : Q47 « Liberté » ; Q132 « Liberté, sérénité » ; Q172 « La tranquillité »*

■ **Cat. 10 – Sans avis**

Catégorie de personnes pour qui un espace en libre-évolution n'évoque rien. Question laissée sans réponse comme par exemple Q67 où avec une réponse type Q214 « Rien » ; Q244 « Je ne sais pas ».

Cat. 11 - Données non classées

Cette catégorie est un cas particulier. En effet, face au grand nombre de réponses inclassables, il a été choisi de les ranger dans une dénomination commune. Néanmoins, à l'inverse des catégories précédentes, celle-ci ne représente pas une unité dans les réponses qui la compose.

6.2) Synthèse de l'analyse

Tableau 7 : Nombre de réponses Q16 questionnaire internet

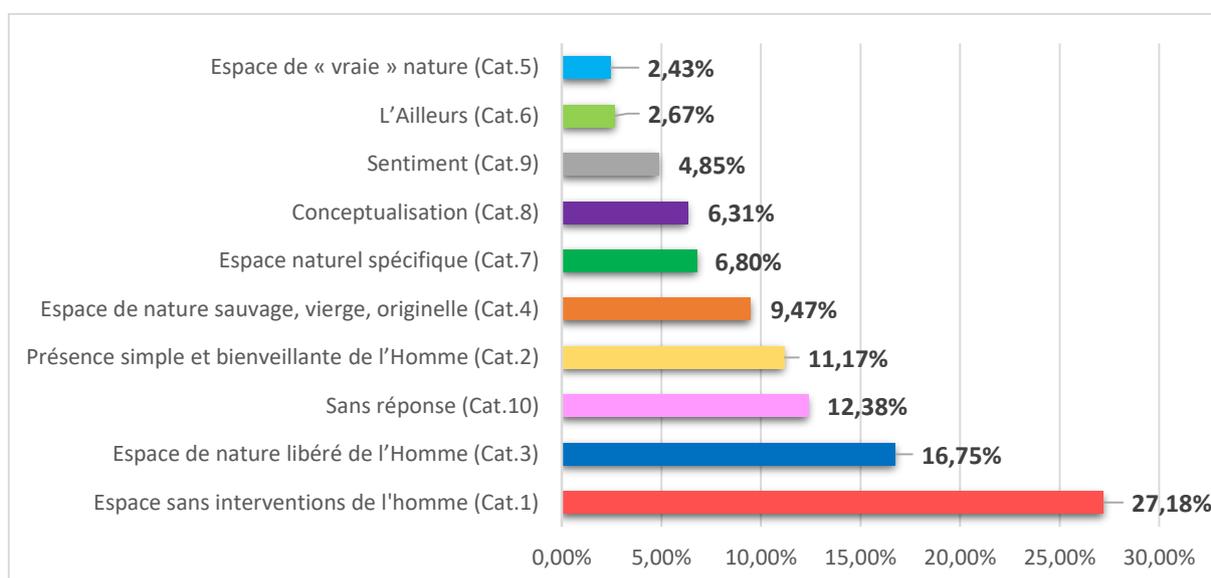
Étiquettes de lignes	Nombre de Q16
Espace sans intervention humaine (Cat.1)	97
Espace de nature libéré de l'Homme (Cat.3)	59
Non classées (Cat.11)	44
Présence simple et bienveillante de l'Homme (Cat.2)	40
Sans réponse (Cat.10)	39
Espace de nature sauvage, vierge, originelle (Cat.4)	36
Conceptualisation (Cat.8)	24
Espace naturel spécifique (Cat.7)	21
Sentiment (Cat.9)	17
Espace de « vraie » nature (Cat.5)	10
L'Ailleurs (Cat.6)	10
Total général	397

Tableau 8 - Nombre de réponses Q16 questionnaire en face-à-face

Étiquettes de lignes	Nombre de Q16
Non classées (Cat.11)	15
Espace sans intervention humaine (Cat.1)	15
Sans réponse (Cat.10)	12
Espace de nature libéré de l'Homme (Cat.3)	10
Espace naturel spécifique (Cat.7)	7
Présence simple et bienveillante de l'Homme (Cat.2)	6
Sentiment (Cat.9)	3
Espace de nature sauvage, vierge, originelle (Cat.4)	3
Conceptualisation (Cat.8)	2
L'Ailleurs (Cat.6)	1
Total général	74

Dans les graphiques ci-dessous nous analysons en pourcentage les nombres de réponses selon les différentes catégories. Il est à noter le grand nombre de réponses rangées dans la catégorie « non classées » (**Tableau 8**). Afin, d'affiner l'analyse des réponses, il a ainsi été choisi d'exclure les réponses diverses de cette catégorie. En évinçant de notre analyse cette catégorie cela permet aux autres catégories de ressortir et les résultats sont d'autant plus intéressants. Vous pourrez également remarquer que le total général des réponses est supérieur au nombre de réponses réel reçu. Effectivement nous avons parfois retrouvé dans une seule réponse plusieurs catégories, comme par exemple dans *Q157* des : **Données qualitatives questionnaire internet et face-à-face**: « *Un espace sans que l'homme intervienne (Cat.1) où la nature reprend ses droits (Cat.3)* ».

Figure 7 : Résultats Q16 questionnaire internet et en face-à-face sans Cat.11 (%)

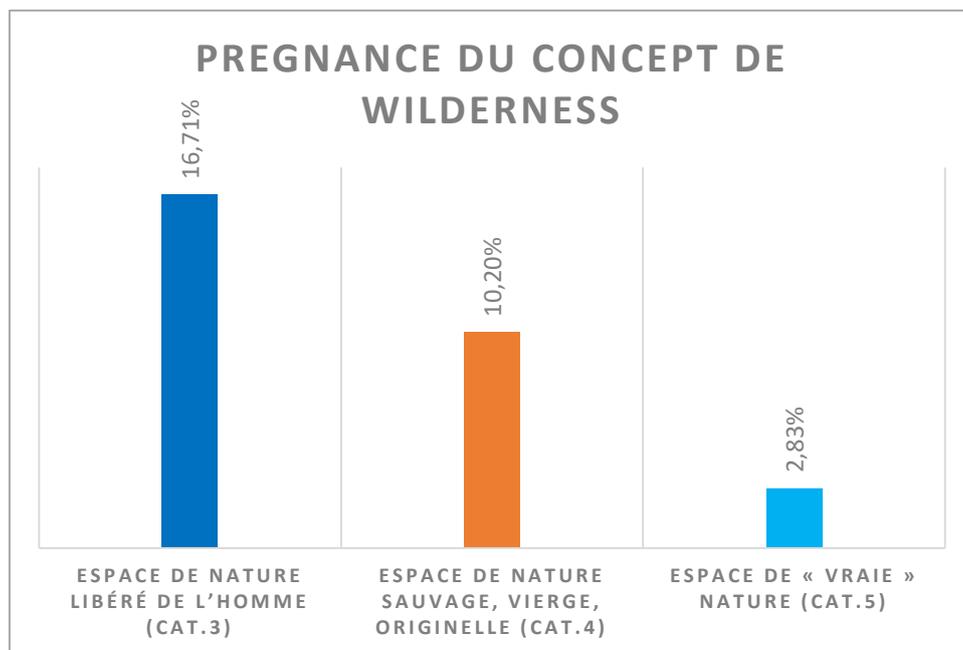


6.3) Interprétations

➤ **Prégnance du concept de wilderness**

En observant la **Figure 7 : Résultats Q16 questionnaire internet et en face-à-face sans Cat.11 (%)** la catégorie 1, « Espace sans intervention de l'Homme » se place en première position. Elle représente **27,18%** des réponses. La majorité des enquêtés interprètent donc la libre évolution comme étant une non intervention de l'homme, entendu comme une non-action. Nous constatons également lorsque nous rassemblons les cat 3, 4 et 5 (**Figure 8**) que la nature en libre évolution est très souvent, dans les discours, rattaché au concept de *wilderness* et au mythe qui l'entoure puisque les trois catégories citées représentent **29,74%** du total des réponses.

Figure 8 – Prégnance du concept de wilderness



Rappelons-le la catégorie 3 comptabilise toutes les réponses qui assimilent un espace en libre évolution à un espace de nature libéré de l'Homme. Nous remarquons que ces réponses percevaient très négativement l'action humaine sur la nature et n'avait pas une bonne image de la nature humaine. Nous soulignons aussi que cette manière de se représenter une nature qui reprendrait ses droits était emprise d'une forte personnification de la nature. Cette catégorie 3 se rapproche, dans l'idée, au concept de *wilderness* puisqu'elle marque une forte dualité entre l'Homme et la Nature. Un espace en libre-évolution est un espace sans l'Homme mais qui en plus est libéré de son emprise.

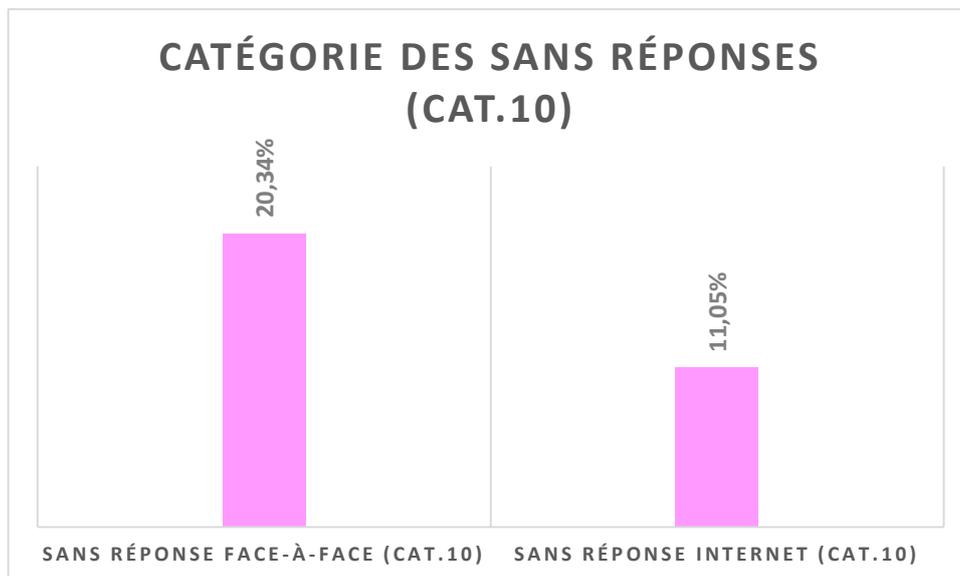
De même la catégorie 4, « *Espace de nature sauvage, vierge, originelle* », comme la catégorie 5, « *Espace de vraie nature* » sont empreintes du concept de *wilderness*. Nous y retrouvons cachés ce mythe de la nature vierge ainsi qu'une conception duale de la nature puisque les individus séparent la « vraie nature », qui est la nature sans l'homme, et la nature qui occupe le territoire des hommes.

➤ **Un fort désintérêt pour les questions de nature**

Après lecture de la **Figure 7 : Résultats Q16 questionnaire internet et en face-à-face sans Cat.11 (%)**, nous constatons que la catégorie de Sans réponses (Cat.10) se classe en troisième position. En effet, nous constatons que 12,38% des questionnaires se sont retrouvés sans réponse à la question « *Qu'évoque pour vous un espace en libre évolution ?* ».

Cependant il faut voir que ce sont surtout les questionnaires passés en face-à-face qui ont reçu le plus de non réponse à cette question, puisque cette catégorie représente 20,34% des réponses des enquêtés (**Figure 9**) (**Annexe 6**)

Figure 9 – Répartition de la cat. des sans réponses questionnaire internet/face-à-face (%)



En effet, 20,34% des enquêtés en face-à-face n'ont pas réussi à formuler une réponse à la question. On voit donc que lorsque que nous allons chercher la parole, beaucoup de personne ne semble pas être en capacité de nous donner une réponse. Ils semblent que pour beaucoup de personne, la nature ne soit pas un sujet passionnant. Ce n'est pas que les individus ne soient pas en capacité de comprendre la question, c'est juste qu'ils ne se posent pas ces questions et que ce n'est pas un sujet qui suscite l'intérêt.

Nous pouvons penser que cette différence résulte de la méthode de passation. En effet, la passation en face-à-face peut-être une méthode intimidante pour certaines personnes. De plus, contrairement au questionnaire en ligne, en face-à-face nous ne sommes pas réellement « anonyme » et nous disposons de moins de temps pour la réflexion.

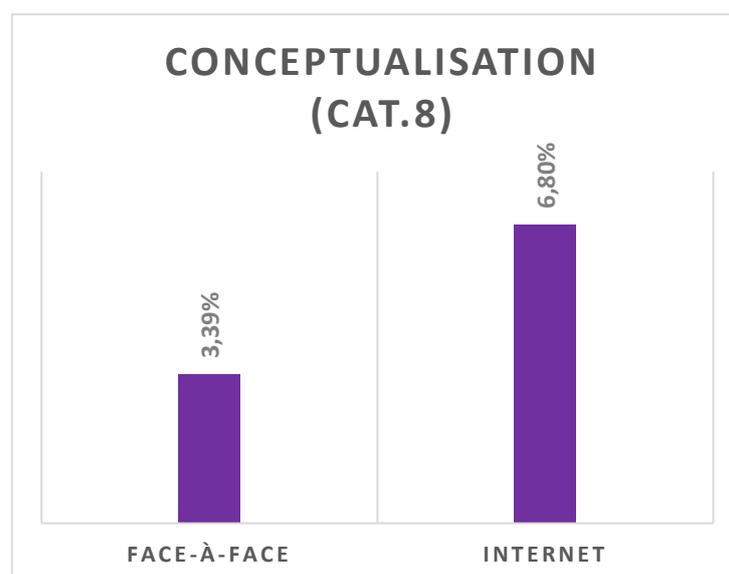
Néanmoins on observe que **11,05%** des répondant par internet sont catégorisés dans la catégorie des « Sans réponse » ce qui positionne cette catégorie en quatrième position, ce qui n'est pas insignifiant.

Nous constatons donc que, malgré une présence médiatique et politique des questions environnementales, encore beaucoup d'individus se désintéressent de ces questions. Même si ces dernières ne sont plus ignorées par la majeure partie de la population il semble que nous n'avons pas tous le même degré de sensibilité vis-à-vis des nouveaux enjeux environnementaux. Même si quelques non réponse peuvent être expliquées par la situation d'enquête en face à face qui peut être intimidante pour certains, le nombre important de non réponse traduit surtout d'un désintérêt pour les questions de nature.

➤ **Des conceptions intéressantes.**

La catégorie 8, « Conceptualisation », nous a particulièrement intéressé, malgré sa faible apparition si on la regarde par rapport au total des réponses. En effet, cette catégorie ne représente que 6,31% des réponses et se place ainsi en septième position. Cette catégorie rassemble principalement des réponses données en ligne, comme en atteste la **Figure 10**.

Figure 10 – Cat. 8. Conceptualisation, répartition Internet/Face-à-face (%)



Tout d'abord, certains répondants, n'ont pas rattaché le terme d' « espace en libre évolution » à un fait de nature. Ceux-ci ont compris cette expression comme un fait de société. On y retrouve interrogé notre rapport à l'autre et notre rapport vis-à-vis du reste du monde vivant :

Q58 : « Un espace qui avance, évolue avec tout le monde et pour le Monde sans arrêt »

Q71 : « La bienveillance pour l'autre (Hommes, milieux, faune, flore) »

Q153 : « Les respects des uns et des autres avec le minimum de contrainte »

Q234 : « Un espace naturel ou chacun peut évoluer à son rythme et suivant ses besoins. Tout en respectant la faune et la flore »

Q236 : « En harmonie les uns avec les autres, en complémentarité »

Certaines réponses expriment également des réflexions autour de modes d'organisation sociale différents :

Q91 : « Une belle anarchie, pas négative, mais au contraire, une sorte de chaos créateur ».

Q55 : « Une vie en total autarcie »

Q363 : « Le respect et le partage des espaces »

Certaines traitent de notre liberté. Laisser la nature évoluer librement influencerait ainsi sur notre liberté et sur notre manière d'exister :

Q155 : « (...) la nature qui nous libère des conditionnements de la société de consommation... »

Q309 : « Où la nature évolue à son rythme et nous permet ainsi d'évoluer Nous-mêmes à notre rythme »

Quelques individus n'ont pas entendu le terme « espace en libre évolution » comme étant un concept en lien avec la nature uniquement et ont donc conceptualisé plutôt une libre évolution sociale voir politique plutôt qu'une libre évolution des dynamiques naturelles.

Ces réponses axées sur les liens entre les hommes plutôt qu'entre l'homme et la nature, soulèvent des questionnements émergents habituellement peu dans le milieu de la protection de l'environnement : recréer des liens entre les hommes ne permettrait-il pas ensuite de recréer du lien entre l'Homme et la Nature ?

D'autres répondants ont compris ce concept dans une perspective de gestion d'espaces naturels. Ces répondants, malgré une non-action physique sur ces espaces, restent dans une optique de gestion de ces derniers et donc d'intervention humaine en amont.

Q6 : « Le terme "libre évolution" me paraît être une périphrase sexy pour parler d'un mode de gestion qui fait encore polémique et a donc besoin d'être promu »

Pour d'autres, ce mode de gestion pourrait soit être une « *nouvelle source de financement pour les assocs* » (Q110), soit une manière de faire des économies « *Une façon économique de se dédouaner de toute action de protection (...)* » (Q294). Ces répondants analysent le laisser-faire comme un outil de gestion et, pour certains, ce n'est pas une manière de protéger la nature. « *Je laisse faire. Je vois ce que ça va donner. Irresponsable ! Si on avait eu ce genre d'attitude depuis le vote de la loi Littoral il n'y aurait plus de grand milieu naturel digne d'intérêt* » (Q294).

6.4) Conclusion

Pour conclure sur ce chapitre, nous avons constaté, après avoir écarté la catégorie des réponses « non classées », que 27,18% des personnes entendent la nature en libre évolution comme une non intervention de l'homme. Même si 11,17% des répondants tolèrent, dans leur représentation de la libre évolution, une présence simple de l'homme, nous ressentons néanmoins une forte imprégnation des réponses par une dualité Homme/Nature. En effet, nous avons montré plus haut que les catégories 3, 4 et 5, qui représentent en tout 29,74% des réponses, se rapprochaient du concept de *wilderness* et de cette nature mythifiée. La prégnance du concept de *wilderness*, de cette nature libérée de l'homme et vierge de toute présence anthropique, s'accompagne aussi d'une vision négative de la nature humaine en général, et d'une forte personnification de la nature.

L'analyse des réponses à la question 16 nous a également révélé un désintérêt certain pour les questions de nature, puisque 12,38% des réponses sont en réalité des non réponses. Ce désintérêt est d'autant plus présent car, outre le fait d'avoir récolté beaucoup de non réponses, nous avons, comme expliqué dans notre partie méthodologique, aussi observé une forte tendance à l'approbation. Cette tendance à l'approbation, rappelons-le, traduirait selon nous un manque d'intérêt pour ces questions environnementales.

A contrario, nous avons aussi eu des personnes très inspirées par cette question et qui ont développé et formulé des chemins de pensée sociologiquement plus recherchés. Cette catégorie, que nous avons intitulé Conceptualisation, ne représente certes que 6,31% mais ces réponses nous ont permis de tirer des informations et des conceptions intéressantes auxquelles nous n'aurions pas forcément pensé si ces enquêtés ne les avaient pas développées. Ces

raisonnements de pensée interrogeaient notamment les liens entre les hommes plutôt qu'entre l'homme et la nature ainsi que la libre évolution dans un contexte de gestion.

Durant toute la durée de notre enquête nous avons découvert que plusieurs facteurs influençaient l'acceptation de la nature en libre évolution. Grâce au questionnaire et à la question qui portait sur des images d'espaces en libre évolution, nous avons pu observer que le type d'espace influençait l'acceptation.

Chapitre 7 : Les différences d'acceptation selon le types de paysage.

7.1) Résultats

Pour ce paragraphe, nous nous sommes basé sur les résultats des questions 20, 21, 22 et 23. A chacune de ces questions, une image est associée, pour laquelle il est demandé aux répondants de choisir une ou plusieurs des affirmations suivantes :

- 1 Cet espace n'est pas très esthétique et pourrait nuire au paysage de nos campagnes.
- 2 Cet espace s'ensauvage, il deviendra une belle zone de quiétude pour la faune où se succéderont des végétations spontanées.
- 3 Cet espace est abandonné avec un peu d'entretien ce serait plus accueillant.
- 4 La nature reprend ici ses droits mais cela peut aussi attirer des bêtes indésirables (sanglier, chevreuil, parasite, etc.) et causer des dégâts à côté si l'on n'intervient pas.
- Autre :

Chaque image choisie représente une caractéristique différente. Nous avons choisi une image d'une friche (Image F), d'une friche proche d'une habitation (Image G), une image de forêt (Image H) et enfin un milieu avec une forte présence de bois morts (Image I).

Remarque : Puisque l'enquête avait la possibilité de choisir deux propositions parmi les quatre, nous avons décidé de catégoriser les couples de réponses de la manière schématique suivante :

Perception négative = toute réponse composée de la proposition 1, 3 et 4 (exemple : 3+4 ou 1 seule ou 4+1 ...)

Perception positive = proposition 2 seule

Positive avec régulation (chasse) = propositions 2 + 4,

Positive avec entretien = propositions 2 + 3

Positive mais nuisances paysagère = propositions 1 + 2.

Image F



Perceptions x Champs en friche	Image F
Positive	73,77%
Positive avec régulation (chasse)	13,35%
Négative	9,13%
Positive avec besoin d'entretien	3,04%
Positive mais nuisances paysagères	0,70%
Total général	100,00%

Tableau 9 : Répartition des réponses pour Q20

Image G



Perceptions x Champs en friche proche d'une habitation	Image G
Positive	73,50%
Négative	13,59%
Positive avec régulation (chasse)	9,91%
Positive avec entretien	2,76%
Positive mais nuisances paysagères	0,23%
Total général	100,00%

Tableau 10 : Répartition des réponses pour Q21

Image H



Perceptions x Forêt	Image H
Positive	80,00%
Négative	10,11%
Positive avec régulation (chasse)	8,28%
Positive avec entretien	1,61%
Total général	100,00%

Tableau 11 : Répartition des réponses Q22

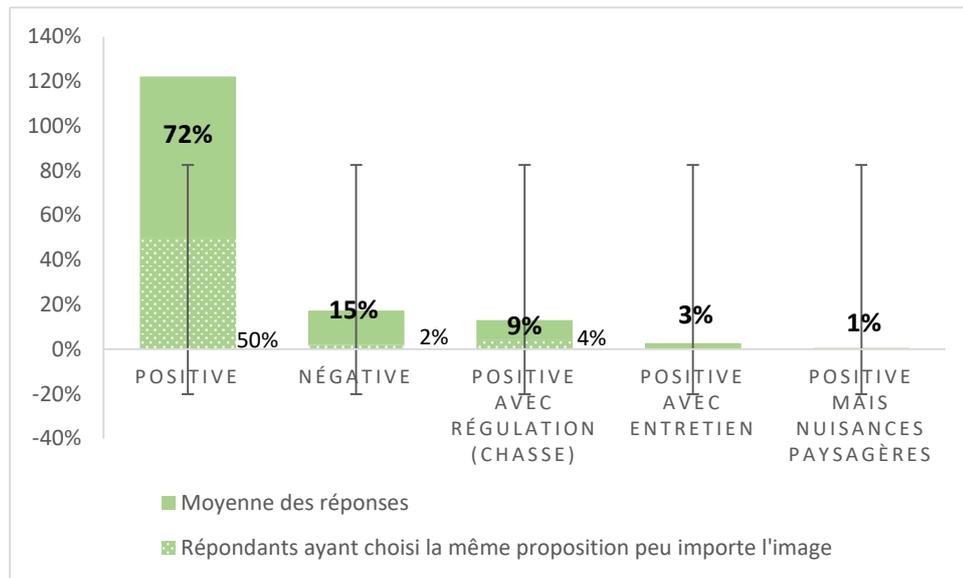
Perceptions x Bois morts	Image I
Positive	61,38%
Négative	28,74%
Positive avec régulation (chasse)	4,83%
Positive avec entretien	3,68%
Positive mais nuisances paysagères	1,38%
Total général	100,00%

Image I



23

Figure 11 : Moyenne générale des réponses pour les questions sur les images d'espace en libre-évolution



Ce que nous constatons, une fois les réponses analysées, c'est que la moitié des répondants perçoivent la nature en libre évolution positivement, quel que soit le type de milieu et les différentes caractéristiques. En effet, 218 personnes soit 50% (n=436) ont coché pour chaque image la proposition 2, « Cet espace s'ensauvage, il deviendra une belle zone de quiétude pour la faune où se succèdent des végétations spontanées ».

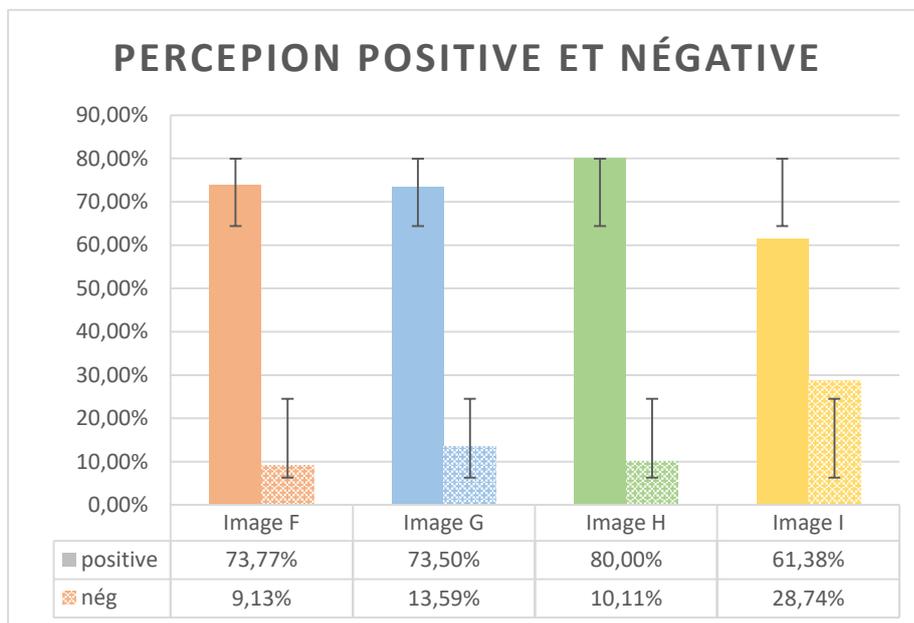
Néanmoins lorsque nous regardons l'écart type, nous constatons que ce dernier est relativement important, ce qui signifie qu'il existe une forte dispersion dans nos réponses. Nous pouvons donc en conclure que notre moyenne est peu représentative. Ainsi nous avons décidé de comparer les réponses pour chaque image (**Figure 12**).

7.2) Analyses et Interprétations

Même si le public perçoit, majoritairement, positivement les différents types d'espaces puisqu'en moyenne, 72% des réponses correspondent à la proposition 2 (

Figure 11), il subsiste toutefois des degrés différents d'acceptation selon le type d'espace (**Figure 12**).

Figure 12 : Répartition des perceptions positives et négatives selon les types d'espaces



➤ **La forêt en libre évolution acceptation univoque**

Il apparaît que l'image H, qui représente une forêt en libre évolution, est l'espace qui est perçu le plus positivement comparé aux autres. En effet, elle récolte 80% d'appréciation positive (**Figure 12**). Comme nous l'explique Robert Harrison¹⁶, les valeurs symboliques de la forêt auraient récemment changé dans l'imaginaire occidental. En effet, de menaçante, la forêt est devenue vulnérable. C'est à travers elle que nous faisons l'expérience de la finitude de la nature et donc de la possible finitude de l'humanité. De plus, lorsque l'on analyse les réponses « Autres » (Annexe 2) des images F et G, on constate que l'acceptation de laisser une friche évoluer peut également être liée à cette perception positive de la forêt. En effet, certains enquêtés voient les friches en libre évolution comme étant nos forêts de demain.

Q155 – « Cet espace en déprise agricole est notre forêt de demain » (Image F)

Q309 – « Il est nécessaire que la nature reprenne son espace afin que de somptueuses forêts réapparaissent pour l'équilibre de la terre de la faune et de la flore » (Image G)

¹⁶ ANCR, *La forêt, les savoirs et le citoyen. Regards croisés sur les acteurs, les pratiques et les représentations*, Texte de Robert Harrison, *Les yeux de la forêt*.

➤ **Différence entre milieu ouvert et milieu fermé**

Cette acceptation univoque de la forêt en libre évolution révèle que l'acceptation dépend également du degré d'ouverture du milieu naturel. Les différences de réponses entre les images de friche (Image F et G) et l'image de forêt (Image H), nous montre que la libre évolution semble être mieux acceptée lorsqu'elle concerne un espace déjà fermé. En effet, la fermeture d'un milieu ouvert semble être moins admise puisque pour certains enquêtés, cette fermeture se traduirait par une disparition d'espèces et une banalisation de la faune et de la flore voire un appauvrissement.

Q140 – « Est-ce une perte de prairie ? Des espèces spécifiques peuvent souffrir de la disparition de leur milieu si nous devons atteindre le climax forestier partout est atteindre de l'uniformisation de milieux naturels, aggravant l'extinction de masse des milieux et des espèces en cours. » (Image F)

Q151 – « Cet espace se referme et risque de voir y disparaître un cortège d'espèces liées aux pelouses ouvertes » (Image F)

Q159 – « La prairie va disparaître avec les espèces qu'elle héberge. Dommage » (Image G)

Q268 – « Cet espace, à long terme, il se fermera, sans l'intervention de l'homme ou des animaux. » (Image F)

Q328 – « Voir comment évolue l'espace banalisation ou pas » (Image F) et « Idem risque de banalisation faune flore il faudrait connaître le milieu » (Image G).

➤ **La présence de bois morts au sol**

L'image I, correspondant à l'image d'un milieu naturel avec une forte présence de bois mort, même si elle est majoritairement perçue positivement (61,38 %), reste l'espace avec le plus d'avis négatif (28,74%) (**Figure 12**). Il semble donc qu'ici la libre évolution soit perçue plus négativement à cause des représentations liées au bois mort. Le bois mort est souvent assimilé à quelque chose de sale comme nous l'explique Mr A, lors de son entretien : *« tu vas vite tomber sur le paysan qui va te dire ba y'a du bois mort c'est sale. Ou des gens qui viennent ramasser le bois mort, c'est du bois mort c'est par terre, ba oui, mais t'es quand même en train de le voler. Mais dans la tête des gens ils font rien de mal parce que c'est mort, et quand il faut expliquer, « non justement on laisse vieillir ça va permettre aux champignons de venir, ou à des insectes, etc... » , les gens ils te regardent comme un extraterrestre. »*

On retrouve aussi quelques commentaires intéressants chez les répondants ayant répondu « Autres ».

Q112 – « Il faudrait enlever le bois mort puis laisser la nature se refaire une santé »

Q261 – « Avoir laissé tout le bois mort risque d'enrichir le sol »

➤ **Laisser faire, mais pas trop.**

Nous constatons également que certains enquêtés, malgré une perception positive des espaces en libre évolution, ressentent néanmoins un besoin d'intervention. En effet, lorsque l'on regarde la moyenne des réponses, nous constatons que :

- 9% des réponses correspondent à une image positive (prop.2) nuancée par l'ajout « espaces peuvent également attirer des bêtes indésirables et causer des dégâts si l'on n'intervient pas » (prop.4).
- 3% des réponses correspondent à une image positive (prop.2) nuancée par « avec un peu d'entretien ces espaces seraient plus accueillant » (prop.3).

Il semble donc que 12% du total des réponses sur l'ensemble des images soient imprégnées d'une image positive de la libre-évolution mais sont associées à un besoin paradoxal d'intervention.

Q268 – « Pour le conserver tel quel, il faut que l'homme intervienne » (Image I)

Q284 – « A ce stade quelques actes de gestion peuvent rendre ce milieu intéressant » (Image I)

Q344 – « Un peu de débroussaillage permettra de retrouver des espèces et habitats nouveaux. » (Image I)

A travers ces discours nous remarquons qu'une intervention humaine pour des raisons écologiques pourrait-être acceptée, sur un espace en libre évolution, comme par exemple, des suivis scientifiques ou des actes de gestion. En effet, nous ressentons une volonté de figer la nature dans son évolution au stade le plus intéressant écologiquement, ce qui va à l'encontre du concept de libre évolution lui-même. Même si les individus semblent accepter la libre évolution ils semblent néanmoins qu'ils aient du mal à imaginer une non intervention totale. Toutefois, la conservation écologique n'est pas une des seules raisons pour laquelle une intervention humaine serait acceptée sur de tels espaces.

L'association de la libre évolution avec un retour à une dynamique naturelle originelle peut également expliquer l'acceptation d'une intervention, la chasse. Comme nous le confie Mr A « *Ironiquement c'est presque les chasseurs qui vont être intéressés par des îlots de vieillissement, jusqu'à une certaine mesure parce qu'il y a du cochon. Mais quand ça va trop monter ils vont finir par couper aussi, pour maintenir ça bas quand même.* ». Pour certains comme pour Mr A, il ne peut pas y avoir libre évolution sans que l'homme joue un rôle de régulation. Car comme le souligne Mr A, en l'absence de grands prédateurs « *si c'est pour concentrer du gibier et avoir du dégât sur les boisements, tu vas bloquer l'évolution à un certain moment* ».

La chasse, vue comme un moyen de régulation du grand gibier, peut être acceptée dans le concept de libre évolution. Mr A le résume assez bien lorsqu'il nous dit que « *la régulation du grand gibier, pour essayer d'être dans une réflexion d'une dynamique naturelle par rapport à une évolution, est une chose qui doit être prise en compte dans un fonctionnement naturel* ». La libre évolution est, alors rapportée à une dynamique naturelle ancienne, sans perturbation anthropique préalable, une volonté de retrouver les dynamiques naturelles telles qu'elles étaient avant l'anthropisation du monde vivant. D'après ce témoin, qui n'est pas isolé, l'homme doit intervenir pour remplacer les grands prédateurs disparus afin de retrouver une évolution naturelle du milieu laissé en libre évolution. Il semble donc que certains individus entendent par espace en libre évolution, un espace de nature la plus originelle possible. D'où, pour certains, la justification de la chasse pour remplacer un comportement écologique supposé disparu par la faute de l'homme : les grands prédateurs sauvages.

Dans la même logique, cet enquêté (Q242), après avoir coché la proposition 2, « Cet espace s'ensauvage, il deviendra une belle zone de quiétude pour la faune où se succéderont des végétations spontanées », émet ce commentaire : « *Mais il faut "remplacer" les grands herbivores du passé et éviter la fermeture du lieu* ». (Image F et G). Il semblerait que, pour certains, l'homme devrait aussi avoir un rôle de réintrodacteur d'espèces disparues, dans le but de retrouver une évolution « naturelle » du milieu laissé en libre évolution.

Néanmoins, cette association de la libre évolution à un retour à une dynamique naturelle originelle, n'est pas la seule justification possible d'une intervention sur un espace en libre évolution. En effet, un autre type d'intervention pourrait être bien perçue, comme par exemple des actes d'entretien. Ces derniers sont même, pour certains individus, une intervention nécessaire.

En effet, lors de nos entretiens, nous nous sommes rendu compte que ce besoin d'entretien et de maîtrise, renvoyait finalement à une vision négative de la libre-évolution puisque celle-ci évoquerait l'insécurité, et notamment lorsque ces espaces seraient ouverts au public. En effet, comme nous l'explique la petite fille de Mr B « *Pour moi, il faut entretenir un minimum, sinon les gens ne peuvent plus en profiter. Tu vois, nous ils ont essayé de plus entretenir les chemins, sauf que la nature reprend tellement le dessus qu'après plus personne ne peut se promener, personne ne peut passer* ». L'entretien semble nécessaire lorsque les espaces concernés sont des espaces fréquentés. L'aspect sécuritaire est également mis en avant par Mlle B « *Moi je ne suis pas pour le long des routes, parce que je trouve ça dangereux, ça peut créer des accidents et des morts sur la route, donc non* ».

Finalement Mr B conclut qu'en l'absence d'un minimum d'intervention : « *Ou alors ces zones où on laisse faire elles sont loin, on crée une zone spéciale comme on créerait un parc par exemple* ». On ressent encore à travers ces discours une dualité entre l'homme et la nature. La nature en libre-évolution est bien perçue tant que celle-ci ne s'immisce pas trop dans les activités humaines, si celle-ci vient trop perturber ces dernières, la mise en réserve de ces espaces semble être une solution plutôt bien acceptée. On retrouve la même idée avec Mr et Mme I : « *Mais on voit bien que même à la campagne, notre jardin est laid, par rapport aux autres. Donc en fait on se rend compte que la vraie nature faut qu'elle soit loin quoi. Il ne faut surtout pas qu'elle gêne au milieu, faut que leur trottoir soit propre, etc.* ».

Il semble donc, qu'en théorie, la libre évolution plaise, mais nous nous rendons rapidement compte d'un paradoxe idéologique demeure. Laisser faire oui, mais pas trop et pas partout. Il semble que les répondants aiment ces espaces en libre évolution mais souhaitent néanmoins, contrôler en partie cette évolution. De manière générale, un espace en libre-évolution, quel qu'il soit, véhicule une image « positive ». Il est reconnu comme un espace de nature plus que comme un espace perdu, abandonné par l'homme. Néanmoins la volonté de maîtriser cette nature reste présente et constitue un paradoxe que de nombreux interrogés justifient par les dangers que peuvent représenter ces espaces pour l'Homme et pour la nature elle-même. En effet, une intervention est préconisée pour sécuriser les processus naturels ou pour éviter des dégâts des bêtes indésirables provenant de ces espaces. Pour rappel, notre échantillon est constitué d'une moitié « *d'experts naturalistes* ». Cette forte proportion explique également une seconde nuance apportée à l'image d'un espace en libre évolution : la crainte de banalisation ou de perte de biodiversité sans intervention de l'homme sur l'espace.

➤ **Le laisser faire en complément d'une gestion de la nature.**

On s'aperçoit aussi que la libre évolution est acceptée mais dans une optique de complémentarité avec les autres modes de protection de la nature plus interventionnistes.

Q140 – « Localement, en complémentarité d'une gestion de conservation d'espaces naturels rares, pourquoi pas ! »

Q257 - Pour autant, j'ai appris que certains paysages, que je croyais naturels, avaient en fait été façonnés par l'homme. Je pense par exemple à des milieux qui se ferment et finissent par disparaître sans l'intervention de l'homme, comme les milieux humides, ou les paysages des causses, créés par l'agro-pastoralisme »

Q357 – « C'est bien qu'il ait quelques secteurs laissés ainsi, mais il ne faut pas que ce soit partout. Il faut trouver un juste compromis pour permettre à la biodiversité de s'exprimer sans mettre l'environnement complètement "sous cloche" »

Le laisser faire est admis seulement si cela ne devient pas systématique et est choisi dans une volonté de diversifier les habitats naturels et donc dans un objectif de gagner en biodiversité.

7.3) Conclusion

La forêt en libre évolution est globalement très bien acceptée, cela est sûrement dû au fait que depuis quelques décennies l'imaginaire autour de la forêt a changé. Certains enquêtés apprécient également la libre évolution car, à travers les images de friche, ils y voient les forêts de demain. Néanmoins, la fermeture de milieu naturel n'est pas acceptée par tous les enquêtés. En effet, pour certains, une friche en libre évolution est assimilée à la fermeture future d'un milieu significatif, à la disparition d'espèces, à l'appauvrissement de la faune et de la flore et ainsi que leur banalisation. De plus, nous constatons que la présence de bois mort est un facteur qui influe dans l'acceptation de la libre évolution puisque notre image I est l'image qui a suscité le plus de perceptions négatives.

Même si ces espaces ont toujours été présentés comme étant en libre évolution, certains enquêtés suggèrent néanmoins une intervention de l'homme. Malgré une large acceptation des différents espaces en libre évolution, la régulation par la chasse ou l'entretien semblent pouvoir aller de pair avec la volonté de laisser faire et sont parfois même recommandés. On peut donc

affirmer que la libre évolution est, en théorie, bien acceptée, mais elle se heurte, pour une partie des répondants à la volonté, en pratique, d'intervenir et de maîtriser l'évolution de cette nature.

De même, beaucoup d'enquêtés considèrent que le laisser faire ne doit pas être systématique, ni pour tout type d'espace. Selon eux, l'interventionnisme est aussi une forme de protection qui ne doit pas être abandonnée. On y retrouve donc l'idée d'une nécessaire complémentarité entre le PRELE et les autres programmes de protection de l'environnement.

Chapitre 8 – Les freins à l'acceptation de la libre évolution.

Tout au long de notre enquête nous avons identifié plusieurs freins qui expliqueraient pourquoi la libre évolution subit également des représentations négatives.

8.1) Freins culturels et historiques

➤ La peur de l'enfrichement

La friche subit depuis le 18^e siècle des représentations sociales négatives. Le regain de la nature sur les cultures est toujours associé à quelque chose de négatif. Historiquement, comme nous en témoigne Mr A, l'enfrichement était dû à une absence d'activité humaine qui elle-même découlée soit d'une forte mortalité, soit d'un exode rural et donc à l'abandon de la terre.

« On voit bien que y'a eu des pics comme ça dans l'histoire, qui ont fait que la nature a regagné ou à re-disparu, en fonction de la démographie plus ou moins galopante et en fonction des besoins des hommes. Par exemple au 13^{ème} ou 14^{ème} siècle des épidémies de peste noire, la forêt regagnait puisqu'il n'y avait plus grand monde. Et puis si tu prends la fin du 19^{ème} siècle, il y a eu la révolution industrielle donc il a dû forcément y avoir une déprise agricole ».

La recrudescence des friches est corrélée aux périodes d'épidémies ou des guerres, et deviennent ainsi un symbole de malheur, d'errance voir pour certains de « *malédiction divine* »¹⁷.

¹⁷ A.Schnitzler et JC Génot, La France des friches. De la ruralité à la féralité.

Plus récemment, dès les années 1960, la friche devient le symptôme social de la désertification des campagnes. L'enfrichement apparaît, en effet, comme une conséquence directe de la transformation productiviste de l'agriculture française d'après-guerre.

« Dans les années 20, t'as des terrains agricoles de 200 m² tellement y'a pas de terre pour les paysans, donc dans l'esprit, dans leurs inconscients collectifs, laisser, perdre ne serait-ce que 500m² c'est du gâchis tu vois, pour les anciens. » (Mr A)

La friche devient le symbole de l'improductif et de la mort sociale d'un espace. Apparaît alors, dans ces années-là, de nombreux discours anti-friches. L'ouvrage de A. Schnitzler et de JC Génot en référencent quelques-uns dans leur paragraphe intitulé *La France des clichés* : « lèpre qui menace les paysages ruraux » ; « cancer de nos campagnes » ; « saleté » ; ces espaces sont qualifiés de « repoussant, monotone, laid, mort, inquiétant, désolé, fermé, négligé et dangereux ». Pour ces auteurs « deux grands types de métaphore dominant dans le discours sur l'inculte : la métaphore militaire qui se résume par « la broussaille est l'ennemi à éradiquer sans merci », et la métaphore de la maladie avec des termes tels que « lèpres », « cancer » ou « tumeur » »¹⁸.

Ces discours anti-friche, instrumentalisés par les médias et les politiques, ont réussi à se généraliser et ont ainsi influencé les représentations négatives de la nature en libre évolution.

Or ces discours anti-friche sont les marqueurs d'une autre époque. Même si dans le milieu agricole la friche et la libre évolution sont encore mal perçus, il semble néanmoins que les idées de laisser la nature faire ont récemment acquis une certaine légitimité, y compris chez certains agriculteurs.

➤ Un effet générationnel

Rappelons le, les générations en sociologie sont le produit d'un contexte social et historique spécifique et d'un évènement fondateur qui construisent une « mentalité particulière », « une façon de sentir et de penser déterminée », des goûts et des pratiques sociales communs. Chaque génération se distingue des autres par les influences qu'elle a reçues et le contexte particulier dans lequel elle a été façonnée.

¹⁸ A.Schnitzler et JC Génot, La France des friches. De la ruralité à la féralité, (p 115)

Puisque la perspective de la friche revêt d'un caractère historique, nous pensons que les personnes ayant vécu à cette époque historique, partagent un certain nombre de pratiques et de représentations communes de la friche. L'acceptation de la libre-évolution et plus spécifiquement de l'enfrichement résulterait donc, selon nous d'un effet générationnel. En effet, lors de nos entretiens lorsque l'on évoque, cette peur de l'enfrichement, les enquêtés y impliquent souvent des personnes plus âgées.

« Les gens ont vachement de mal, je comprends très bien, mes grands-parents avaient un jardin nickel propre, si y'a un jardin avec des mauvaises herbes etc, c'est forcément des gens feignants. On ne fait pas ça par fainéantise, on fait ça parce qu'on croit en quelque chose ».

Le choix d'agir ou de pas agir, n'est pas perçu de la même façon pour chacun. Cette perception diverge d'une génération à l'autre selon ses propres représentations et crée une incompréhension de l'agir. Il y a une dissonance entre les idées et les représentations.

Les générations, celles qui ont connu les jardins bien entretenus et l'utilisation du round up ont du mal à intégrer ce nouveau modèle, ce nouveau schéma de pensée dans lequel on adopte une démarche plus respectueuse de l'environnement et de la nature. Il apparaît que les jeunes (et moins jeunes) générations, qui sont nées avec le constat des problèmes environnementaux, s'approprient ces théories du laisser-faire et semblent se défaire des représentations négatives de la friche issue de l'ancien monde. Comme nous l'avions formulé dans notre hypothèse 2, nous observons bien un effet générationnel dans l'acceptation de la libre évolution qui est dû à des représentations culturelles différentes du laisser-faire et d'une sensibilité écologique différente.

Néanmoins, il faut souligner le rôle qu'ont joué les institutions dans la généralisation des discours anti-friche et anti laisser faire. Dès l'après-guerre, les institutions politique et économique ont émis des considérations sur la bonne manière de gérer ces terres, de l'entretenir et finalement de la maîtriser. Apparaît dans le Code Civil¹⁹ et dans le Code Rural des mesures

¹⁹ Exemple : Article 1766 du Code civil : « Si le preneur d'un héritage rural ne le garnit pas des bestiaux et des ustensiles nécessaires à son exploitation, s'il abandonne la culture, s'il ne cultive pas raisonnablement, s'il emploie la chose louée à un autre usage que celui auquel elle a été destinée, ou, en général, s'il n'exécute pas les clauses du bail, et qu'il en résulte un dommage pour le bailleur, celui-ci peut, suivant les circonstances, faire résilier le bail. »

de conduites sociales. Il s'agit d'une certaine manière de se conduire en société et avec la nature « en bon père de famille ».

Ces injonctions institutionnelles sur la bonne manière de gérer et d'entretenir ses terres ont permis d'amorcer une adhésion globalisée à la modernité, entendu comme une victoire des hommes sur la nature par la technique. De plus les institutions environnementales et certains scientifiques ont également, avec la globalisation d'une représentation américaine de la nature, qui, basées sur le mythe de la wilderness, favorisé ces représentations négatives.

8.2) Freins institutionnels

Les représentations des individus sont influencées, comme nous l'avons expliqué dans notre cadre théorique, par des représentations collectives, qui sont elle-même influencées par la société dans laquelle nous vivons. Si, les institutions qui nous gouvernent intègrent dans leur discours un désintérêt pour ce type de nature, nous ne pourrons qu'en faire de même. Les représentations des « profanes » sont influencées par la manière dont s'empare « les experts » de certains sujets de société. Depuis des décennies, les politiques et les experts de l'environnement et du paysage ont fait de ces espaces laissés en libre évolution, des espaces non dignes d'intérêt et inintéressant écologiquement parlant. Ainsi, selon nous, plus important encore que ces freins historiques et culturels, nous avons identifié des freins institutionnels.

➤ **Une volonté politique de maintien des paysages ouverts**

Dès la fin des années 1960, la question du paysage connaît un extraordinaire développement sur la scène publique ainsi que dans le monde agricole. Les approches paysagères de cette époque proposaient un cadre conceptuel particulièrement favorable pour analyser le développement des friches, des boisements des terres ou encore la diminution des surfaces agricoles exploitables. Dans ce contexte, une expression va s'imposer, celle de la « fermeture des paysages ». Comme nous l'explique Rémi Beau, « *La thèse de la fermeture des paysages est formée dans ces études comme l'équivalent spatial de la théorie des seuils de sociabilité, l'idée étant qu'à partir d'un certain seuil de fermeture, c'est-à-dire d'enfrichement, un espace serait condamné à se fermer complètement* »²⁰. Cette question de la fermeture des paysages obtient un écho considérable dans le monde agricole. Par ailleurs, cette question va également pénétrer l'écologie scientifique sous l'angle de la thématique de la biodiversité. Un certain

²⁰ Beau Rémi, *Ethique de la nature ordinaire*, Publications de la Sorbonne, (2017)

nombre de chercheurs va en effet, montrer que les paysages ouverts sont, en règle générale, plus riches que ceux fermés en terme de biodiversité. C'est ainsi que le maintien de paysage ouvert s'est imposé en Europe depuis les années 1990 dans les politiques de protection de l'environnement ainsi que dans les politiques agricoles.

➤ **Les politiques environnementales**

De plus les politiques de protection de l'environnement ont axé leurs actions prioritairement sur des espaces à fort degré de patrimonialité ou sur des espèces et habitats naturels rares, menacés, et/ou remarquables. Ces actions de protection sont subventionnées et sont soumises à des contrôle et à des objectifs de biodiversité mais aussi de patrimonialité. Les politiques environnementales déterminent certains objectifs de maintien d'une certaine biodiversité et priorise ainsi les espaces à protéger. Mr A nous l'explique :

« Plus de 80% des landes qui ont disparu en Europe, les dunes grises ex cetera c'est un peu la même histoire. Et donc là, les habitats ils vont être placés d'intérêt communautaires à prioritaires (normes institutionnelles) donc, on sait que les premiers enjeux, ils sont même fléchés au niveau européen. On sait qu'effectivement, dans ces milieux-là, on trouvera tout un pan de biodiversité que tu ne trouveras pas à côté. Donc moi, quand je dis il faut gérer la lande ou il faut gérer les dunes, j'ai des billes, parce que les billes elles ont été clairement identifiées. L'espace en libre évolution qui a des billes ? J'connais pas. »

En effet, il ne semble pas que les espaces en libre évolution soient une priorité aux yeux des institutions environnementales.

De plus ces politiques de l'environnement ont favorisé une conception de la nature comme un tiers espace. En 1990, Jean Viard s'attache à décrire l'apparition d'un nouveau type d'espace qui ne rentre pas dans les cadres d'analyse du territoire traditionnel, définis par la vieille opposition ville/campagne²¹.

Ce tiers espace représente les espaces dédiés, ou plutôt réservés à la nature. Il s'agit donc de la nature sanctuarisée, mise en réserve ou encore « emparquée ». La nature est mise à l'abri par l'homme mais contre lui-même. L'apparition de ce tiers espace date, selon Jean Viard, des

²¹ Viard Jean, *Le tiers espace. Essai sur la nature*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1990.

années 1960. Cette transformation a fortement été influencée par les créations des grand parcs nationaux américains.

« Les transformations internes à l'agriculture marquées par le passage de la communauté rurale à la communauté technique de l'exploitation agricole vont permettre que des espaces délaissés soient occupés par nos désirs de nature »²²

Les délaissés se sont vus alors réappropriés par ce désir de nature vierge, éloignée des hommes et sont donc devenus des parcs naturels ou des sanctuaires. Ainsi contrôlée, la nature se retrouve protégée de nos influences néfastes. Or, cette façon de protéger la nature, en l'éloignant des activités humaines et donc de l'homme, est caractéristique du mythe de la *wilderness*. Selon nous, nous sommes encore dans cette vision dualiste, qui sépare l'homme de la nature. Cette manière de protéger la nature continue de créer un faussé entre le monde des hommes et le monde de la nature et nous cantonne dans une vision fermée vis-à-vis de la nature ordinaire. Une hiérarchisation des types de nature existe, et certains de ces types méritent plus que d'autre de faire partie des débats politique de protection de l'environnement. Ces politiques de l'environnement, en sanctuarisant des zones de nature influencent grandement les représentations sociales de la nature en général. Ainsi, la sanctuarisation de ces espaces autorise indirectement et involontairement un non-respect et un désintérêt des espaces naturels en dehors de ces zones de protection. A titre d'exemple, les individus ont souvent plus de respect vis-à-vis de la nature lorsqu'ils se retrouvent dans des parc naturels protégés que vis-à-vis de la nature qui les entoure quotidiennement.

➤ Conclusion

Nous nous sommes donc habitués à côtoyer des paysages qui ont été façonnés par les politiques paysagères et agricoles d'après-guerre. Les politiques du remembrement ainsi que les politiques paysagères du siècle dernier, ont influencé notre manière d'appréhender le paysage et plus globalement notre environnement. Avec cette volonté de maintenir des paysages ouverts, nous avons été conditionné qu'à ne côtoyer que des paysages aménagés, maîtrisés, exploités et donc pour la plupart ouverts. Afin qu'il y ait une adhésion sociale globale à la réintroduction d'espace en libre évolution dans nos paysages, il serait nécessaire qu'un changement de paradigme s'amorce afin d'ouvrir nos schémas de pensée à la nature ordinaire. Les représentations sociales négatives liées à la friche et à la nature en libre évolution ont souvent été imposées à l'individu

²² *Ibid*, p-118

de l'extérieur (par les institutions). Une fois ces représentations intériorisées, l'individu nourrit à son tour la conscience collective de cette représentation sociale négative.

Nous pensons alors, en ce qui concerne la nature en libre évolution, que les politiques de l'environnement, qui continuent à concevoir la nature comme un tiers espace, sont un frein au changement de mentalités vis-à-vis de la nature qui n'est pas considérée comme rare ou menacée. C'est principalement dû au fait, que ces politiques sont encore empreintes du concept de wilderness, qui ne conçoit la nature qu'en opposition avec l'homme.

Néanmoins, nous avons identifié des freins plus profonds qui expliqueraient pourquoi nous avons autant de mal à rompre avec notre besoin de maîtrise ainsi qu'avec cette conception duale du monde. Nous proposons de les détailler dans le paragraphe ci-après.

8.3) Freins anthropologiques

➤ **L'irréremédiable besoin de maîtrise**

Archéologues et anthropologues s'accordent, en général, pour dire que depuis les temps néolithiques, l'homme ne tolère le sauvage que sous une forme asservie et contrôlée. Nous ne pouvons nier le fait que nous sommes encore aujourd'hui dans ce paradigme de maîtrise de la nature. Comme l'écrivait Descartes la technique peut « *nous rendre maître et possesseur de la nature* ». Dans un sens, la technique nous a rendu maître et possesseur de la nature, ou du moins c'est ce que nous pensons. Certes le pouvoir technologique a rendu la nature « altérable à volonté », mais en a fait en même temps « un être fragile et menacé » qui, à l'instar d'un être humain, ou plutôt, comme un enfant, peut être tenu désormais pour un objet de responsabilité²³. Nous assistons en effet, à une mutation sans précédent de l'agir humain dont il est temps de prendre conscience : il n'est plus sûr que l'humanité trouve demain les conditions de possibilité de sa survie.

Ce constat a amené l'humanité à se poser la question de comment réparer les dommages que l'intervention humaine a causé au sein de son environnement naturel. Cette idée est finalement optimiste, car elle implique que nous reconnaissons les dommages que nous avons fait subir à la nature, et que nous possédons les moyens et la volonté d'y remédier. Il semble donc que

²³ Hans Jonas : *Le principe responsabilité, une éthique pour la civilisation technologique*, Cerf, 1979

même derrière cette volonté de protéger la nature, de la réparer, il y'est un besoin de maîtrise et d'intervention. De plus Eric Katz souligne que « *la prétention des hommes, qui les pousse à croire qu'ils sont capables de cette prouesse technologique, démontre une fois encore avec quelle arrogance l'humanité toise le monde naturel* ». ²⁴

L'enfermement et la restauration de la nature, relèvent encore d'une conception anthropocentrée de la nature. Nous sommes encore plongés dans une volonté de maîtrise de la nature même si c'est dans une volonté de la protéger. Se cache alors derrière cette manière de protéger la nature en la restaurant, l'idée que « *les blessures que nous avons infligées au monde naturel ne sont pas irréversibles : la nature peut être remise « à neuf* » ²⁵. Or cette conception et posture anthropocentrée s'opposent à cette volonté de laisser-faire la nature. Aucun objectif écologique ne peut être défini avec un espace en libre évolution, il ne répond pas à ce devoir moral que nous avons de « réparer » la nature, et il échappe à toute anticipation et volonté de maîtrise (en théorie).

Ce besoin de maîtrise de la nature, que ce soit pour l'exploiter ou pour la protéger, pourrait être un frein au laisser-faire de la nature. Ce programme interroge notre capacité à ressentir de l'humilité vis-à-vis de la nature. Il nous invite à ne plus la voir uniquement comme étant une entité fragile mais également comme quelque chose de plus grand et d'autonome, qui n'a pas besoin nous pour exister. Selon Mr I ce qu'il nous manquerait c'est « *une vision de la complexité [du monde vivant]* » il pense qu'il « *va falloir qu'à un moment l'homme récupère une trouille de la nature. Faut que l'on se rappelle que la nature c'est pas gentil, ce n'est pas seulement le mignon petit hérisson qui s'est fait écraser sur la route, c'est aussi l'ouragan de classe 5* ».

Nous pensons, néanmoins, que ce devoir morale que nous avons développé vis-à-vis de la nature est également dû aux représentations que nous avons de la nature humaine. Nous concevons cette dernière comme nécessairement mauvaise. Cette vision de la nature humaine peut être, selon nous, également un frein puisque celle-ci nous amène à penser que nous ne pouvons que vivre contre la nature et c'est de cela que découle notre besoin d'intervenir pour protéger la nature.

²⁴ Recueil de texte : Ethique de l'environnement. Nature, valeur, respect. Texte de Eric Katz, « Le grand mensonge : la restauration de la nature par les Hommes », p-355

²⁵ *Ibid* p 351

➤ **La nature humaine, nécessairement mauvaise.**

Nous l'avons montré, une dualité entre l'homme et la nature est encore très présente tant dans les politiques environnementales que dans la manière dont nous concevons la nature. Selon nous cette dualité est également dû au fait que nous avons mal à imaginer un schéma dans lequel nous pourrions vivre avec la nature et non contre elle. Cette difficulté à nous envisager vivre avec la nature réside dans le fait que nous ne pensons pas moralement assez bien pour vivre en harmonie avec la nature.

Lors de notre questionnaire nous posions une question qui traitait cela :

En fin de compte les animaux sont sans doute moralement meilleurs que les hommes.	Tout à fait juste	Assez juste	Assez fausse	Tout à fait fausse
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Q14	Réponse Q14 %
Assez-juste	31,19%
Tout à fait juste	30,73%
Assez-fausse	20,18%
Tout à fait fausse	17,89%
Total général	100,00%

Cette approbation massive vis-à-vis de cette proposition nous laisse perplexe. De par nos actions nous nous positionnons au-dessus de la nature mais néanmoins moralement nous nous sentons inférieur. Est-ce parce que nous nous pensons moralement inférieur par rapport au règne animal, que nous avons du mal à ne pas nous sentir responsable de la nature ? Car ce besoin de maîtrise, de possession et de contrôle ne résultent-ils pas finalement de notre nature humaine ? Ne serait-ce pas notre nature qui nous a poussé à détruire et à s'approprié la nature. Réside alors derrière la protection de la nature, outre le faire d'avoir le devoir morale de la préserver, une sorte de culpabilité découlant de notre nature humaine mauvaise.

Lors de deux de nos entretiens, cette question revient dans la parole, les enquêtés justifient ainsi leur propos :

« Mme L : Effectivement je pense que, bon la société dans laquelle les humains évoluent, tout le système monétaire, a vite perverti nos activités les uns, les autres. Et du coup, ça a induit des

nuisances, alors que les animaux ils ne connaissent pas ça. Ils sont vraiment dans, je dirais... On parle souvent de conscience, mais ouais, je dirais un état de conscience premier où ils sont à assouvir leurs besoins primaires, à vivre les uns avec les autres. Y'a des questions de chaîne alimentaire et tout ça, mais. Enfin, y'a pas de conflits inutiles, les conflits qui ont lieu, sont vraiment par rapport à leur survie, y'a pas de questions d'intérêts. »

« Mr B : Ba, parce qu'ils suivent leurs instincts, ils vont tuer pour manger, simplement pour manger et il n'y a pas de notion de profit. C'est vrai que dans les tribus, chez les singes par exemple, il doit y avoir quand même une certaine hiérarchie, mais je pense qu'ils sont moins dans la notion de profit. »

Marshall Sahlins dans son livre *La Nature humaine : une illusion occidentale*, se réclame d'une anthropologie qui met en avant les facteurs culturels dans l'explication des représentations humaines, Sa thèse centrale est que l'homme n'est pas naturellement mauvais, parce qu'il n'y a pas du tout de nature humaine. « *Notre esclavage involontaire aux penchants animaux est une illusion ancrée dans la culture.* ». De cette illusion première en découle au moins deux autres : que l'homme n'est pas un animal (du moins pas un animal comme les autres) et qu'il existe un règne de la culture nettement distinct de la « nature ». Sahlins dénonce ce mirage d'un homme en-dehors de la société. La conclusion du livre est d'ailleurs dramatique : « *Je conclus modestement en disant que la civilisation occidentale est construite sur une vision pervertie et erronée de la nature humaine. Pardon, je suis désolé, mais tout cela est une erreur. Ce qui est vrai en revanche, c'est que cette fausse idée de la nature humaine met notre vie en danger.* »²⁶.

Cette représentation de la nature humaine comme étant mauvaise, culturellement construite, est selon nous un frein anthropologique à l'acceptation de la nature en libre évolution. Car cette conception erronée de la nature humaine nourrit la dualité persistante entre l'homme et la nature. D'où cette question : Changer de regard vis-à-vis de la nature en libre évolution ne doit-il pas s'accompagner d'un changement de la vision que nous portons vis-à-vis de notre propre nature ? Une meilleure vision de nous-même en tant qu'humain ne nous permettrait-elle pas d'envisager de pouvoir vivre plus en harmonie avec la nature, plutôt que de se résigner et d'essayer de contrebalancer à coup de politique environnementale les dégâts que nous avons causés. Ces questions, nous en avons conscience sont d'ordre philosophiques voir même

²⁶ Sahlins Marshall, *La Nature humaine : une illusion occidentale. Réflexions sur l'histoire des concepts de hiérarchie, et d'égalité, sur la sublimation de l'anarchie en Occident, et essais de comparaison avec d'autres conceptions de la condition humaine* (<http://www.lyber-eclat.net/lyber/sahlins/nature1.html>)

politique, car c'est tout le paradigme de la modernité que nous remettons en cause derrière, mais elles seraient intéressantes de prolonger.

➤ **Conclusion**

Nous pensons donc qu'aux freins culturels, historique et institutionnels s'ajoutent des freins anthropologiques à l'acceptation de la nature en libre évolution. Notre incessant besoin de maîtrise, même dans notre manière d'appréhender la protection de la nature, ainsi que notre représentation de la nature humaine erronée, pourrait-être des freins envisageable à une réelle acceptation de la nature en libre évolution, c'est-à-dire une acceptation dans la pratique.

8.4) Conclusion

Tous les freins identifiés dans cette partie pourraient être rassemblés en un point commun. Qu'ils soient d'ordre culturels, institutionnels ou anthropologique, tous mettent en avant une vision duale du monde.

La peur de l'enfrichement et la peur de la fermeture des paysages résultent des politiques agricoles et environnementales des années 1960. Ces politiques n'ont pas tellement changé depuis l'après-guerre et continuent d'alimenter la croyance selon laquelle il existerait une frontière entre le monde des hommes et la nature. Toute ces croyances sont rattachées de près ou de loin au mythe de la *wilderness*, cette nature fantasmée et assignée dans des endroits qui lui sont dédiés juste pour satisfaire notre désir de nature sauvage et amoindrir notre sentiment de culpabilité.

Toutes ces croyances véhiculées par l'institution, par la mémoire collective et par notre culture ont imprégné les individus et expliquent, en partie, les représentations négatives que subit la nature en libre évolution. Même si ces facteurs ont été identifié comme pouvant être des freins à l'acceptation d'espace en libre évolution, ils nous permettent de nous interroger sur les leviers qui permettrait d'impulser un changement de regard sur le laisser-faire.

Discussion

Dans cette dernière partie, nous présenterons d'autres facteurs potentiels d'acceptation de la nature en libre évolution. Nous mènerons également une réflexion personnelle sur le concept de libre-évolution et plus généralement sur la protection de l'environnement.

Chapitre 9 – D'autres facteurs potentiels d'acceptation de la nature en libre évolution.

Durant nos entretiens, nous avons décelé d'autres pistes qui pourraient expliquer pourquoi certains individus sont plus enclin à accepter la libre évolution.

9.1) L'expérience de nature durant l'enfance

Presque qu'à chaque entretien, les individus se sont mis à nous parler de leur expérience de la nature durant leur enfance. Cette thématique a presque toujours été abordée sans sollicitation de notre part. Tous nos enquêtés étaient dans l'idée favorable à l'intégration d'espace en libre-évolution dans leurs espaces de vie. Tous ont fait l'expérience de la nature étant enfant. Ils expliquent souvent le fait que la nature soit importante pour eux par le fait que, durant l'enfance, la nature était très présente.

« CR : J'ai vu que vous aviez un jardin, est-ce quelque chose de primordiale pour vous ?

Mme L : Oui !

CR : Pourquoi ?

Mme L : Parce que déjà j'ai toujours grandi à la campagne, chez mes parents y'avait un immense verger donc ça fait vraiment partie du cadre de vie de base dans lequel je m'imaginai vivre. Et j'ai, par la suite, vécu en appartement et j'ai, tout de suite, vu que ça ne me convenait pas. Donc oui rapidement quand il a été question de changer, c'était la condition sine qua non. »

« CR : Cette sensibilité écologique elle vous vient d'où ?

Mr I : Moi c'est plutôt mes parents, c'est plutôt une question d'éducation (...). Comme j'ai vécu toute mon enfance à la campagne, il était inconcevable que je reste enfermé. Je me faisais régulièrement virer dehors avec pas grand-chose à faire autour que la nature en gros, donc effectivement je me suis amusé comme ça. J'étais dans une région assez sympa parce que y'avait moyen de rouler des km à vélo sur des chemins de champs sans jamais croiser une route. »

Nous pensons, à travers ces témoignages, que l'expérience de nature pendant l'enfance joue un rôle important dans notre acceptation de la nature sous tout type de forme. Cette idée rejoint en quelque sorte les théories d'Anne Caroline Prévost²⁷ selon lesquelles l'environnement naturel dans lequel nous grandissons, quel que soit son état, constitue la référence d'une nature « normale ». Réintégrer la nature spontanée dans les espaces de vie, ne serait-ce pas une manière de déconstruire les représentations négatives de la nature en libre évolution et de rendre cette dernière « normale » ?

9.2) L'expérience de l'Ailleurs

Nous avons aussi remarqué que l'expérience de l'Ailleurs peut expliquer pourquoi certains de nos enquêtés se représentent la nature en libre évolution comme étant quelque chose de positif.

« CR : Pourquoi seriez-vous ouverts à ce genre de nature ?

Mme I : Notamment nous on a vécu quelques années à Berlin où il y a pas mal ce genre de phénomène, y'a pas mal de zone en ville laissée en friche comme ça, et nous on a trouvé que dans les villes il n'y avait pas de problème à coexister, il y avait une forte concentration humaine et à la fois des zones où effectivement ...

Mr I : Des friches totales avec des renards des hérissons, des trucs enfin... Des choses qui en France sont plutôt mal vue mais. (...) C'est en arrivant à Berlin, quand on a redécouvert, quand j'ai redécouvert qu'il y avait encore des théories où juste on laisse faire quoi. Cette notion de la nature qu'on laisse pas faire, comme si on savait mieux

²⁷ Le Souci de la nature. Apprendre, inventer, gouverner, sous la direction de Cynthia Fleury et d'Anne-Caroline Prévot, éd. du CNRS

qu'elle ce qu'il y avait à faire, je sais pas j'ai l'impression qu'on a prouvé que c'était faux. »

Mr D a vécu en Polynésie française et de par sa carrière de militaire a beaucoup voyagé à travers le monde. Son expérience de la Polynésie a influencé la manière de concevoir la nature.

« CR : Lors de vos voyages vous avez dû rencontrer des personnes qui avaient une vision totalement différente de la nature, est ce que ça à un peu influencer votre manière de voir les choses ?

Mr D : Influencé non, mais de dire qu'il faut faire attention et que y'a réellement moyen de faire. Je veux dire, là je suis retourné en Polynésie, ça faisait 28 ans que j'y avait été. J'ai retrouvé la Polynésie telle qu'elle était, excepté un ou deux endroits. (...) Bon après la Polynésie c'est une autre culture aussi c'est, on peut prendre l'Australie avec une partie des aborigènes et la Nouvelle-Calédonie, il y a une culture ancestrale »

De plus, lors de notre catégorisation des données qualitatives, nous avons constaté que le terme « libre évolution » évoquait pour 2,67% des enquêtés l'Ailleurs. (**Figure 7**)

Il serait intéressant de voir comment essayer de recréer ces expériences de l'Ailleurs, expérience d'une nature englobante, expérience d'une culture différente, dans l'Ici.

9.3) La libre évolution vue comme un moyen de faire des économies

Nous avons également identifié, au fil de notre enquête, que si le laisser faire était bien perçu, c'est parce que parfois celui-ci était compris comme un moyen de faire des économies.

En effet, comme le souligne assez judicieusement *« Mme L : Mais je pense aussi que ça a toute sa place par rapport aux enjeux fort de biodiversité et aussi justement ces questions d'espaces verts. On se rend compte que ça a un coût pour les collectivités. Et au final, les schémas qu'on a adopté depuis plusieurs décennies, ou faut que tout soit au cordeau, bien fleuri, machin ... ça va pas être viable bien longtemps donc je pense que ça peut aussi être une solution. »*. La libre évolution pourrait être perçue comme une solution pour les collectivités pour faire une économie sur le budget consacré à l'entretien des espaces verts.

Cette perception positive peut également être à double tranchant, comme nous l'explique Mr A : *« Je suis très rétif à la notion d'espace en libre évolution si y'a pas de suivi derrière parce que la tentation est forte derrière, pour les élus, dans une période de vache maigre de dire c'est*

la nature on laisse faire on touche plus à rien, comme ça y'a pas besoin de financement, y'a pas besoin de personnel et tout va bien ».

Il ne faut donc pas que la libre évolution, vue comme un moyen de faire des économies, deviennent systématique pour les élus. Si un levier économique peut être utilisé pour amorcer un changement de regard, la question est à quel point devons-nous l'utiliser ? A quel point est-il judicieux de le faire et comment le faire ?

Chapitre 10 – Réflexion sociologique sur le PRELE

10.1) Des pistes d'approfondissement de l'enquête sociologique

➤ Plus intéressant qu'un effet générationnel, une différence culturelle entre les ruraux // les néoruraux et citadins ?

Il serait intéressant de mener des entretiens avec des personnes d'une même génération sur le sujet de la libre évolution, mais avec un panel de personnes vivant à la fois à la campagne et en ville. Ce n'est pas tant la différence spatiale qui nous intéresserait ici, mais plutôt les spécificités culturelles qui séparent les ruraux des urbains.

Cette idée nous est venue d'une remarque que Mr I nous a partagé :

« Mr I : Après c'est vrai que, vivant à la campagne, les gens les plus réfractaires à la nature que j'ai vu sont tous des campagnards. Je veux dire les citadins au moins ils ont une compréhension de leur non compréhension du truc, ils trouvent soit ça mignon soit effrayant mais au moins il y a une sorte de respect, qui n'est pas forcément intelligent (...) ».

Nous pensons qu'au-delà d'un effet générationnel, il y aurait sûrement un effet culturel. Il serait intéressant de voir, si finalement, les différences entre les cultures urbaines et les cultures rurales, ne seraient pas le facteur d'influence le plus explicatif des différences d'acceptation de la libre évolution. Il serait intéressant de poursuivre cette étude avec une perspective culturaliste. Le culturalisme est un courant de l'anthropologie et plus globalement des sciences sociales, mettant en évidence l'influence prépondérante de la culture et des habitudes culturelles d'éducation sur la personnalité de base des individus.

➤ **Mesurer le degré de l'acceptation**

Nous l'avons vu, l'idée de laisser plus d'espace en libre évolution semble plutôt bien accepté par les enquêtés. Néanmoins, quand on creuse dans les discours, on se rend compte qu'il y a beaucoup de conditions à cette acceptation. A quel point les individus accepteront-ils la libre évolution près de chez eux, sur leur lieu de loisir, dans leur parcs naturels ou parcs urbains ou encore pourquoi pas dans leur quartier ? Il serait alors intéressant de mener une enquête dans différents lieux de vie afin d'évaluer à quel point la proximité de la libre évolution aux activités humaines influencerait-elle l'acceptation de cette nature spontanée.

10.2) Le concept est-il bien adapté ?

Lors de l'analyse des réponses à la question « *Qu'est-ce qu'évoque pour vous un espace en libre évolution ?* », une réponse a particulièrement retenu notre attention. Cette dernière nous a amené à nous interroger sur la notion de libre évolution elle-même, ainsi que sur l'adaptabilité du concept au programme. En effet, dans le Q203, l'enquêté livre un raisonnement de pensée très inspirant :

« C'est un espace où l'homme n'intervient pas. Mais, le fait de dire que tel espace est, était ou sera en libre évolution (dans le cadre d'un plan de gestion par exemple) annule quasiment automatiquement la notion de libre évolution car l'espace, l'habitat, le milieu est laissé sans intervention de l'homme puisqu'il l'a décidé, il y a donc une intervention humaine à la base. S'il existe des espaces en totale libre évolution c'est là où l'homme ne se pose pas la question de savoir ce qu'il va faire de cet espace. »

Dans cette même réponse il nous livre une définition très personnelle de la libre évolution qui donne à réfléchir :

« Dans le cas du PRELE, une intervention initiale de l'homme permet de décider ou non si l'espace sera laissé en "libre évolution". Dans ce cas-là, un espace en libre évolution est un espace où l'homme choisit de ne plus intervenir mais là encore (outre le fait d'avoir fait le choix humain de l'orientation de l'espace), s'il y a un suivi, des inventaires, la libre évolution n'existe plus. En fait ce n'est pas très clair, le terme est-il bien adapté ? "Espace ou l'homme choisit de laisser évoluer naturellement les habitats semblerait plus juste ».

Cet individus complète sa définition ainsi :

« Un jour, le gestionnaire d'une RNN m'avait dit, à l'entrée d'une saulaie ancienne, qu'il n'intervenait pas dedans car il n'avait pas identifié d'espèces patrimoniales ou de milieux à "retrouver par de la gestion". Dans ce cas-là, cette saulaie était laissée en libre évolution par désintérêt du milieu de la part du gestionnaire. Du coup, cela ajoute un élément à cette notion d'espace en libre évolution : l'absence d'enjeux forts qui nécessiterait une intervention (ouverture du milieu, présence d'une espèce protégée, milieu pionnier potentiellement intéressant...) »

Ce témoignage nous amène à interroger l'adaptabilité du concept au programme. Mais il nous a également amené à nous poser une question : si une espèce ou un milieu rare apparaissait sur un espace laissé en libre évolution, la décision de laisser les dynamiques écologiques évoluer serait-elle prise malgré tout ?

Nous avons relevé un discours intéressant qui interroge les limites du laisser faire.

« Un espace totalement libre serait un espace qui peut évoluer, voire disparaître (exemple : milieu dunaire qui devient forestier) mais l'homme a du mal à laisser se faire cette évolution et gère, protège ce genre d'espace, qui reste libre (des pressions humaines) car protégé, mais son évolution est en partie dirigée, orientée »

Ce répondant interroge notre capacité à laisser disparaître. En effet, dans un chapitre précédent, nous mettions en lumière « le devoir moral » que nous avons à préserver la nature. Cette responsabilité à réparer, à contrebalancer les dégâts que nous avons engendré, nécessite notre intervention. Or, lorsque l'on parle de laisser faire, il y a nécessairement apparition et disparition. A quel point la nature en libre évolution sera-t-elle laissée sans intervention ? A quel point sommes-nous prêts, dans un contexte de dégradation et d'effritement de la biodiversité à laisser disparaître ? Comme défini dans notre partie Cadre théorique, le PRELE n'est pas dans une démarche de patrimonialisation. Ainsi, la question qui se pose alors à nos yeux est de savoir, comment faire accepter la libre évolution, et donc une possible disparition, dans un contexte d'effritement de la biodiversité et où, la majeure partie des programmes de protection de la nature sont basés sur l'interventionnisme et la patrimonialisation ? Nous pensons que cette question mérite d'être posée car, si l'on décide de stopper l'évolution pour des raisons patrimoniales ou pour tout autre raisons, le concept est-il réellement bien adapté ?

Cette possible remise en cause de la libre évolution dans le cas où une espèce patrimoniale apparaîtrait constitue selon une faiblesse du PRELE.

Il semble donc que, pour amorcer un changement de regard vis-à-vis de la libre évolution, il faudra nécessairement amener les individus à la voir plutôt comme une succession d'espèces et d'habitats et non la conséquence d'une disparition ou d'une apparition d'espèces.

➤ **Le PRELE encore dans une volonté de maîtrise ?**

Comme nous le fait remarqué l'enquêté Q203, « *le fait de dire que tel espace est, était ou sera en libre évolution (dans le cadre d'un plan de gestion par exemple) annule quasiment automatiquement la notion de libre évolution car l'espace, l'habitat, le milieu est laissé sans intervention de l'homme puisqu'il l'a décidé, il y a donc une intervention humaine à la base* ».

Nous nous sommes rendu compte, que, puisque cette volonté de laisser-faire résulte dans un premier temps d'un choix humain, il reste question d'un laisser-faire maîtrisé. Néanmoins selon nous, ce choix peut être vu comme un moyen de mettre dans les débats le droit de la nature à évoluer de manière autonome. Puisque les politiques de protection de la nature ont tendance à garder une maîtrise de l'évolution de la nature, il faut également des programmes qui évoque le droit à la nature à être autonome. Même si le réseau de site résultera d'une volonté humaine, y a-t-il réellement un autre moyen de préserver une autonomie de la nature à certains endroits sans cette volonté humaine préalable ?

Néanmoins, ce programme pourrait également subir un revers de médaille. En redonnant un statut à ces espaces, en les intégrant au réseau de sites, c'est faire rentrer la nature en libre évolution dans le cercle des politiques de l'environnement. Ainsi labellisés, ces espaces vont ainsi être soumis à l'institution. En intégrant le réseau de sites, ces espaces vont nécessairement être soumis à des suivis institutionnels ainsi qu'à une veille réglementaire pouvant amener les propriétaires à devoir intervenir. Peut-être que leur libre évolution, aurait été plus pérenne si l'existence de ces espaces étaient restés « anonyme ».

10.3) Quelles justifications pour le laisser-faire ?

Comme évoqué lors de la genèse du projet, ce programme a comme objectif premier d'amorcer un changement de regards sur ces espaces en libre évolution. Or, il me semble, au vue de l'importance d'intervenir dans la protection de l'environnement, qu'il faudra des justifications plus solides. Pourquoi décider de vouloir changer les regards sur ces espaces ? A quoi va servir une acceptation de la libre évolution ? Quelles justifications ?

Selon nous, ce programme est une manière d'opter pour la diversité, de nos façons de faire avec la nature, de nos rapports avec celle-ci. C'est une façon aussi, d'associer la diversité culturelle à la diversité naturelle puisque le PRELE nous incite à concevoir la protection de la nature autrement. C'est en cela que ce programme a une légitimité d'exister et de se proclamer comme étant un programme de protection de l'environnement. Il faut, selon nous que ce programme soit quelque chose d'innovant tant dans le fond que dans la forme. Il faut qu'il soit co-construit et qu'il mêle experts et profanes. Nous pensons que ce programme pourrait-être le point de départ d'un projet social et environnemental plus grand. Néanmoins, et toujours selon nous, il faut que tous les acteurs de ce programme soient sur la même longueur d'onde, l'investissement de chacun devrait être réel et non pas partiel. La difficulté pourra également venir des moyens de financement, car comment réussir à avoir le soutien financier nécessaire pour un programme totalement à en marge des autres programmes de protection, de restauration de la nature ? Même si ce programme est complémentaire, il ne sera surement pas prioritaire. Et s'il le devient de par son caractère socio-environnemental, quelles conséquences ?

Conclusion

Lorsque nous sommes arrivées au CEN NO, nous ne nous étions jamais réellement posé de questions sur la manière dont nous concevions la nature. Pour nous, elle représentait autant la plante verte qui cohabite avec nous dans notre appartement, que l'ours polaire situé à des millions de kilomètres de nous. Néanmoins, dès notre arrivée dans le domaine naturaliste, nous nous avons découvert la volonté de classer et de hiérarchiser différents types de nature à des fins de connaissance et de protection. La nature, au sein de ce groupe socio-professionnel, revêt donc différentes formes. Celles-ci sont influencées par des enjeux à la fois politiques, scientifiques, financiers ainsi que philosophiques.

Nous nous sommes vues confier la réalisation d'une enquête sociologique sur les représentations de la nature en libre évolution. Cette commande s'inscrit dans le Programme d'Espaces en Libre Evolution, coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels. A cette fin, nous avons sondé ces représentations au travers de questionnaires et d'entretiens semi-directifs, combinant approches quantitative et qualitative. Cette enquête a été, pour nous, l'occasion de nous intéresser à une bibliographie enrichissante, nous ouvrant à des domaines nouveaux tels que l'éthique environnementale, l'écologie politique et la psychosociologie associée à l'environnement.

De cette étude, nous en ressortons que le choix de laisser un espace naturel évoluer librement interroge notre rapport à la nature, et plus profondément, les fondements de notre société. Finalement, la libre évolution, avant d'être un sujet de nature, est un sujet sociétal. Ses représentations, qu'elles soient positives ou négatives, découlent de représentations sociales plus profondes, liées à notre culture et notre histoire. Nous avons constaté que notre habitude à considérer l'homme en dehors de la nature, influe énormément sur nos représentations de celle-ci. Nous l'avons montré durant notre enquête, des freins culturels, historique et anthropologique existent, et s'inscrivent comme des facteurs d'influence des représentations de la nature en libre évolution. Ces dernières ne sont donc pas liées à la nature en elle-même, mais résultent de facteurs plus complexes et globaux.

Le changement de regard sur la nature en libre évolution ne peut être, selon nous, qu'une conséquence d'un changement de regard plus général sur la société et ses fondements. Ainsi, le défi des membres du PRELE sera d'agir sur les représentations sociales de la nature dans sa

globalité. Pour ce faire, les leviers identifiés devront nécessairement passer par le sensible et interroger de manière détournée la nature.

S'interroger sur la place des espaces naturels en libre évolution, tels l'arbre qui cache la forêt, nous a amené à mesurer l'ampleur des enjeux de la protection de la nature. Cette dernière ne relève pas uniquement d'enjeux écologiques mais également de considérations philosophique et anthropologique. Pour modifier les comportements des hommes vis-à-vis de la nature, il faudra nécessairement changer notre façon de concevoir le monde pour trouver une juste place dans celui-ci.

Bibliographie

Livres :

Beau Rémi, *Ethique de la nature ordinaire ? Recherches philosophiques dans les champs, les friches et les jardins*, Publications de la Sorbonne, (2017)

Bellenger Cheree, *Prendre au "sérieux" les loisirs de prédation : chasse, pêche, cueillette et naturalisme dans l'estuaire de la Seine*, Université de Rouen Normandie

Clément, Gilles, *Manifeste du Tiers paysage*, Paris, Éditions Sujet/Objet, 2004.

Halbwachs Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Bibliothèque Evolution Humanité, (1994)

Hans, Jonas, *Le principe responsabilité, une éthique pour la civilisation technologique*, Cerf, 1979

Javeau Claude, *L'enquête par questionnaire. Manuel à l'usage du praticien*, Edition de l'université de Bruxelles, (1992)

Larrère Catherine, *Les philosophies de l'environnement*, Philosophies, Puf (1997)

Sahlins Marshall, *La Nature humaine : une illusion occidentale. Réflexions sur l'histoire des concepts de hiérarchie, et d'égalité, sur la sublimation de l'anarchie en Occident, et essais de comparaison avec d'autres conceptions de la condition humaine* (<http://www.lyber-clat.net/lyber/sahlins/nature1.html>)

Schnitzler, Annick et Jean-Claude Génot, *La France des friches. De la ruralité à la féralité*, Editions Quae, (2012)

Viard Jean, *Le tiers espace. Essai sur la nature*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1990.

Articles :

Arnould, Paul, et Éric Glon. « *Wilderness, usages et perceptions de la nature en Amérique du Nord.* », *Annales de géographie*, vol. 649, no. 3, 2006, pp. 227-238.

Barraud, Régis, et Michel Périgord. « *L'Europe ensauvagée : émergence d'une nouvelle forme de patrimonialisation de la nature ?* », *L'Espace géographique*, vol. tome 42, no. 3, 2013, pp. 254-269.

Berque Augustin, « *Le sauvage construit* », *Ethnologie française*, vol. vol. 40, no. 4, 2010, pp. 589-596.

Bourdeau, Philippe, Pascal Mao, et Jean Corneloup. « Les sports de nature comme médiateurs du « pas de deux » ville-montagne. Une habitabilité en devenir ? », *Annales de géographie*, vol. 680, no. 4, 2011, pp. 449-460.

Corneloup, Jean, « *La forme transmoderne des pratiques récréatives de nature* », *Développement durable et territoires*, Vol. 2, n° 3 | Décembre 2011

Cronon, William. « Le problème de la wilderness, ou le retour vers une mauvaise nature », *Ecologie & politique*, vol. 38, no. 1, 2009, pp. 173-199.

Godet, Laurent. « *La « nature ordinaire » dans le monde occidental* », *L'Espace géographique*, vol. tome 39, no. 4, 2010, pp. 295-308.

Jean-Claude Génot, *Nature originale : nature férale*, article tiré du site Journal d'Écrivains pour la Nature et l'Écologie, (2013)

Larrère, Catherine. « Éthiques de l'environnement », *Multitudes*, vol. n° 24, no. 1, 2006, pp. 75-84.

Larrère, Raphaël. « Quelle(s) éthique(s) pour la nature ? », *Natures Sciences Sociétés*, vol. vol. 13, no. 2, 2005, pp. 194-197.

Micoud André, « *Vous avez dit 'sauvages' ?* », *Revue Espaces Naturels* n°55, 2016, p-12.

Steele, C.M, ARONSON, « *J. Stereotype threat and the intellectual test performance of African Americans* », *Journal of personality and social psychology*, 1995, vol.5, n°69, p.797-811

Recueil de texte :

Éthique de l'environnement. Nature, valeur, respect, Texte réunis par H-S Afeissa, Vrin (2007)

- Texte de Eric Katz, « *Le grand mensonge : la restauration de la nature par les Hommes* », p-355

ANCR, *La forêt, les savoirs et le citoyen. Regards croisés sur les acteurs, les pratiques et les représentations*,

- Texte de Robert Harrison, « *Les yeux de la forêt* ».

- Texte de Raphaël Larrère, « *Usages et images de la nature* »
- Texte de Catherine Larrère, « *La forêt est-elle un objet philosophique ?* »

Annexes

Annexe 1 : Offre de stage.....	86
Annexe 2 : Le questionnaire.....	88
Annexe 3 : Focus sur le projet « Enquête sociologique » paru dans le Bilan PRELE 2017	89
Annexe 4 : Guide d’entretien semi-directif pour l’enquête sur les représentations de la nature en libre évolution.....	90
Annexe 5 : Données qualitatives questionnaire internet et face-à-face.....	92
Annexe 6 : Résultats Q16 questionnaire internet et en face-à-face sans Cat.11 (%)	137

Annexe 1 : Offre de stage



Offre de stage 6 mois Bac +5

Conception d'une enquête sociologique et proposition de facteurs de changement de perception sur les espaces en libre évolution

Contexte :

Le Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie, créé en décembre 1993, est une association loi 1901. Organisme de gestion d'espaces naturels remarquables par leur faune et leur flore, il gère près de 1 000 hectares répartis sur 100 sites. Son action se développe sur les trois départements anciennement bas-normands et sur des milieux variés : tourbières, marais, coteaux calcaires, cavités à chauves-souris... Ses missions s'organisent sur 4 axes complémentaires : CONNAITRE, PROTEGER, GERER, VALORISER et un axe transversal d'accompagnement des politiques publiques. L'équipe est composée de 24 salariés, 150 adhérents et 100 bénévoles avec un budget moyen annuel de 1,3 M€ issus essentiellement de fonds publics (Etat, Europe, collectivités).

En 2017, le Programme Régional d'Espaces en Libre Evolution voit le jour. Animé par le Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie, ce programme a pour enjeu de provoquer un changement de regard sur la nature en libre évolution. Par les actions développées dans le cadre de ce programme, il est recherché :

- Une meilleure connaissance des processus dynamiques qui animent ces espaces,
- Un nouveau regard et contact autour de ces espaces,
- La préservation sur le long terme d'un réseau d'espaces en libre évolution devant s'inscrire en relation avec les autres sites naturels gérés et la trame verte et bleue.

Ce programme est organisé en trois axes de travail et le stage proposé rentre dans le cadre des actions issues de l'axe 1 « Sensibiliser à la libre évolution ».

Missions :

L'objectif de ce stage est d'apporter des éclairages sur la perception des espaces en libre évolution selon divers publics en vue de l'identification des facteurs pour un changement de regard. En effet,, la nature en libre évolution véhicule une image ambivalente, tant négative que positive selon les groupes sociétaux. Mais qu'en est-il de manière plus fine ? Y-a-t-il un lien avec l'âge, l'activité exercée, la fréquence du contact avec la nature, l'histoire de vie personnelle, le rapport de chaque personne au temps ? De même, confronté à des espaces en libre évolution différents, quels éléments expliquent une possible différence de perception par une même personne de ces espaces ?

L'ambition de ce stage est donc d'apporter des pistes de réponses à ces questions au travers d'une enquête sociologique. Les missions du/de la stagiaire seront les suivantes :

- Recueillir la bibliographie autour ce thème (études sociologiques, enquêtes, méthodes)
- Concevoir une enquête adaptée une diffusion large.
- Diffuser l'enquête auprès des partenaires du PRELE qui seront le relais d'une diffusion de l'enquête à l'échelle de leur territoire.
- Aller à la rencontre des sondés pour optimiser le nombre de répondants à l'enquête.
- Analyser les résultats de l'enquête
- Concevoir un outil de communication de ces résultats à la fois auprès des sondés et du grand public. Pour ce faire, il est envisagé la création d'une courte vidéo illustrant la démarche de l'enquête et présentant les résultats. Le/ou la stagiaire sera accompagné du concepteur média du Conservatoire d'espace naturels pour la réalisation de cette vidéo.

Profil :

- Bac + 5 (en cours de validation) en sociologie, psychosociologie, avec une spécialité centrée sur l'environnement
- Un intérêt pour les questions de nature
- Autonomie, qualités rédactionnelles et relationnelles

Conditions :

- Encadrement assuré par Lydie DOISY, coordinatrice du PRELE
- Rémunération : tarif officiel en vigueur
- Permis B + véhicule indispensable (remboursement des frais de déplacement à 0,35 €/km)
- Stage basé à Hérouville-Saint-Clair (14).

Présentation du PRELE sur le site internet du Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie : <http://cen-normandie.fr/les-programmes-et-projets/programmes-regionaux-d-actions/programme-regional-despaces-en-libre-evolution>

Candidatures à envoyer à Lydie Doisy avant le 15 décembre 2017 par mail (ldoisy@cen-bn.fr) ou par voie postale : à l'attention de Lydie Doisy, CEN-BN, 320 quartier du Val 14200 Hérouville-Saint-Clair

Annexe 2 : Le questionnaire

Annexe 3 : Focus sur le projet « Enquête sociologique » paru dans le Bilan PRELE 2017

En parallèle de cette recherche de territoire, une enquête sociologique sur la perception des espaces en libre évolution par le grand public est apparue comme indispensable pour mieux connaître les habitants, et adapter les futures actions de sensibilisation du programme. Cette enquête sera donc lancée en 2018 par le Conservatoire d'espaces naturels et les résultats présentés aux partenaires en fin d'année.

Focus sur le projet « Enquête sociologique »



Territoire visé : Région

Public visé : habitants de Normandie, étudiées selon leur classe d'âge, les habitudes et lieux de vie, l'activité exercée, leur rapport au temps.

Principe et objectif :

L'enquête a pour but d'apporter des éclairages sur la perception des espaces en libre évolution selon divers publics en vue de l'identification des facteurs pour un changement de regard.

Réalisation de l'enquête :

Cette enquête sera réalisée par le Conservatoire d'espaces naturels et l'Université de Caen, grâce à l'accueil d'un stage de master 2 en sociologie sur 6 mois.

Bénéfices de l'enquête et utilisation :

Les résultats de l'enquête serviront de support pour des communications adaptées à divers publics. Ils serviront également comme point de départ pour les cafés débats et conférences sur le même thème.

Annexe 4 : Guide d'entretien semi-directif pour l'enquête sur les représentations de la nature en libre évolution

Phrase d'introduction : Tout d'abord merci d'avoir accepté de me rencontrer. Je suis ici car je mène actuellement une recherche universitaire sur les différentes perceptions de la nature et notamment celle dite en libre évolution.

Durant cet entretien j'aborderai avec vous différents items auxquels j'aimerais que vous me donniez votre avis. Avant de commencer de vous propose que vous vous présentiez.

Reprise des réponses du questionnaire

Thème 1 : La Nature

→ *Qu'est-ce que représente la Nature pour vous ?*

Objectifs : voir si l'enquêté fait une distinction « bonne » / « mauvaise » nature, s'il est plutôt dans un rapport utilitariste, participant, gardien de la nature, s'il fait une distinction entre nature sauvage/domestique.

Relance possible : *existe-t-il selon vous une bonne ou une mauvaise nature ? Donner un exemple : y'a-t-il une différence entre une fleur qui pousse en pot et une fleur qui pousse en pleine nature ?*

Thème 2 : Usage de la nature

→ *Parlez-moi de votre dernière balade dans la nature ?*

Objectifs : Cadrer les pratiques liées à la nature, les circonstances, jugée du degré d'artificialité de la nature vécue par l'enquêté, de son degré d'immersion dans la nature.

Relance possible : *poser des questions liées à la fréquence, s'il lui arrive de faire autre chose dans la nature, de pratiquer un sport ou autre ...*

Thème 3 : La nature en Libre évolution

→ *Connaissez-vous un espace, un lieu où la nature est en libre évolution ? comment percevez-vous cette espace ? quel est son histoire ?*

Objectifs : avoir l'interprétation de l'enquêté sur ce qu'est un espace en libre évolution, s'il pense que ces espaces ont une légitimité d'exister, si ce sont des espaces de nature. Intérêt porté sur le champs sémantique employé pour parler de ces espaces.

Relance possible : *connaissez-vous des espaces où la nature a repris ces droits ? Des espaces abandonnés ? Si oui que pensez-vous de ces espaces ?*

REMARQUES GENERALES APRES ENTRETIEN

Thème 4 : La protection de la nature

Sous-thème 1 : Protection de la nature en général

Objectifs : Voir à quel point la protection de la nature est importante pour l'enquêté et quel doit être son but, la manière de protéger, qui doit le faire.

Relance : *Y'a-t-il une nature à protéger en priorité ?*

Sous-thème 2 : Protection de la nature en libre évolution

Objectifs : voir le degré d'acceptation du programme, comprendre les raisons d'un éventuel rejet.

→ *Pensez-vous que les espaces en libre évolution devraient être protéger ?*

Relance possible : *Pourquoi ? Le ré-ensauvagement de la nature doit-il être encouragé ?*

Thème 3 : L'enfance

→ *Avez-vous eut une ou des mauvaises expériences avec la nature lorsque vous étiez enfant ?*

Objectifs : Nature de référence, expérience, sensibilisation par les parents ? à l'école ?

→ *Selon vous l'homme doit-il protéger la nature ? Pourquoi ?*

Annexe 5 : Données qualitatives questionnaire internet et face-à-face

N°Q	Q16	Autres : Image F	G	H	I	Q27
1	C'est un espace ou l'action de l'Homme est peu présente. Sa seule présence concerne des ballades à pied, à cheval ou bien lors de cueillette. C'est une présence simple de l'Homme, sans artifice (moto, pelle, tronconneuse, etc.) et sans gestion.					
2	La jungle					
3	Une forêt					
4	Environnement propre					
5	Un espace sans intervention de l'homme					
6	Le terme "libre évolution" me paraît être une périphrase sexy pour parler d'un mode de gestion qui fait encore polémique et a donc besoin d'être promu					
7	Intervention raisonnée par l'homme					
8						
9	Un espace naturel qui évolue sans aucune influence humaine ?					
10	Qui est libéré de l'emprise humaine et qui évolue selon les règles naturelles					Mon jardin
11	Reprise de la nature sur ses droits					Prairie alentours

12	Le jardin anglais ? La permaculture ? Intervenir de façon moindre dans la nature, de façon à la laisser libre et en même temps qu'elle puisse nous apporter. Que ce soit un plaisir visuel ou un besoin nutritionnel					Un chemin de promenade
13	Un espace ou rien ne freine ni ne contient la nature					Des zones de forêts
14	Sans intervention de l'homme					
15	Un espace naturel préservé de l'intervention humaine en ce qui concerne son évolution					
16	J'imagine une zone où la nature reprend ses droits, où l'humain et son urbanisation n'interfèrent pas.					Etant de Normandie, je connais différents endroits où la nature est presque laissée en son état "originel" : le bois de Sainte-Suzanne, les marais du Cotentin (quoique certains canaux sont d'origine humaine), les grandes forêts (Saint-Sever, Cerisy, etc.) même si des sentiers et des cartes existent... Difficile de trouver un endroit où l'homme n'est pas déjà intervenu.

17	Un espace non géré par l'homme					Un ancien terrain militaire
18	La liberté					
19	Un espace sans contrainte					
20	C'est un espace où la main de l'homme n'intervient pas, un espace qui prolifère de manière "autonome" (ex : pour un champ, on ne le traite pas, on ne le tond pas, on le laisse pousser.).					
	Mais s'applique aussi à une société où les individus sont libres d'évoluer comme ils veulent (ce qui se rapprocherait d'une démocratie par exemple).					
21	Une rivière					la roche d'oetre
22	La nature					
23	La nature qui reprend le dessus					Forêt amazonienne ahahah! Sinon non en Normandie
24	Nouveautés, équilibre					La forêt
25	Un espace "protégé" de par son isolement ou grâce à des mesures spécifiques.					
26	Connais pas					La forêt
27	Espace laissé à une dynamique naturelle					

28	Un espace qui n'est pas transformé par l'homme					
29	La nature sauvage					
30	?					
31	Un espace dont le développement végétal et animal n'est pas perturbé par l'homme					Un champ à l'abandon
32	L'homme ne touche pas à la nature					Des lacs, des bordures de lacs et des forêts
33	Une nature qui n'est pas impacté par un geste issu de la main de l'homme					
34	Tchernobyl,					
	un endroit abandonné par l'homme où la nature se recrée					
35	Un espace naturel où la nature a ses droits					Dans mon champ
36	Un espace où l'homme n'empêcherait pas la nature d'évoluer					
37	Un écosystème très divers					Forêt d'Ecouves
38	Camille m'a un peu donné la réponse mais bon, ça serait du coup un espace naturel où l'homme n'intervient pas. Mais donc si une plante intrusive bouffe les autres et bien elle bouffe les autres.					

	La nature reprend ses droits en somme, mais dans un espace dédié.					
39	Résilience écologique					ENS des monts du lyonnais, gravière de Bordelan, fructifiée châtilon d'azergues
40	Rien du tout, première fois que j'ouï ce terme !					
41	Tchernobyl					
42	Nature sauvage					
43	L'absence de l'homme					Des champs en friche à Montpinchon
44	Espace colonisé petit à petit par les ronces ou fougères, lianes, puis arbustes puis arbres, retour vers climax					Fond de vallée qui n'est plus pâturé depuis plusieurs années
45	" wild "					
46	Une espace jeune qui évolue à son rythme et qui n'est pas où peu entretenu...					
47	Liberté					Les bois autour de chez moi
48						
49	La paix ?					

50	Espace qu'on laisse évoluer seul					
51	Un espace sur lequel il n'y a pas ou peu d'anthropisation					
52						
53	La vraie nature					Une parcelle de forêt
54	Une parcelle qui évolue en toute liberté					
55	Un espace où la nature peut reprendre ses droits					
56	Une vie en total autarcie					
57	Un espace où, par exemple, la nature évolue sans l'aide de l'homme					
58	Un espace qui avance, évolue avec tout le monde et pour le Monde sans arrêt					Anciens sentiers de marches qui ne sont aujourd'hui plus fréquentés
59						
60						
61	Un espace où il n'y pas d'influence humaine					
62	Un espace rare					
63	L'Amazonie, l'Alaska...					Des zones abandonnées en extrémité de parcelles ou a cause de la

						topographie défavorable à la culture.
64	Une friche					
65	Sans artifice de l'homme					Forêt, marais, prairies
66	La liberté					
67	?					
68	Un espace non géré par l'homme					
69	Aucune trace de l'homme					
70	Sans influence de l'Homme					
71	Un espace non contraint par les pressions humaines (foncières, financières, pollutions, chasse/pêche), ce qui n'empêche pas forcément de gérer cet espace.					
	Un espace totalement libre serait un espace qui peut évoluer, voire disparaître (exemple : milieu dunaire qui devient forestier) mais l'homme a du mal à laisser se faire cette évolution et gère, protège ce genre d'espace, qui reste libre (des pressions humaines) car protégé, mais son évolution est en partie dirigée, orientée					
72	C'est pour moi un espace où l'homme n'intervient aucunement					

73	La bienveillance pour l'autre (Hommes, milieux, faune, flore)					Petite réserve sur une parcelle
74	Un boisement de noisetier en Irlande					UN boisement humide spontanée non-géré
75	Des sentiers					Une forêt
76	Un espace où on laisse la nature faire/vivre					
77	La permaculture					
78	Un espace à l'état sauvage					Petit bois de campagne
79	Un espace n'ayant plus, provisoirement, d'utilité directe (production de matière première) pour la subsistance de l'espèce humaine					Ilots de senescence de la forêt de Cerisy
80	Un espace ouvert à tous avec un minimum de règles de respect du lieu					
81	La liberté					
82	Un espace où les espèces peuvent évoluer sans contraintes imposées par l'homme et s'épanouir librement.					Des terres en jachères, des réserves naturelles.
83	Un espace sans intervention humaine					
84	Un espace qui est encore « sauvage » où l'homme n'a pas construit et qui évolue chaque jour					Sur notre terrain de chasse dans le marais (il y a une réserve naturelle)

85	Un espace sans action de l'homme					
86	Qui n'est pas contrôlé par la main de l'homme					Un endroit en bord de seine
86	Un système qui s'équilibre					Un pré en jachère depuis plusieurs années
88	Un espace sans intervention de l'homme					
89	Un espace sans contraintes					
90	Une espace où l'humain n'intervient pas					
91	Une belle anarchie, pas négative, mais au contraire, une sorte de chaos créateur.					
92	La naturalité					En partie le marais du G Hazé
93	La réalité					
94	Un lieu où l'homme n'intervient pas					
95	Un écosystème en parfait équilibre sans intervention humaine. Les espèces s'y trouvant étant parfaitement adaptées					
96	Aucune intervention humaine					
97	Pas d'intervention de l'homme					Autour d'un lac
98	Un endroit défini on sait qu'il y a une/plusieurs vies ou on laisse la nature					

	se gérer "toute seule" mais qui y suivis pour y faire des tests					
99	Un espace naturel où il n'y a aucune intervention humaine					
100	Un espace sans pratique agricole					
101						
102	Un espace ou la nature peut évoluer comme elle l'entend					
103	Une nature non maîtrisée, spontanée et autonome					
104	Un espace intouché par l'homme, mais tributaire du climat, des interactions biotiques et abiotiques (hors homme)					Bois de St Germain du Crioult (bois qui n'est plus entretenu)
105	Nature sauvage					
106	Un espace sans la présence d'humains					Sur plusieurs de mes terrains
107	Entropie, anarchie, loi du plus fort, disparition, résilience ?	Peu de diversité végétale visible. N'est-elle pas nécessaire ?	Plus d'arbres, peu de diversité au sol	Esthétique		Un peu avant le carrefour Ste Scolasse - Bazoche
108	Foret primaire					Un coteau autrefois verger et pâture qui se boise
109	Aucune intervention ou activité(s) humaine					Landes des falaises littorales de Jobourg

110	Une nouvelle source de financement pour les assocs et en aucun cas un sujet sérieux si on veut parler d'écosystème en libre évolution car la plupart du temps (voir toujours) on parle de timbres-poste...						Parcelles privées et parcelles en gestion
111	Un endroit où l'homme n'intervient pas						Valleuse d'Antifer en Seine Maritime
	un endroit de vrai nature						
112	La nature					Il faudrait enlever le bois mort puis laisser la nature se refaire une santé	
113	C'est une vue de l'esprit!	processus de forestation spontané + riche ou - riche?	processus de forestation spontané + riche ou - riche?	processus de forestation spontané + riche ou - riche?			Déprise agricole de fond de vallées, de terrain difficilement exploitable
114	Laisser la nature libre et apparition d'espèces disparues						
115	Une zone de nature sans intervention humaine						
116	Un espace où la nature évolue librement sans pression humaine (entretien, gestion de la faune...) mais où l'humain peu trouver sa place (promenade, contemplation...)						
117	Aucune intervention humaine						Bois de Goult
118	Un espace de nature non perturbé par l'homme.						Une réserve naturelle au sein de

						laquelle certains espaces ne sont soumis à aucune intervention
119	Un espace sans intervention humaine					
120	Un espace sauvage					Chez moi !
	où l'homme n'intervient pas					
121	Un territoire où l'on laisse les mécanismes écologiques fonctionner librement					Dunes broussailleuses de l'estuaire de l'Orne
122	Un espace sans intervention humaine destructrice					Iles de la Seine
	dans lequel la nature "reprendrait ses droits"					
123	Une utopie	Espace en libre évolution depuis peu de temps	Espace en libre évolution depuis peu de temps			Zones de déprise agricole
124	Un espace laissé en gestion libre, qui évolue de façon complètement "naturelle", sans aucune intervention de l'Homme (Ex : forêts primaires?).					
125	C'est un espace où la nature reprend ses droits pour tendre vers une biodiversité optimale,					
	sans aucune intervention humaine,					
	hormis son observation.					
126	Rien					

127	Plus aucune intervention humaine					Ancienne peupleraie
128	Rien					
129	L'univers					
130	Evolution sans interventions humaine					
131	Pas de contrainte ou de réglementation					
132	Liberté, sérénité					
133	Un espace de nature non modelé par l'Homme					Certains chemins non entretenus autour de mon village
134	Endroit où l'action de l'homme est limitée ou fortement réglementée					
135	Un terrain en jachère					
136	Une expérimentation					
137	Un espace sans action de l'homme					
138						
139	LA VIE					
140	Un espace sans gestion réalisée par l'Homme quelle que soit son but (aménagement, transport, urbanisation, gestion d'espaces naturels...)	Est-ce une perte de prairie ? Des espèces spécifiques peuvent souffrir de la disparition de leur milieu si nous	idem	idem	idem	

		devions atteindre le climax forestier partout est atteint de l'uniformisation de milieux naturels, aggravant l'extinction de masse des milieux et des espèces en cours. Localement, en complémentarité d'une gestion de conservation d'espaces naturels rares, pourquoi pas !				
141	Un espace où l'homme n'intervient pas					
142	Un espace sans contrainte humaine	Milieu en cours de transition écologique, à voir ce que ça donnera				
143	Une forêt primaire ou une feuille vierge					
144						
145	Un retour à l'origine des choses					
146	Un espace sans aucune intervention humaine					
	comme certaines forêts					
	(Pologne)					

147	Un boisement, sans intervention de l'homme					Bois
148	Ça dépend : libre évolution naturelle ? dans ce cas c'est sans l'impact de l'homme ou libre évolution tout court ? car ce dernier signifie à notre époque libre évolution du capitalisme. C'est à dire que l'espace est accaparé pour devenir une marchandise.					
149						Iles de la Seine
150	Un espace préservé où l'homme n'agit pas sur la nature.					
151	Un espace sans intervention humaine	Cet espace se referme et risque de voir y disparaître un cortège d'espèces liées aux pelouses ouvertes				
152	Un espace où l'Homme ne crée pas d'aménagements (mobilier, constructions) et n'en fait aucune exploitation (pas de plantations, pas de terrassement, pas de chasse, etc).					
153	Les respects des uns et des autres avec le minimum de contrainte					Zones initialement constructible devenue une zone naturelle
154	Un espace sur lequel l'homme n'intervient pas directement					Réserve biologique intégrale en forêt de brotonne

155	La nature sauvage, libre, spontanée, inattendue, surprenante...	Cet espace en déprise agricole est notre forêt de demain	Cet espace en libre évolution est essentielle pour l'équilibre Psychique de l'homme	Sentiment de tréfonds	Cet espace suscite l'espérance d'une nature qu'on laisse vivre pour elle-même.	Certaines parcelles des sites d'Antifer (Cap et valleuses)
	la nature qui nous libère des conditionnements de la société de consommation...					
156	Un espace sans interventions anthropiques ou impacts directs ou indirects des activités humaines					
157	Un espace sans que l'homme intervienne					Un bois derrière chez moi et une zone humide à 10 min
	où la nature reprend ces droits					
158	Un espace où l'homme peut le gérer mais n'intervient pas spécifiquement. Il laisse la nature évoluer sans intervention de notre part.					
159	C'est un espace que l'on ne gère pas. L'homme a le droit d'y entrer mais pas de la modifier	Quand je vois cette friche, je me demande si ce n'est pas parce que le sol est pollué. Qu'y avait-il avant ?	La prairie va disparaître avec les espèces qu'elle héberge. Dommage			Le petit bois à côté de chez moi
160	Une forêt non gérée					
161	L'avenir					
162	Un espace où l'intervention humaine est minimale					
163	Espace non géré par l'homme					

164						
165	Un espace naturel sur lequel aucune gestion par l'homme n'est exercée.					RBI chizé
166	Un espace vierge non cultivé et non entretenu, ou l'homme pourrai le faire évoluer et le mettre en valeur en respectant l'écosystème					Marais
167	Un espace naturel					
168	Un label pour quelque chose de naturel	La nature reprend ses droits sans dépense financière	La nature reprend ses droits sans dépense financière	La nature reprend ses droits sans dépense financière	La nature reprend ses droits sans dépense financière	Ma propriété
169	Une plage					Un herbu
170	Une utopie					une zone marécageuse
171	La domination des espèces colonisatrices sur les autres					
172	La tranquillité					Une forêt
173	La liberté, l'altérité, le point de comparaison essentiel pour toute société humaine, le phare de la conscience.					boisements et landes sur terrains du conservatoire du littoral
174	Un espace sauvage, qui n'est pas transformé par l'action humaine					Un petit coin de mon jardin, à côté des ruches

175	Un espace en libre évolution c'est ce que nous devons pratiquer pour respecter la biodiversité de la faune et la flore					Le parc des Marais à CARENTAN
176	Espace naturel sans intervention humaine					
177	UN ESPACE NON POLLUÉ QUI EVOLUE LIBREMENT SANS INTERVENTION HUMAINE					
178	Un espace sans aucune intervention humaine					
179	Un espace sans intervention humaine	L'homme cesse de vouloir tout maîtriser	La biodiversité est davantage préservée			
180	Un espace sans intervention humaine, ou du moins avec une intervention humaine bienveillante.					
181	La spontanéité					
182	Un espace où il n'y a aucune intervention de l'Homme					un bois
183	Un espace naturel ouvert à tous où rien n'est aménagé par l'homme					Un espace vert
184	Un espace sans aucune intervention de l'homme					Petit boisement alluvial en bordure d'une réserve ornithologique

185	Un espace où les processus naturels opèrent librement, sans intervention humaine, où tous les cycles biologiques s'accomplissent complètement.					
186	Une friche voire un jardin anglais					
187	Une végétation spontanée, sauvage, qui s'équilibre librement sans l'intervention humaine					
188	Qui n'est pas restreint par la volonté humaine					Fin d'un quartier
189	Qu'il n'est pas soumis à la pression humaine					
190	La liberté de la nature où qu'elle soit					Près d'une rivière
191	Pas d'intervention humaine					Vallon du vivier tancarville
192	Sans intervention humaine					
193	Pas d'intervention humaine					prairies
194	Sans l'intervention de l'homme					
195	Espace sans intervention humaine					
196	C'est un espace dans lequel la nature a repris ses droits.					
	et effacé les traces de l'homme					
197	Sans intervention humaine					Prairies en jachaire
198	Aucune intervention					

	ou présence humaine					
199	Une forêt primaire, un espace où seules les dynamiques naturelles interviennent sans aucune intervention de l'homme					
200	Un espace non ou peu géré par l'homme					
201	Aucune intervention de l'homme					
202	Aucune !!!! évolution souvent détruit par les métiers qui abuse et détruit à fond la nature					Réserve naturelle

203	<p>C'est un espace où l'homme n'intervient pas. Mais, le fait de dire que tel espace est, était ou sera en libre évolution (dans le cadre d'un plan de gestion par exemple) annule quasiment automatiquement la notion de libre évolution car l'espace, l'habitat, le milieu est laissé sans intervention de l'homme puisqu'il l'a décidé, il y a donc une intervention humaine à la base. S'il existe des espaces en totale libre évolution c'est là où l'homme ne se pose pas la question de savoir ce qu'il va faire de cet espace. On peut en trouver dans des secteurs laissés à l'abandon, ronciers, boisements non gérés par l'absence d'intérêt du propriétaire, par l'absence du propriétaire ou toutes autres causes qui impliquent que l'homme n'est pas présent dans la décision de laisser un espace évoluer naturellement. Toutefois, cette définition est certainement un peu puriste, assez peu réaliste quoique assez représentative de ma pensée même si je peux y appliquer des nuances. Dans le cas du PRELE, une intervention initiale de l'homme permet de décider ou non si l'espace sera laissé en "libre évolution". Dans ce cas-là, un espace en libre évolution est un espace où l'homme choisit de ne plus intervenir mais là encore (outre le fait d'avoir fait le choix humain de l'orientation de l'espace), s'il y a un suivi, des inventaires, la libre évolution n'existe plus.</p>	<p>Quelle évolution pour ce milieu dans 1-5, 10 ans et qu'est ce qu'on y trouve maintenant ? (=curiosité naturaliste)</p>	<p>J'imagine ce qui pourrait se passer sous la végétation au niveau faunistique (=curiosité naturaliste)</p>	<p>Ça me plaît</p>	<p>Cet espace semble très intéressant, nous sommes sans doute en bordure d'un étang ou d'un ancien étang (= curiosité naturaliste)</p>	<p>Le fond de mon jardin mais là encore, c'est parce que je n'ai pas le temps d'éclaircir pour gagner de la prairie donc indirectement j'ai fait le choix de le laisser en libre évolution, ça correspond à la définition du CEN, moins de la mienne mais c'est l'exemple que j'ai en tête.</p>
-----	---	---	--	--------------------	--	---

	<p>En fait ce n'est pas très clair, le terme est-il bien adapté ?</p> <p>"Espace ou l'homme choisit de laisser évoluer naturellement les habitats" semblerait plus juste.</p> <p>Un jour, le gestionnaire d'une RNN m'avait dit, à l'entrée d'une saulaie ancienne, qu'il n'intervenait pas dedans car il n'avait pas identifié d'espèces patrimoniales ou de milieu à "retrouver par de la gestion". Dans ce cas-là, cette saulaie était laissée en libre évolution par désintérêt du milieu de la part du gestionnaire. Du coup, cela ajoute un élément à cette notion d'espace en libre évolution : l'absence d'enjeux forts qui nécessiterait une intervention (ouverture du milieu, présence d'une espèce protégée, milieu pionnier potentiellement intéressant...).</p> <p>Nous pouvons donc rajouter cet élément dans la définition :</p> <p>Un espace en libre évolution est un espace où les enjeux de conservation (habitats ou espèces) permettent à l'homme de faire le choix de laisser évoluer naturellement les habitats et les espèces.</p>					
--	---	--	--	--	--	--

204	Un espace qui évolue sans les humains, qui laisse la nature évoluée seule					
205	Pas d'intervention humaine					dunes littorales
206	Nature brute					
207	Un espace qui évolue de manière autonome, sans intervention de l'homme					
208	Aucune intervention anthropique					Bois, prairie, zone naturelle
209	?					
210						
211						Friche agricole
212	Un espace sauvage					Lieu près de Bernesq (Calvados)
213	Un espace naturel ou l'on y fait aucune action de gestion écologique					
214	Rien					
215	Liberté					Friche
216	Une forêt primaire	Un site à piègrièche	La nature est plus forte que toi !!!	Laisser faire la nature	Chouette, les xylophages vont se régaler !	Une zone humide
	, mon jardin					
217	Un espace rendu à la nature, où l'homme n'intervient plus					

218	Un espace qui n'a pas besoin de l'action de l'homme					
219						
220						
221	Une nature qui se déploie librement	C'est agréable et cela donne envie de s'y promener	C'est agréable et cela donne envie de s'y promener	Cela a l'air difficile d'accès		
222	Peu de place à l'intervention humaine. Auto régulation.					
	Forêt, prairie, zone maritime...					
223	Nature vierge sans intervention de l'homme faune et flore en parfaite symbiose					
224	La nature reprend sa place					
225	Lieu qui était auparavant travaillé par l'homme redevient libre d'évoluer et de vivre à son rythme					Certaines dunes de bord de mer, interdites au public et non entretenues pour redonner sa place à la nature du littoral
226	De la friche,					
	désorganisation					
227	Une forêt,					Un petit bois / parcelle abandonnée ou je me promène souvent .
	une nécessité					
228	Le stade final est la forêt					

229	La nature qui reprend ses droits					Havre de surveillance
230	Nature durable					Réserve de beauguilot
231	Une nature qui reprend ses droits					(Je vis également temporairement en Alsace) la tourbière de Machais dans le parc naturel du Ballon des Vosges
	, où l'on ne trouve pas de traces de l'Homme. Un endroit où la nature se gère elle-même un peu comme dans une réserve totale.					
232	Marais, bois					Prairies difficilement mécanisables ou trop petites
233	Un lieu plein de surprises à découvrir					Nombreux petits champs abandonnés
234	Un espace naturel où chacun peut évoluer à son rythme et suivant ses besoins. Tout en respectant la faune et la flore.					
235	Sauvage					Chemin
236	En harmonie les uns avec les autres, en complémentarité					Bois, champs
237	Une évolution sans intervention de l'homme.					
238	Un lieu dans lequel on laisse la nature reprendre ses droits,					
	avec un suivi					
239	Laisser cet espace évoluer sans l'intervention de l'homme					

240	Aucun interdit					
241	Un espace que l'homme n'a pas modifié					Le lit de la rivière
242	La nature qui n'existe plus ou presque plus ; c'est la Nature avec un grand N	Mais il faut "remplacer" les grands herbivores du passé et éviter la fermeture du lieu	Mais il faut "remplacer" les grands herbivores du passé et éviter la fermeture du lieu			
243	Ce lieu n'existe plus sur Terre					
244	Je ne sais pas					
245						La mare de Quibou
246	Sans intervention autoritaire de l'homme					
247	Un havre de paix					
248	un espace qui n'est pas contraint par des activités humaines					Ancien chemin menant à un champ
249	La liberté					Champs
250	Un endroit où il y a assez peu de monde pour que je puisse penser que mon impact est négligeable					
251	Un espace dont l'aménagement sera nul à minimal					Une source qui est colonisée par les ronces
252	Rendu à la nature					un bois à Rosel
253	Un espace en libre évolution est pour moi sans activités humaines					

254	C'est la loi du plus fort qui gagnera sur les autres					Le marais de Blainville sur mer
255	La pelouse de mon jardin avec ses jolies orchidées sauvages.					Certaines parties de l'estuaire de l'Orne...
256	Un espace laissé à l'état naturel					Quelque part dans les bois
257	<p>Pour moi, c'est un milieu et un paysage que l'on va laisser évoluer de façon naturelle, sans intervenir. Il me semble que créer de tels espaces en ville est indispensable, ne serait-ce que pour éveiller la curiosité, mais aussi surtout pour modifier notre lien à la nature. Pour beaucoup trop de gens encore, la nature doit absolument être disciplinée, organisée, aseptisée, et productive. Cela nous renvoie sans-doute à une " peur du sauvage, du chaos " ainsi qu'à une optique où tout doit être exploité à notre profit. Nous voulons tellement mettre la nature sous contrôle que nous sommes en train de tuer la vie. Pour autant, j'ai appris que certains paysages, que je croyais naturels, avaient en fait été façonnés par l'homme. Je pense par exemple à des milieux qui se ferment et finissent par disparaître sans l'intervention de l'homme, comme les milieux humides, ou les paysages des causses, créés par l'agro-pastoralisme</p>					
258	Rien					

259	Un espace en libre évolution évoque pour moi, que l'homme respecte la nature et l'environnement qui l'entoure					Des prairies et un bois près de chez moi
260	La vie					
261	Il faudrait commencer par fournir à l'enquête une définition de "libre évolution". Si cela implique l'absence d'impact dû aux actions anthropiques, alors c'est simple : aucun site sur Terre ne peut être considéré en libre évolution, car au moins l'un des facteurs du changement global affecte ce site.	Je pense plutôt à l'abandon des terres et à la perte potentielle de diversité si cet espace était précédemment pâturé.	La "libre évolution" est très récente.	Si je savais ce que sont des "végétations spontanées", j'aurais choisi la réponse 2.	Avoir laissé tout le bois mort risque d'enrichir le sol	
	Si l'on exclut le changement global (pour donner une réponse plus "conforme"), les images qui me viennent à l'esprit sont la forêt primaire de Bornéo et Pripjat (rien à voir l'un avec l'autre)					
262	Un espace où l'homme n'intervient qu'à minima					
263	Un espace sans interdiction					
264	RIEN					
265	Aucune intervention humaine					
266	Un espace laissé à l'abandon ou bien étudié mais sans intervention humaine.					
267	Zone protégée de l'homme					
268	Un espace où l'homme n'intervient pas	Cet espace, à long A terme, il se	Probablement il évoluera vers la	Tel quel, il sert de	Pour le conserver tel quel, il faut	Falaises du Havre à Antifer

		fermera, sans l'intervention de l'homme ou des animaux.	forêt, car des arbres autour.	refuge à la faune sauvage	que l'homme intervienne	
269	Pas d'activités humaines					
270	Un espace non traité où flore et faune évoluent en liberté					
271	Un espace où l'on ne plante rien mais on coupe les herbes de temps à autre					
272	Un espace où l'homme n'intervient pas					
273	Un espace sanctuarisé où nul humain ne pénètre.					Dans mon jardin... Quelques mètres carrés. Sinon, rien dans les forêts ou campagnes alentours
274	Une île non habitée par l'humain					Marais de banville
275	Un espace qui évolue en fonction des lois de la nature, sans que l'homme ne la contraigne.					Certaines parcelles abandonnées qui sont devenues des forêts
276	Endroit laissé nature sans l'intervention de l'homme					
277	Un espace qui se ferme					
278	Je ne comprends pas la question					
279	0					
280	Rien					

281	Une friche, un espace non exploité par l'homme					
282	Un espace sans intervention humaine					
283	Un espace sans intervention humaine					
284	Belle formule pour justifier l'absence de moyens et le non investissement	cet espace abandonné deviendra banal et abritera une flore et une faune banales	si une gestion le maintient ainsi, ce sera bien	c'est le canada dry de la nature "vierge"	A ce stade quelques actes de gestion peuvent rendre ce milieu intéressant	ex réserve du GONm à Carolles,
285	Ça ne me dit fichtre rien! une friche peut être, un bout de forêt laissé à l'abandon, un champs de dune ...					un bout de forêt laissé à l'abandon.
286	Un espace sur lequel l'homme intervient le moins possible					des sites gérés par le conservatoire
287						
288	Question imprécise					
289	Pas contrainte mais respect des autres					Havre de Régneville
290	Un espace sauvage où les plantes et les animaux évoluent librement					
291	Pas grand-chose					
292	Sans intervention de l'homme hormis l'observation du dit espace					
293	Liberté					

294	Une façon économique de se dédouaner de toute action de protection. Je laisse faire. Je vois ce que ça va donner. Irresponsable ! Si on avait eu ce genre d'attitude depuis le vote de la loi Littoral il n'y aurait plus grand milieu naturel digne d'intérêt. ...	On peut laisser un espace s'ensauvager mais avec un but précis. Favoriser l'installation d'espèces en déclin. Il n'y a pas d'espèces nuisibles en dehors de l'homme...	Réponse identique à la précédente	Réponse identique à la précédente	Réponse identique à la précédente	
295	Un espace qui ne subit pas de transformation non naturelle					
296	Un espace sans présence ni intervention humaine					Landes de Lessay
297	Peu de pressions anthropiques					Vallée en déprise agri
298						
299	La liberté de grandir et s'épanouir dans un espace infini					
300						
301	Un lieu dont l'homme impose aucun impact direct et le moins d'impact indirect					Une partie de mon jardin
302	Un espace qui évolue naturellement sans intervention de gestion		Trace de l'activité humaine encore bien présente		Trace de l'activité humaine encore bien présente	

303	Un espace où la dynamique naturelle est préservée sans interventions extérieures	Cet espace participera à la diversité des paysages à l'échelle d'un territoire anthropisé	Cet espace participera à la diversité des paysages à l'échelle d'un territoire anthropisé	Espace où l'on aimerait se retrouver à l'ombre lors des ballades d'été	Un paysage qui revit	Zone humide, boisement alluviale
304	Sans programme de gestion					
305	Un moindre impact de l'intervention humaine					
306	Ça dépend de sa taille : une petit m'évoque une bonne chose car ça fait une diversité d'habitats, une grande, une mauvaise car on a plus les moyens (grands herbivores sauvage et grands carnivores) de laisser un milieu en libre évolution sans perde la biodiversité inféodée aux milieux ouverts.					
307	Je ne sais pas ce que c'est. Si c'est un espace non touché par l'homme c'est indispensable.					
308	Espace vierge de toute intrusion humaine					
309	Ou la nature évolue à son rythme et nous permet ainsi d'évoluer Nous-mêmes à notre rythme	Cet espace reprends ces droits et il amènera avec lui ce qui doit être dans un milieu naturel au sein de la faune, la flore	Il est nécessaire que la nature reprenne son espace afin que de somptueuses forêts réapparaissent pour l'équilibre De la terre de la faune et de la flore	Cet espace est harmonieux		Près d'une petite rivière

310						Une friche industrielle très importante
311	Un espace naturel où l'homme n'intervient pas ou peu					Zones de marais de Gouville sur mer/dunes de Gouville sur mer
312						Terrains particuliers
313	Sans intervention humaine					
314	Naturel, diversité, vie, espace plus sein					
315	Un espace sauvage sans intervention humaine que j'aurais plaisir à fréquenter afin de profiter d'une configuration "naturelle" du milieu.					La Réserve de La Sittelle à St-Laurent-de-Brévedent dont le CPN La Sittelle a la responsabilité
316	Un idéal		Bel espace pour gambader			Parcelles Forêt de Cerisy
317	Un espace en équilibre, où aucune intervention humaine n'a opéré de projections sur ce qui est à ôter ou à adjoindre. Seul le ressenti prime dans un tel lieu, car des interactions sont possibles, il importe qu'elles soient justes.					Divers lieux, petites unités individuelles dont je n'ai pas localisation précise.
318	Un espace dans lequel l'humain n'aura rien bougé, rien construit, rien maîtrisé.					Dans la forêt
319	La nature					

320	Que l'homme ne façonne pas trop cet espace qu'il reste le plus possible naturel					
321	Je ne sais pas					
322	Une très grande zone naturelle protégée et équilibrée					
323	Un espace où la nature reprend ses droits					
	sans que l'homme n'intervienne					
324	La forêt					Certaines forêts
	la nature					
325	Espace protégé avec intervention minimale de l'homme					Parcelles agricoles en déprise
326	Un espace dans lequel la nature évolue sans action de l'homme					
327	Un espace qui n'est pas contraint					
	par une activité humaine inadaptée au milieu					
328	Un espace dans lequel l'homme intervient peu	Voir comment évolue l'espace banalisation ou pas	Idem risque de banalisation faune flore il faudrait connaître le milieu	Idem	Idem tout dépend des milieux parfois l'intervention humain ou l'élevage permettent de sauvegarder des espaces remarquables (zones humides , moyenne montagne,	Havres de Blainville , Sienne , Ay etc ...

					prairies calcaires...)	
329	Je ne sais pas ce que c'est, j'imagine un espace naturel et sauvage.					
330	Sans contraintes et impositions (humaines)					Une partie de mon terrain; bois aux alentours.
331	La nature a repris ses droits, l'équilibre se fait naturellement					
332						La nature doit toujours être à mini entretien
333	Futures friches					Un petit forêt
334	La nature reprend ses droits					
	et l'homme arrêtes de la détruire nous avons tous un rôle à jouer pour rendre sa liberté à la nature					
335	Une zone naturelle non entretenue par l'homme					une zone humide que les saules viennent fermer
336	un espace où l'homme ni n'intervient ni le pratique.					un terrain personnel
337	un espace sans intervention humaine					Espace libre de toute intervention de l'homme
338	Espace libre de toute intervention de l'homme					
339	Sans intervention humaine					
340	Un espace non anthropisé					Un terrain (anciennement un

						grand jardin d'une propriété privée) abandonné
341	Une bille qui dévale une pente jusqu'à arriver à un creux (état climacique), qui n'est pas retenue par les modifications humaines. Une forêt banalisée, en sorte	Ça idem réponses précédentes dépend de pourquoi il est n'est plus entretenu. Si c'est une volonté de gagner de la biodiversité, tant mieux. Si c'est plutôt de la déprise dans un paysage agricole ou autre chose qui fait que les habitants n'apprécient pas cet espace, il faut gérer son évolution.	idem réponses précédentes	idem réponses précédentes	idem réponses précédentes	
342	la Nature (avec la majuscule)					Marais du cotentin (certains morceaux au moins)
343	un espace en friche où on laisse la nature (re)prendre ses droits					
344	Un équilibre				Un peu de débroussaillage permettra de retrouver des espèces et habitats nouveaux.	Une prairie qui s'embroussaille.
345	Espace sans (trop) emprise humaine directe, mais avec une observation humaine					zone sauvage naturelle difficile d'accès pour l'homme (endroit très escarpé)

346	Un espace en libre évolution est un espace pour lequel aucune gestion n'est entreprise (jardinage, agriculture, sylviculture...). Ainsi, il évolue selon sa nature intrinsèque et nécessairement en lien avec son environnement (abords, amont, aval...). Si l'homme n'est pas présent à l'intérieur de l'espace comme gestionnaire, il intervient forcément dans le processus décisionnel et en périphérie. Eventuellement, s'il y est autorisé, comme promeneur, cueilleur...		Vraiment en libre évolution ? Depuis combien de temps ? Peu ?			En bordure de la Rouvre, entre la Maison de la Rivière et du Paysage (Bréel) et La Roche d'Oêtre... ne sachant pas s'il est identifié comme ELE !
347	Une parcelle de terrain ou de forêt dont la végétation n'est pas gérée par l'homme.					
348	Peu ou pas d'intervention de l'homme					Marais
349	Sans influence					Marais de robheomme
350	La présence de la nature					
351	Un espace ou la nature prend le contrôle					
352	Une nature libre de faire ce qu'elle veut, une nature qui se régule seule sans intervention humaine					
353	C'est un espace où sera étudié l'évolution de la nature : les interventions humaines sont réduites au strict minimum afin de pouvoir observer un changement "sans" influence humaine. Cet espace permettrait d'envisager l'évolution d'autres sites					

	auxquels il faudra ajouter l'impact de l'activité humaine					
354	Un espace qui est peu impacté par l'homme, où il n'y a pas d'aménagement,					Petite parcelle boisée près de chez moi
	où la nature reprend ses droits.					
355						
356	Le laisser-aller					
357	Une forêt anarchique : sans gestion des milieux, tout espace tend naturellement à devenir une forêt. C'est bien qu'il ait quelques secteurs laissés ainsi, mais il ne faut pas que ce soit partout. Il faut trouver un juste compromis pour permettre à la biodiversité de s'exprimer sans mettre l'environnement complètement "sous cloche"		Les sangliers, chevreuils et renards ne sont pas des indésirables, sauf si un élément extérieur vient troubler leur population et leurs comportements, sinon tout s'équilibre. ex : les renard chassés souvent à tort alors qu'on sait désormais qu'ils permettent de lutter contre les tiques en limitant la population de petits mammifères qui les véhiculent.	On peut laisser ce type de milieu se développer, il y attirera une faune et une flore spécifique, mais il ne faut pas que ce type de paysage se généralise partout, pour favoriser la mixité des espèces, il faut une mixité de milieux		En suisse normande, il y a beaucoup de parcelles de terrain laissées à l'abandon, les fougères et les graminées s'y développent dans un premier temps, puis les arbres/arbustes commencent à pousser. Au Pays d'auge aussi : des ENS mal gérés où les zones humides des marais se transforment en forêts humides ou s'assèchent
358	Espace sans intervention humaine					
	où la nature reprend ses droits					
359	Un espace de nature où l'Homme est un simple visiteur, qui n'intervient pas ou très peu sur la dynamique naturelle.					Un îlot maritime sur lequel il n'y a pas

	L'Homme y est un observateur et la nature peut s'y exprimer librement.					d'intervention car difficile d'accès
360	Un lieu laisser tel quel sans intervention de l'homme					Photo provoquant une certaine gêne... peut-être les arbres morts et les zones non végétalisées autour qui laissent penser à un terrain empoisonné
361	Un espace sans tentative de fixation par l'homme, non figé					
362	Un espace sans intervention humaine					Rivière
363	Le respect et le partage des espaces					La Fuite des Vignes
364	Une friche					
365	Que la nature retrouve son espace					Echo vallée
366	Un milieu naturel qui change au fil des saisons et des ans					Friche urbaine

Questionnaire en face-à-face :

N°Q	Q16	Autres : Image F	G	H	I	Q27
1	Un lieu plus ou moins étendu, qui vit avec le temps sans intervention de l'Homme mais avec lui					Saint-Lambert (14) au lieu-dit Le Boscq
2	Un bout de jardin de ma mère. Elle laisse la végétation se développer en passant juste la tondeuse pour faire des allées. Un aménagement non invasif qui laisse les plantes s'exprimer					
3	Une zone naturelle libre d'influence humaine sur le moyen/long terme					
4	Un endroit délimité où l'on laisse la nature faire, sans que l'être humain n'intervienne ce qui n'empêche pas la présence d'hommes dans l'espace					
5	Peut-être une espèce où l'homme n'intervient pas dans la conservation					
	et la destruction de la nature.					
6	Pour moi il peut s'agir d'un jardin par exemple laisser comme à l'abandon et					Une maison abandonnée avec jardin
	dans lequel la nature à repris ses droits. De cette manière les codes du jardinage sont délaissés pour une nature foisonnante et dont l'évolution est donc libre et naturelle					

7	Nature en libre évolution : qui reprend ses droits, qui évolue de façon naturel selon les écosystèmes avec peu d'action humaine et surtout pas de produits phytosanitaires...					
8	La forêt					
9	Rien					
10	La vie					
11	Rien					
12	Pas d'industrie, un endroit où l'impact de l'homme est mineur, sans pollution ni dégradation					Des coins de forêts
13	Un espace où la nature ne fait pas face à l'homme	Autres				
14	Un espace qu'on laisse à lui-même sans apporter une modification humaine ! On le laisse suivre son cours de vie tranquille					
15	Rien					
16	Rien					
17	La nature, la liberté, la normalité					
18	La forêt					Les forêts en général
19	Rien					La forêt
20	Le retour vers une nature spontanée					Un boisement qui était initialement une peupleraie plantée dans les années 60, depuis il

						n'a jamais été exploité ni jamais ouvert au public
21	Un lieu non exploité par l'homme					La forêt
22	La liberté, le calme, le repos					
23	Un espace sans empreinte humaine					
24	C'est un espace qui suit son cours, son développement, sans intervention humaine particulière					
25	Un espace où l'homme ne vient pas mettre son grain de sel pour faire évoluer les choses comme il le veut.					
26	Nature sans pression humaine					
27	1 : Un espace où l'homme n'y intervient pas					
	2: Un espace où chacun y est libre d'y faire ce qu'il désire					
28	Dit comme ça, ça ressemble à un endroit où l'on peut réfléchir à comment évoluer. Essayer des choses pour voir comment faire pour améliorer son mode de vie sans abimer la planète					
29	un espace vert laissé en autorégulation					
30	Un endroit non géré par l'espèce humaine et, ou la nature et les animaux se développent suivant leur propre évolution					

31	Un espace naturel ou l'homme n'intervient pas pour le modifier					
32	Il évolue comme il veut					
33	Rien					
34	Laisser évoluer la nature en l'entretenant					
35	un espace naturel qui évolue sans intervention de l'homme					
36	Je ne sais pas					
37	Rien					Une petite forêt
38	Une forêt qui change au cours des saisons. Les arbres qui poussent. Les fleurs qui éclosent, enfin je sais pas...					Une forêt
39	C'est un espace où l'homme n'intervient pas. La nature évolue seule en gros					
40	Un espace qui trouve un équilibre de fonctionnement sans intervention extérieur					
41	Sans intervention humaine					
42	Le cycle de la vie					Une forêt
43	Un espace sans intervention de gestion humaine					
44	Le sommet des montagnes					
45	Sans interventions humaines					
46	La mer					Une forêt
47	Je ne sais pas					

48	Un jachère					
49	La normalité					
50	Libre mais entretenu et protégé					
51	sans intervention humaine	prairie en attente de troupeau de vache par exemple				
52	La liberté					
53	rien					
54	Une nature laissée à elle-même					
55	La beauté, une nature luxuriante					
56	Pas de contrainte					
57	La permaculture					
58	Espace où la biodiversité est préservée et dans lequel l'Homme n'exerce aucune emprise sur la régulation ou sur les dynamiques de populations des espèces présentes dans cet espace.					
59	Un espace ou... ou hélas l'évolution dépendrait plutôt du non-respect					
60	Rien					
61	Rien du tout					
62	Un espace ou l'homme ne vient pas mettre son empreinte ou alors le moins possible et en respectant la nature					
63	Une forêt remplie d'animaux, de bois mort, de végétation.					
64	Un espace nécessaire pour rééquilibrer les excès de l'homme...	la nature reprend ses droits et sait ce qu'elle fait...	Là aussi la nature sait ce qu'elle fait.	La nature sait ce qu'elle fait	Idem	

			Après, pour l'habitant qui vit là, à lui de voir s'il veut "subir la libre évolution" ou y contribuer, tout en préservant son habitat.			
65	Espace naturel sans contrainte ni intervention humaine					collines provençale
66	un écosystème					
67	Forêt africaine					Un bois
68	Sauvage					
69	Pas ou très peu d'interventions humaine					
70	C'est un espace dans lequel la nature est libre et autonome et que l'homme ne touche pas.					

Annexe 6 : Résultats Q16 questionnaire internet et en face-à-face sans Cat.11 (%)

Figure 13 : Réponses Q16 questionnaire internet sans la Cat.11 (%)

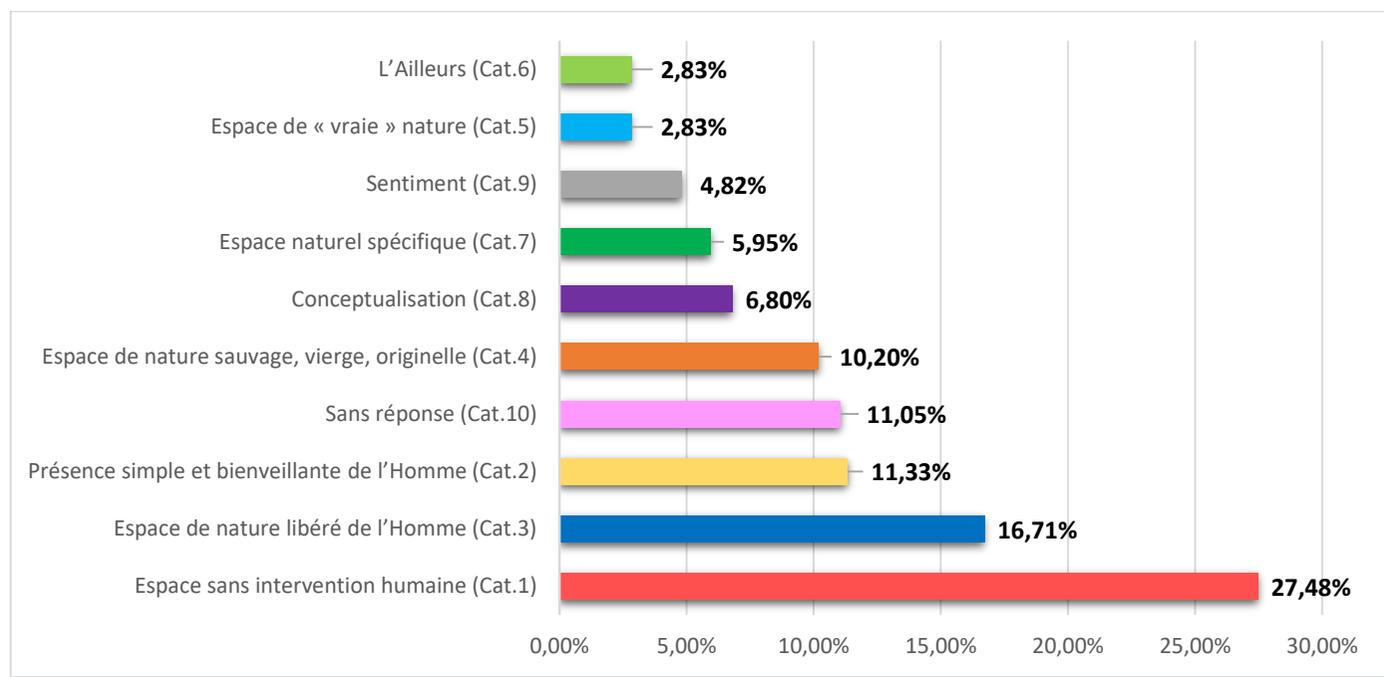


Figure 14 - Réponses Q16 questionnaire en face-à-face sans Cat.11 (%)

